Neuchâtel — N° 247 (24 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 23 octobre 1959

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

221me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Avant les élections fédérales

La situation en Suisse romande et au Tessin

Le scrutin de dimanche prochain n'apportera sans doute pas de changements plus profonds, en Suisse romande que dans les cantons alémaniques. Ainsi, on peut, sans grand risque, parier pour la stabilité à Neuchâtel et dans le Jura bernois, où il ne semble pas que le parti catholique romand, qui se présente sous ses deux nuances conservatrice et chrétienne-sociale, parviendra à retrouver le second siège que lui ont ravi, il y a quatre ans, les catholiques du Laufonnais et de l'ancien canton, constitués en un groupe distinct rassemblant surtout les adversaires du mouvement séparatiste.

On se demande toutefois si l'un des deux candidats romands portés sur la liste agrarienne de l'ancien canton ne figurera pas, cette fois, parmi les élus. En 1955, le plus favorisé était honorablement sorti parmi les « viennent ensuite », soit en quatrième rang, laissant derrière lui dix-neuf concurrents. Député au Grand Conseil, il a pris très nettement position en faveur de l'intégrité territoriale du canton et n'a jamais mis son drapeau dans sa poche, un drapeau où l'ours de Berne occupe au moins l'une des faces. Son attitude lui vaudra-t-elle de rendre au parti paysan du Jura le siège qu'il a perdu au départ de M. Lorétan ? Si cette éventualité se réalisait, la minorité linguistique retrouverait une importance plus conforme à sa force réelle, alors qu'actuellement elle est réduite à trois représentants sur trente-trois pour l'ensemble du canton.

A Fribourg, les socialistes n'ont gardé leur unique siège que de justesse, il y a quatre ans. Il leur fut accordé à la seconde répartition seulement, grâce à un reste supérieur de deux cents bulletins à celui des conservateurs. Il semble toutefois qu'à l'instar des deux autres partis d'opposition (radical et agrarien), la gauche s'est affermie ces dernières années face à un parti majoritaire qui s'use au pouvoir. Un changement n'est pas exclu, mais la probabilité est plus forte pour un maintien des positions actuelles.

Il en est de même au Valais où les socialistes dépassèrent le quotient électoral d'une cinquantaine de suffrages seulement, représentant sept ou huit listes compactes. Peut-être trouveront-ils un renfort parmi les quelque 2000 citoyens qui donnèrent leurs voix au mouvement social-paysan. Selon toute vraisemblance, la gauche renverra donc à Berne l'impétueux M. Dellberg auquel reviendrait alors l'honneur d'ouvrir la prochaine législature, en sa qualité de doyen d'âge.

La situation reste confuse, à Genève, où les trois partis bourgeois, unis par l'apparentement, auront quelque peine à conserver leurs six mandats. En 1955, la dissidence communiste, constituée sous le nom de parti progressiste, s'était alliée aux socialistes et leur avait apporté un supplément de 2000 voix environ. Il lui manquait une trentaine de bulletins pour garder le fauteuil qu'avait jusque-là occupé M. Nicole, aux côtés de son « ennemi intime », M. Vincent. Le bloc bourgeois conquit donc ce siège au profit des chrétiens-sociaux.

Or, aux dernières élections cantonales et municipales, il est apparu que la plupart des brebis égarées sont rentrées au bercail moscoutaire, ce qui donne au parti communiste la chance d'un second siège. Qui en ferait les frais ? Les radicaux semblent les premiers menacés, mais les chrétiens-sociaux ne sont pas, non plus, hors de tout souci.

Reste le canton de Vaud, numériquement le plus important de la Suisse romande, avec ses seize représentants. Là, les quatre partis bourgeois ont tiré la leçon de récentes mésaventures et se sont groupés en une entente nationale. Il leur suffirait de maintenir exactement leurs effectifs de 1955 pour gagner un siège par la vertu de l'apparentement général. On peut souhaiter qu'une plus forte participation leur permette de marquer une avance.

Dans ce cas, la députation communiste serait réduite de moitié et, si le bon sens devait être bafoué à Genève, il aurait sa revanche dans le canton de Vaud. Le dixième siège bourgeois irait alors soit aux chrétiens-sociaux, soit aux agrariens.

Et si l'entente nationale ne se révélait pas assez forte pour enlever une position marxiste, les radicaux seraient en péril de ne revenir à Berne qu'au nombre de cinq.

Quant au Tessin, il ne nous réservera sans doute aucune surprise. Il faudrait, chez les socialistes, un bond de 1800 listes pour conquérir un second siège au détriment des conservateurs. C'est là une éventualité très lointaine.

Georges PERRIN.

Erratum. — Un renseignement erroné m'a fait écrire que les élections seraient tacites dans le canton de Schaffhouse. Ce n'est pas le cas. Il y a bel et bien compétition, un candidat indépendant briguant l'un des deux sièges. Il semble bien toutefois que ni le socialiste, ni le radical ne courent un danger quelconque.

Rebondissement en France de l'affaire des menées subversives

Le cabinet Debré aurait été l'objet d'un complot

La démission des huit députés U.N.R. aurait été l'amorce d'une manœuvre parlementaire destinée à faire tomber le gouvernement et à imposer une politique algérienne intégrationniste

COUP DE THÉÂTRE : Un ancien député accuse M. Mitterrand d'avoir lui-même organisé l'attentat dont il a été victime

QU'Y A-T-IL DE VRAI ?

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Hier, à l'Assemblée nationale, alors que dans l'hémicycle trente pelés et huit tondus discutaient consciencieusement de la réforme fiscale, les couloirs étaient noirs de députés. Un seul sujet de conversation : « l'affaire » ou, pour serrer davantage la vérité, les deux affaires qui la composent.

Venons aux faits et parlons d'abord de l'affaire dite de la subversion. Elle est simple en apparence. Selon M. Albin Chalandon, secrétaire général de l'U.N.R., et M. Michel Debré, les qualités de leader du parti, la démission de huit députés U.N.R., lors du débat algérien, était l'amorce d'une vaste opération politique destinée à faire tomber le cabinet dans le dessein d'imposer un nouveau gouvernement, et par voie de conséquence, une nouvelle politique algérienne dans le sens intégrationniste. Il s'agissait donc, sur le plan pratique, de contraindre le général de Gaulle à accepter une politique algérienne différente de celle qu'il avait proposée le 16 septembre. Toujours d'après M. Albin Chalandon, la défection des huit élus U.N.R. visait à disloquer l'unité du parti et à créer dans les autres groupes du centre et de la droite un irrésistible courant antigouvernemental. Si cette manœuvre avait réussi, M. Debré n'aurait pu réunir qu'une majorité restreinte qui l'aurait moralement obligé à démissionner.

La conjuration de l'extérieur

Parallèlement et pour appuyer cette opération de caractère parlementaire, des pressions extérieures étaient exercées. Ici apparaît la notion du complot dans la mesure où des conjurés de l'extérieur, leaders activistes algériens et chefs militaires hostiles à la politique algérienne de Gaulle, avaient — ou auraient — pris la tête d'une vaste conjuration ayant pour objet une campagne d'opinion dirigée contre M. Michel Debré et, à travers lui, contre le général de Gaulle

M.-G. G.

(Lire la suite en 23me page)

Le testament d'Errol Flynn

A Hollywood, il y a bataille autour du testament d'Errol Flynn. Ce testament a été ouvert mercredi. Rédigé en 1954, il laisse toute la fortune de l'acteur à sa troisième femme, l'actrice Patrice Wymore, mais la deuxième femme de « Robin des Bois », Nora Addington, ne reçoit rien. La jeune starlette Beverley qui, en principe devait être la quatrième femme de l'acteur, ne reçoit rien non plus. Nora Addington et Beverley Aadland ont engagé chacune deux ou trois avocats pour faire opposition au testament. Mais, selon le comptable de la banque d'Errol Flynn, l'acteur ne possédait plus grand-chose.

Malgré un mutisme complet au Quai-d'Orsay et au Kremlin au sujet de la rencontre franco-soviétique

M. Khrouchtchev se rendrait à Paris à la fin de décembre

C'est le président de Gaulle qui aurait pris personnellement l'initiative d'inviter le chef communiste

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Aucune confirmation officielle ni au Kremlin, ni à l'Elysée n'a été encore donnée de la prochaine rencontre Khrouchtchev - de Gaulle. L'exactitude de la nouvelle ne saurait cependant être mise en doute et l'on avancerait une date pour ce contact franco-soviétique au plus haut échelon.

C'est à la fin de décembre que la rencontre pourrait avoir lieu. Elle se déroulerait à Paris et M. « K » résiderait dans l'appartement royal du Quai-d'Orsay qui fut également mis à la disposition du président Eisenhower lors de son séjour en France le mois dernier.

INITIATIVE DE GAULLE

D'après les rares indiscrétions recueillies tant à l'ambassade d'URSS à Paris que dans les milieux proches de la présidence de la République, on croit savoir que c'est le général de Gaulle qui, personnellement, a pris l'initiative d'inviter M. Khrouchtchev.

M.-G. G.

(Lire la suite en 23me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 : TOUS LES SPORTS — PLAISIR DE LIRE

Page 9 : ■ La Bonneville

Page 10 : ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Page 14 : CHRONIQUE ARTISTIQUE

Page 18 : LA VIE NATIONALE

Page 20 : NOTRE CONTE — ENTRE NOUS

L'AUTOROUTE GENÈVE-LAUSANNE

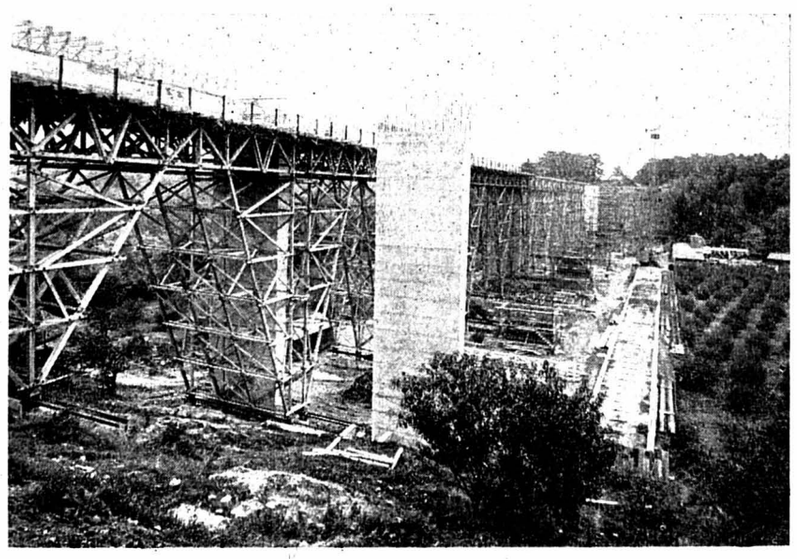

L'autoroute Genève-Lausanne prend corps et à Aubonne un ouvrage monumental est en construction. Il s'agit du viaduc qui relie Aubonne à Allaman

Le prix Nobel de littérature

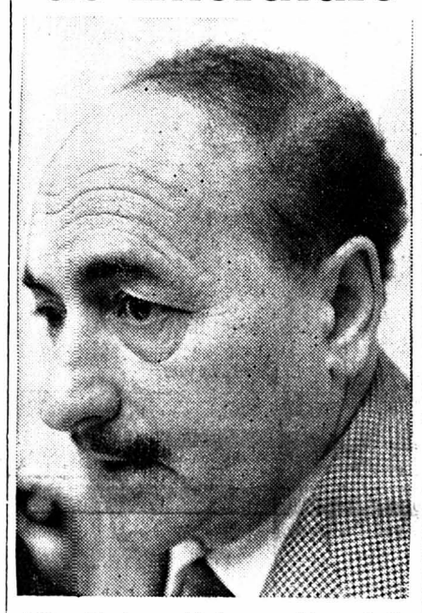

L'Académie suédoise a décerné le prix Nobel de littérature 1959 au poète italien Salvatore Quasimodo (notre photo). Lire en dernières dépêches notre information.

Le siècle de la poésie

Je me suis demandé si notre temps — le temps de la vitesse et du machinisme et de l'efficacité qui souvent n'est pas très regardante, par malheur, sur les moyens et se permet de n'être pas fidèle à certaines règles, à certaines lois, à certaines promesses — ne pouvait pas en même temps être le temps de la poésie, j'entends le temps, où, pour se distraire et se délasser, les hommes ouvriraient volontiers des livres de vers ou les anthologies de la poésie.

Il me sembla d'abord, que la vitesse et l'abus de l'automobile et des moyens de se déplacer vite ne devaient pas desservir la lecture des poètes.

On perdait beaucoup de temps sur les routes, si par ailleurs on en gagnait, on rentrait fatigué de l'attention que réclame la conduite d'un véhicule à moteur, ivre de grand air parfois, mais après quelque repos, la nécessité d'un délassement intellectuel devait se faire sentir. On rentrait souvent endurci, mais souvent dans un milieu où la dureté n'était plus de mise. On rentrait ému par un accident ou par la chance qui vous avait fait éviter l'accident et alors on était ouvert du côté des choses essentielles ou belles où la poésie se délecte.

Ou encore, la conduite d'une auto vous avait réveillée et un effort intellectuel de plus ne vous pouvait vous effrayer, surtout que l'effort réclamé par la beauté des vers n'est pas très grand, et que la surprise, la nouveauté, le rythme vous facilitent la tâche, la tâche de vous distraire, ou, si l'on veut, le devoir de vous distraire, car le jeu, les divertissements sont nécessaires pour vous reposer de certaines fatigues humaines et animales.

Je songeai à des poèmes de Paul Fort, à des chants du Niger, à sa ballade syrienne de l'« Empire de France », je me dis que tels haïkaïs japonais que je venais de lire dans le « Trésor de la poésie universelle » parue récemment chez Gallimard, à des poèmes chinois égyptiens, à la « chanson d'Outrée » de Guiot de Dijon. Qui pouvait ne pas voir le temps de lire :

Première neige
Elle commence à fondre
D'abord sur le toit de l'écurie.

Qui lirait cela sans comprendre, sans avoir présent à l'esprit un tapis de neige qui disparaît là où le soleil luit, là où un foyer de chaleur est proche ?

Lucien MARSAUX.

(Lire la suite en 20me page)

L'affaire de la poudre Baumol devant le tribunal correctionnel de Bordeaux

Un pharmacien doit répondre de la mort de 72 bébés

C'est en fin 1951 que, par suite d'une erreur chimique, 405 poupons furent empoisonnés par le produit avec lequel on leur poudrait l'épiderme

Un douloureux procès s'est ouvert hier devant le tribunal correctionnel de Bordeaux. Il s'agit des décès provoqués par l'utilisation d'une poudre pour bébés, la poudre Baumol, qui n'était pas une nouveauté puisque la marque est déposée depuis 1914, mais dans la composition de laquelle, une fois au moins, et vraisemblablement en décembre 1951, de l'arsenic serait accidentellement entré au lieu d'oxyde de zinc.

Le responsable, M. Cazenave, pharmacien à Bordeaux, faisait confectionner cette poudre pour nouveau-nés par son préparateur, M. Labaste. Celui-ci utilisait de l'oxyde de zinc provenant de chez deux grossistes en produits chimiques, les établissements Jarach et les établissements Roudel. On mélangeait l'oxyde provenant des deux firmes et, avec une « louche » de 30 kilos à base d'oxyde de zing, on préparait un peu plus d'une tonne de poudre Baumol.

En 1951, des terribles ravages furent faits parmi les jeunes enfants et cela principalement dans la région de l'Ouest, dans les départements de Bretagne. Au total, 405 poupons furent empoisonnés par le produit dont on leur poudrait l'épiderme, et, hélas ! quatre-vingt-quatre d'entre eux succombèrent. Le corps médical alerta la Santé publique. On fit saisir dans les familles comme dans les pharmacies les poudreuses Baumol et l'analyse révéla la présence de l'arsenic.

Aucune intention homicide

On soutiendra à la barre de la défense que le pharmacien Cazenave, qui ne fabrique pas de médicaments à base arsenicale, n'eut aucune intention homicide. Et c'est bien évident. On recherchera peut-être si une erreur de manipulation n'a pas été commise chez l'un des grossistes (l'enquête fit découvrir deux barils d'arsenic chez l'un d'eux) ; mais l'accusation retiendra à l'encontre du pharmacien Cazenave une faute professionnelle grave, ce qui lui vaut d'être renvoyé devant le tribunal. Le prévenu a, en effet, reconnu à l'instruction qu'il ne s'était pas conformé à l'arrêté ministériel du 15 janvier 1951, qui lui faisait obligation de contrôler régulièrement les matières premières employées et les produits terminés, ce qui, au début ou à la fin de la fabrication, lui aurait révélé la présence d'arsenic dans la poudre.

Par application du même arrêté, M. Cazenave devait encore tenir régulièrement un registre et y consigner la nature des substances employées dans la préparation des médicaments. Le prévenu avoue ne l'avoir pas fait par manque de temps matériel.

L'accusation ne tient M. Cazenave responsable que de 72 décès sur 84 et 235 intoxications sur 321.

Me René Floriot sera au banc de la défense.

UNE FOIS DE PLUS

Chessman s'efforcera d'obtenir sa libération

SAN QUENTIN. — Après avoir obtenu un nouveau délai de la Cour suprême, Caryl Chessman a donné une conférence de presse dans sa prison de San Quentin. Souriant, il a déclaré que l'explosion de l'opinion publique mondiale avait contribué à lui faire obtenir son dernier sursis d'exécution devant la Cour suprême des Etats-Unis.

« Je ne prétends pas, a-t-il ajouté, que cela ait influencé la cour, mais cela a amené la cour à se rendre compte que l'affaire suscitait un tel intérêt qu'il fallait prendre le temps de l'examiner soigneusement. »

Nouveaux efforts

Chessman a souligné qu'il s'efforcerait d'obtenir sa libération et un nouveau procès.

(Lire la suite en 23me page)

L'instruction en URSS

Cerveaux à la chaîne

(EXCLUSIVITÉ DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »)

Douze pédagogues américains sont allés en URSS étudier les méthodes d'enseignement. Ils ont découvert, disent-ils, un pays en proie à la « passion d'apprendre ». D'après leur rapport, baptisé « rapport Derthick », on peut se faire une idée de la manière dont se sont formés les hommes qui ont permis toutes les réalisations soviétiques récentes.

Ce qui a, avant tout, frappé les enquêteurs américains, c'est l'importance accordée en URSS à l'enseignement comme moyen de progrès national. Cette conviction non seulement entretient chez les Soviétiques la « passion d'apprendre », mais vaut à l'enseignement et à ses maîtres une part que ne leur accorde aucun pays occidental. L'URSS consacre à l'éducation de 10 à 15 % de son revenu national, contre moins de 5 % aux Etats-Unis. Et partout surgissent écoles et universités.

Mieux payé qu'un médecin

« Aux frontières de la Chine où, il y a cinquante ans, les gens étaient presque tous complètement illettrés, nous avons vu des écoles en pleine activité, une académie scientifique impressionnante et d'autres institutions qui ont fait reculer l'analphabétisme et avancer les connaissances d'une manière étonnante. Des rivages de la mer Noire au fin fond de la Sibérie, nous avons constaté un état d'esprit qui se résume dans cette formule d'un pédagogue soviétique : « Un enfant peut naître sain, il ne peut pas naître instruit. »

Les quelque 1,800,000 instituteurs et professeurs de l'Union soviétique « jouissent d'un très grand prestige et sont bien payés ». A ses débuts, un professeur diplômé touche plus qu'un médecin 670 roubles par mois contre 600. (Réd. — Le rouble vaut à peu près 1 franc suisse.) Les instituteurs travaillent vingt-quatre heures par semaine, les professeurs dix-huit heures et peuvent accroître leurs revenus en faisant des heures supplémentaires. Ils ont deux mois de vacances d'été, mais doivent consacrer quinze jours, au mois d'août, à la préparation de leurs cours pour l'année suivante. Ils ont droit à une retraite au bout de vingt-cinq ans d'exercice, mais, comme ces douze professeurs rencontrés à Tachkent par les voyageurs américains, ils peuvent continuer à exercer ensuite. Dans ce cas, ils touchent et leur retraite et un traitement normal.

La carrière pédagogique est ainsi très recherchée et il y a dans l'ensemble cinq fois plus de candidatures que de postes. Instituteurs et professeurs semblent heureux de leur sort.

« Les professeurs avec lesquels nous nous sommes entretenus étaient cordiaux, hospitaliers et ils répondaient de bonne grâce à nos questions... Nous avons été impressionnés par leur compétence, leur sérieux, leur désir d'accroître leurs connaissances, leur attachement manifeste à leurs élèves et le respect que leur témoignaient ces derniers. »

Des élèves utiles à l'Etat

Le rapport Derthick se refuse à établir des comparaisons entre les méthodes d'éducation soviétiques et les méthodes d'éducation américaines, qui sont vraiment trop différentes.

(Lire la suite en 10me page)

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

café-restaurant

bien rénové, sur très bon passage, à proximité de Neuchâtel. Pour traiter : en location Fr. 50,000.— ; en vente avec immeuble Fr. 100,000.—.

Adresser offres écrites à W. D. 9721 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente d'immeubles

à Fleurier

Les héritiers de Mme Marie-Jeanne Petitpierre née Gysin exposeront en vente, par enchères publiques, les immeubles formant les articles suivants du cadastre de Fleurier :

Article 1859. Rue de l'Hôpital, bâtiments, place, jardins de 1360 m²

Article 1599. Rue de l'Hôpital, bâtiment, place de 94 m²

Estimation cadastrale : Fr. 90,000.—.

Assurance contre l'incendie : Fr. 133,000.—, Fr. 63,000.—, Fr. 11,400.— et Fr. 6600.— + assurance supplémentaire de 75 %.

Les immeubles comprennent des appartements, des locaux commerciaux et un café-restaurant.

Les enchères auront lieu le jeudi 29 octobre 1959, à 14 h., au café du Progrès, à Fleurier.

Pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser en l'étude des notaires Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier.

---

agence 13 × 13 Déposé

Créée par

Fiduciaire F. LANDRY

Collaborateurs :

Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL

Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

OFFRE

AUVERNIER

FAMILIALE de 4 pièces, confort, jardin de 800 m², belle vue. Près de la gare.

TERRAINS de 700 et 1000 m².

COLOMBIER

BELLE VILLA de 5 pièces, confort, garage, grand jardin arborisé, tranquillité.

TERRAIN d'environ 20,000 m².

CORTAILLOD

FAMILIALE en construction, garage, vue étendue.

PETITE MAISON ANCIENNE, 4 pièces, jardin et verger.

Importante société immobilière désire acheter, à Neuchâtel ou aux environs immédiats,

IMMEUBLE LOCATIF
de Fr. 500.000.- à Fr. 2.000.000.-

construction très soignée, impeccable, tout confort. Situation de 1er ordre. Rapport environ 6 %.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

CHAMBRES

A louer à demoiselle sérieuse, belle

chambre meublée

grand balcon, tout confort, piano si désiré. Quartier de l'Université. Adresser offres écrites à 2310 - 50, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur **chambre, tout confort.** Tél. 5 54 94.

Chambre à 2 lits, part à la cuisine. Demander l'adresse du No 9742 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre à louer près de la gare. Tél. 5 46 43.

A LOUER

A louer

STUDIO

confort, pour le 1er novembre. Cavadini, Favarge 55.

A louer à Colombier

APPARTEMENT

de 3 pièces, sans confort, jusqu'à fin février 1960. Adresser offres écrites à I. P. 9733 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

A remettre à Areuse, pour le 1er décembre, appartement de 4 ½ pièces avec confort. S'adresser : Isles 4, Areuse, rez-de-chaussée à gauche.

A louer à

CORTAILLOD

(Bas-de-Sachet)

magnifique appartement de 5 pièces, salle de bains et dégagements.

Prix Fr. 250.— (sans chauffage).

Libre dès le 30 novembre.

S'adresser à Bruno Müller, Fiduciaire et Gérances, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 5 83 83.

A louer, pour décembre, dans villa soignée, à l'ouest de la ville,

très bel appartement

de 4 pièces, grande véranda, hall, jardin, verger et nombreuses dépendances. Situation magnifique. Loyer Fr. 320.— par mois, plus chauffage (chauffage général au mazout). Offres sous chiffres W. Y. 9747 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

A louer jolie chambre à 1 ou 2 lits, avec petit déjeuner ou pension complète. Personnes âgées seraient aussi acceptées. Grand-Rue 9, Peseux, 3me étage à droite.

DEM. A LOUER

Demoiselle cherche

STUDIO

avec confort ou chambre indépendante, quartier avenue des Alpes, rue Bachelin, Ribaudes. Offres sous chiffres D.K. 9728 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche

appartement

modeste, sans confort ou avec mi-confort, à l'ouest et au haut de la ville, pour tout de suite ou date à convenir. — Adresser offres écrites à O. W. 9739 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

box

pour auto, au centre. — Adresser offres écrites à J.R. 9734, au bureau de la Feuille d'avis.

Pressant

On demande à louer tout de suite logement de 3 chambres et dépendances. Adresser offres écrites à U. V. 9745 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO

meublé, est cherché pour le 15 novembre dans le centre. Faire offres sous chiffres A. C. 9751 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons un

appartement

moderne de 4, 3 ½ ou 3 pièces, pour tout de suite ou date à convenir, à l'est de la ville. Tél. 7 72 17, aux heures de bureau.

On cherche à louer

pour dame seule, région : Cornaux - le Landeron, petit appartement ; confort pas nécessaire.

Adresser offres à l'étude Roger Dubois, notariat et gérances, 3, rue des Terreaux, Neuchâtel (tél. 5 14 41).

Ayant situation stable, je cherche pour fin 1959, début 1960, un

logement de 4 pièces

avec confort, situé dans les quartiers suivants: bas de la ville, rues Jehanne-de-Hochberg, Sablons, Côte, Cassarde, Bachelin, Matile, avenue des Alpes. — Adresser offres écrites à T. Z. 9684 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'appareils de précision de la région de Neuchâtel engage :

mécanicien

pour travaux de séries

manœuvres

pour travaux divers

jeunes ouvrières

pour travaux faciles sur machines

une secrétaire d'atelier

Semaine de 5 jours. — Faire offres sous chiffres P. 6580 N. à Publicitas, Neuchâtel.

LOOPING S.A.
Manufacture de réveils
Corcelles - Neuchâtel

engagerait tout de suite ou pour date à convenir, plusieurs

OUVRIÈRES

consciencieuses et habiles, au courant des travaux d'horlogerie. Faire offres ou se présenter.

Entreprise à l'est de Neuchâtel engagerait au plus tôt

secrétaire

ayant une bonne formation commerciale et au courant de TOUS les travaux de bureau. Français et allemand indispensables. Nous offrons place stable, bon salaire, semaine de 5 jours.

Seules les personnes capables et sachant travailler seules sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffres S. Z. 9743 au bureau de la Feuille d'avis.

➔ Cherchez-vous un travail à domicile facile et bien payé ?

TEWITEX vous en donne la possibilité. Il s'agit d'un appareil de tricotage à la main, d'un maniement facile, permettant de tricoter automatiquement toutes sortes de dessins, maille anglaise et demi-anglaise, tricotage à plat et en rond. Nous fournissons du

➔ travail à domicile

et vous mettons gratuitement au courant à domicile.

Demandez, sans engagement, une démonstration à PROGRESS - VERTRIEB THALWIL. Tél. (051) 35 76 24.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir,

commissionnaire

chauffeur - livreur pas exclu. — Offres manuscrites à la boucherie-charcuterie

A. ROHRER

Tél. (038) 5 26 05.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A.

engagerait :

quelques jeunes ouvriers et ouvrières

pour être formés sur différentes opérations de l'ébauche. Faire offres ou se présenter au service administratif de l'entreprise.

Sténodactylo

ayant quelques années de pratique, de langue maternelle française, mais connaissant si possible l'allemand et l'anglais, au courant de tous les travaux de bureau, serait engagée pour tout de suite ou époque à convenir par importante administration. Situation stable et intéressante pour personne qualifiée.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, références et prétentions de salaire sous chiffres **P. 6531 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

Je cherche un bon ouvrier

bûcheron

Aug. Duart, les Prés, Lignières.

On demande une jeune

SOMMELIÈRE

aimable, parlant le français et l'allemand ; débutante acceptée. — Café Fédéral, Colombier, tél. (038) 6 33 28.

On cherche

commissionnaire

(pas de pain à porter), nourri, logé, blanchi. Vie de famille. Boulangerie-épicerie Haslebacher, les Geneveys - sur - Coffrane, tél. 7 21 21.

Jeune fille

désirant apprendre l'allemand trouverait place agréable dans ménage de commerçants (2 personnes). Mme T. Hänni, coiffeuse, Schläflirain 7, Berne.

On cherche

garçon de maison

Tél. 8 40 40.

On cherche

OUVRIER

pour grande porcherie. Tél. 6 32 52.

Café-restaurant rénové, à proximité de Neuchâtel, cherche

sommelière

Débutante acceptée. Semaine de 5 jours. Nourrie et logée. Très bon gain. Adresser offres écrites à X. E. 9720 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de Neuchâtel engage

employée de bureau débutante

désirant s'initier aux divers travaux de bureau. Entrée immédiate. Faire offres à case postale No 1172, à Neuchâtel 1.

Famille romande de médecin, à Zurich, cherche pour date à convenir

jeune fille

aimant les enfants, pour seconder la maitresse de maison. Adresser offres écrites à H. O. 9732 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans famille de trois personnes, à Neuchâtel, on demande

employée de maison

capable et recommandée. Bons gages, entrée à convenir. — Adresser offres écrites à G. N. 9731 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

sténodactylo

débutante. Entrée 1er décembre ou date à convenir. Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres E. L. 9729 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite ou début novembre, jeune homme honnête et actif en qualité de

commissionnaire

nourri, logé ; bons traitements. Faire offres à la boucherie Béguelin & Gerber, Boudry. — Tél. 6 40 88.

Nous engageons

aide de bureau

ainsi que du

personnel masculin et féminin

Faire les offres ou se présenter chez Leschot & Co, Cadrans, Mail No 59, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

ferblantier-appareilleur

Place stable et bien rétribuée. Faire offres à Jean-Paul Marti, ferblanterie-appareillage, Hauterive, ou tél. 7 56 43.

Nous cherchons

VOYAGEUR

représentant habile, pour salami, coppa, mortadelle, etc., à la provision, visitant les commerces, restaurateurs, hôteliers, magasins, grossistes.

Prière d'écrire à case postale No 6050, Lugano 1.

Horloger complet

pour différents travaux de terminage et visitage serait engagé tout de suite. Logement disponible pour le 1er décembre 1959. — S'adresser à la fabrique d'horlogerie NUMA JEANNIN S.A., FLEURIER.

ASCENSEURS S.A., SCHAFFHOUSE

CHERCHE POUR PLUSIEURS VILLES DE SUISSE ROMANDE

des

monteurs qualifiés

ayan une longue expérience dans le montage et l'entretien d'ascenseurs.

Une intéressante situation d'avenir est offerte aux éléments consciencieux et capables.

Prière d'adresser les offres de service à ASCENSEURS S.A., SCHAFFHOUSE. Tél. (053) 5 72 31.

Atelier de mécanique de précision cherche

mécanicien complet

âgé de 25 ans au minimum.

S'adresser ou se présenter à A. Sannmann, Saars 16, tél. 5 25 91.

Maroquinerie de la ville cherche

vendeuse auxiliaire

pour le mois de décembre, si possible au courant de la branche. Adresser offres écrites à Y. A. 9749 au bureau de la Feuille d'avis.

Administration fédérale cherche pour son bureau de Lausanne

technicien-architecte

ou

dessinateur-architecte

avec pratique, capable de diriger des chantiers. — Offres avec curriculum vitae, références, copies de certificats, prétentions et photo à case postale 38, Lausanne-Gare.

Nous cherchons

2 mécaniciens

spécialisés sur les moules pour matières plastiques. Nous offrons : bon salaire, prime à la production, semaine de 5 jours. (Atelier moderne à 2 km. d'Yverdon.) Faire offres détaillées à **J.-L. Berberat, mécanique de précision, Valeyres - sous - Montagny.**

Société anonyme ayant son siège central à Neuchâtel cherche une

sténodactylo-téléphoniste

Les candidates qualifiées ayant si possible quelques années de pratique peuvent faire des offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire. Place stable avec caisse de retraite. Entrée : le 1er décembre ou date à convenir.

Salaire : selon capacités.

Ecrire sous chiffres X. Z. 9748 au bureau de la Feuille d'avis.

ZOLL DOUANE DOGANA

L'ADMINISTRATION DES DOUANES

engage quelques

élèves-essayeurs

pour le contrôle des métaux précieux

Conditions d'admission : nationalité suisse ; âge : 18 à 25 ans ; études secondaires ou équivalentes ; connaissance d'une deuxième langue officielle ; aptitude physique.

La direction, désignée ci-après, fournit tous renseignements sur l'activité et la formation professionnelles, sur les conditions de salaire ainsi que le questionnaire à joindre à l'inscription.

Les offres de service autographes doivent être adressées le plus tôt possible à la

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES à Berne.

Importante maison de galvanoplastie horlogère cherche pour son département « Plaqué or galvanique » un

CHEF TECHNIQUE
chimiste ou galvanoplaste

très expérimenté dans la conduite des bains et la préparation des pièces.

Connaissances de laboratoire indispensables pour tous les contrôles de qualité et la préparation des bains d'or, de nickel, d'argent, etc.

Nous offrons : une situation stable, intéressante et bien rémunérée. Semaine de 5 jours.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo qui sera retournée. La plus grande discrétion est assurée.

Ecire sous chiffres P 11403 N à Publicitas, Neuchâtel.

Pour son service de comptabilité, entreprise du centre de Neuchâtel cherche, pour une date à convenir,

une employée

de langue maternelle française, au courant des travaux de bureau en général, et capable de tenir une comptabilité de débiteurs.

Place stable et bien rémunérée.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photo et de la mention de références, sous chiffres A. H. 9725 au bureau de la Feuille d'avis.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A.

engagerait

plusieurs mécaniciens spécialistes

ayant fait un apprentissage dans une école de mécanique et possédant quelques années de pratique. — Faire offres avec prétentions de salaire au bureau administratif de l'entreprise.

Représentant-voyageur

est cherché pour la vente de nos ponceuses à parquet et machines à entretenir les sols.

On demande : homme sérieux et persévérant, avec formation commerciale, éventuellement menuisier-charpentier-parqueteur, français-allemand, marié, âge 25-35 ans de préférence.

On offre : place stable avec fixe, commissions, frais et voiture.

Offres manuscrites détaillées avec références et photo à

DERENDINGER & Cie

Rue de Montbrillant 14, Genève.

GRISE-PIERRE

Commerçants !

A louer dans quartier en pleine expansion quelques arcades de 65 m² à 180 m²

Pour la location : M. L. PETITPIERRE

RUELLE DUBLÉ 1 - Tél. 5 51 15

Inspecteur de « La Genevoise », Compagnie d'assurances, propriétaire

---

(Lire la suite des annonces classées en 18me page)

Un style jeune...
Une ligne sobre...
Une silhouette racée...

Font de ce manteau

«Prince de Galles»

Le charme de la mode
1960

Prix **149.-**

Coupe impeccable dans un lainage mohair de 1re qualité, grand col et 2 poches. Se porte avec ou sans ceinture.

Toujours à l'avant-garde

Naturellement

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Pour fillettes et garçons
les chaussures de qualité idéales pour l'école

27–29 26.80
30–35 28.30

BALLY
cuir brun
supports en cambrure
semelles de caoutchouc

27–29 25.80
30–35 27.80

BALLY
cuir brun clair
supports en cambrure
semelles de caoutchouc

27–29 18.80
30–35 20.80

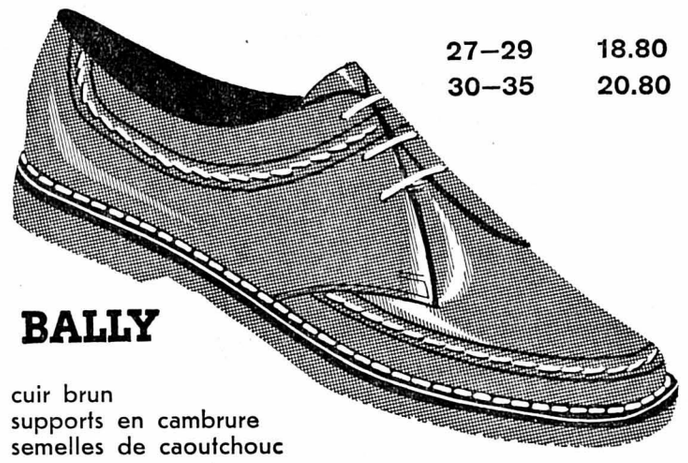

BALLY
cuir brun
supports en cambrure
semelles de caoutchouc

J. Kurth S.A.
Rue du Seyon 3 NEUCHATEL

« Au Friand » sous les Arcades
de nouveau la bonne **CHOUCROUTE DIÉTÉTIQUE**

Petits coqs, poussines, poules à bouillir
à vendre. Parc avicole, Charmettes 29. — Tél. 8 23 90.

Elles sont incomparables nos
Thermo-Couvertures
VOYEZ NOTRE CHOIX
AU CYGNE
C. BUSER FILS
Faubourg du Lac 1

FABRIQUE DE TIMBRES
LUTZ-BERGER S.A.
Beaux-Arts 17, NEUCHATEL
Téléphone 5 16 45

BEAU CHOIX DE
POISSONS FRAIS
du lac, de mer, salés et fumés
LEHNHERR FRÈRES
GROS et DÉTAIL — POISSONNERIE Place des Halles — Tél. 5 30 92 Neuchâtel
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

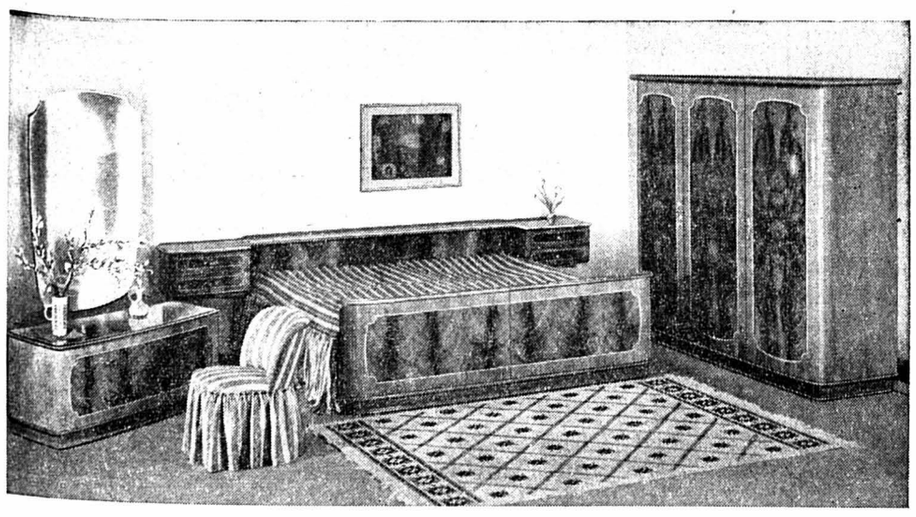

Cette superbe chambre à coucher en noyer pyramide, avec marqueterie en érable blanc et faces arquées, est une des plus belles pièces de notre exposition. Grand choix d'autres modèles à partir de 1065 fr. déjà.

Rossetti

Vous obtiendrez la qualité la meilleure et les conditions les plus intéressantes en choisissant vos meubles directement à notre fabrique. Actuellement plus de 100 mobiliers. Que vous désiriez un ameublement complet ou une pièce isolée ne manquez pas de nous rendre visite. Sur simple demande, service d'auto gratuit à disposition.

Fabrique de meubles Boudry / Neuchâtel Tél. (038) 6 40 58

BON pour une documentation gratuite à nous retourner sous enveloppe affranchie à 5 ct.
NOM : .....
LOCALITÉ : ..... RUE : .....

Boucherie-Charcuterie Rôtisserie
Rohrer Tél. 5 26 05 et 5 26 65
Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi, grande vente de
Bœuf à rôtir et à bouillir
Gros veau, porc, agneau
Une seule qualité : la meilleure
Prix avantageux

Compote aux raves
Porc fumé et salé
Poulet — Poularde — Poule
Lapin frais du pays
Tripes cuites

Quelques nouveautés de saison
Tripes à la Milanaise
Choucroute cuite garnie
Tomates farcies - Salade de céleri
Escargots d'Areuse
Civet de chevreuil, seulement 1re qualité

Vu l'ampleur de notre SERVICE A DOMICILE, vous êtes instamment priés de passer vos commandes la veille ou au plus tard le matin jusqu'à 7 h. 45.

Le jazz,
La rage de vivre:

MEZZ MEZZROW !

le grand clarinettiste signera ses enregistrements
samedi 24 octobre, dès 16 h.

RAYON DE DISQUES

armourins
neuchâtel

Mezz Mezzrow est à Neuchâtel à l'occasion du bal du HOT-CLUB

Les Sports

FOOTBALL

Avant le match de Budapest

Les joueurs hongrois se sont entraînés

Un match d'entraînement qui a été disputé dans la cité provinciale de Nyergesujfalu contre l'équipe du lieu, a permis au directeur technique de la formation nationale hongroise de passer en revue les joueurs sélectionnés pour le match international Hongrie - Suisse (25 octobre à Budapest).

Triomphant par 9 à 1 (mi-temps 3-1), les internationaux magyars ont joué dans la composition suivante :

Grosics (Ilku) ; Matrai, Novak ; Bozsik (Szojka), Sipos, Bundzsak (1 but) ; Sandor (1), Göröcs (3), Albert (2), Tichy (2), Szimcsak.

L'équipe suisse, où Schneiter, blessé, est remplacé par Morf (Granges), a été réunie jeudi soir à Zurich, avant de prendre l'avion vendredi matin pour Vienne, d'où elle rejoindra Budapest par la route, en autocar. Le voyage du retour est prévu pour lundi avec arrivée à Kloten aux environs de 20 h. 30.

Enfin, le match, qui aura lieu au Nepstadion, commencera à 14 heures et sera dirigé par l'arbitre russe Ivan Lukjanov.

Une vague de « jeu dur » déferle en France

La commission sportive de la ligue nationale de football de France, ayant constaté une recrudescence du « jeu dur », et ayant eu à instruire de trop nombreux dossiers d'incidents, attire, dans un communiqué, l'attention des dirigeants de clubs, des joueurs et du public sur la nécessité d'observer en toute circonstance la plus grande correction et les règles de la sportivité.

La commission enjoint notamment aux joueurs d'avoir à l'égard de leurs adversaires une attitude qui ne soit plus indigne de footballeurs professionnels et de faire preuve envers l'arbitre et ses adjoints de la plus grande correction. En ce qui concerne les réactions parfois incontrôlées de certains spectateurs, la commission invite les dirigeants de clubs à demander à leur public, par voie de presse et de haut-parleur, de respecter les décisions des arbitres, et d'accueillir avec courtoisie les équipes visiteuses. La commission annonce des sanctions très sévères contre tout fautif et toute personne dont la responsabilité sera prouvée .

Le tournoi international des juniors de 1960

La commission des juniors de l'U.E.F.A. vient de tenir à Vienne une réunion au cours de laquelle elle a étudié le projet que lui a soumis la Fédération autrichienne de football concernant l'organisation du tournoi international des juniors de 1960.

Cette compétition aura lieu, en principe, du 15 au 24 avril 1960, la finale étant envisagée à cette dernière date. Les seize équipes participantes (chiffre maximum retenu pour le tournoi final) seront logées dans la banlieue viennoise. Les matches se dérouleront à Wiener-Neustadt et Saint-Pölten, respectivement situés à 45 et 65 km. de la capitale autrichienne, et à Linz, distant de 180 km. de Vienne.

La date limite des engagements pour ce tournoi a été fixée au 1er décembre 1959. Au cas où plus de seize fédérations poseraient leur candidature, il y aurait des matches préliminaires. La compétition se déroulera comme les années précédentes : quatre poules de quatre, demi-finales, match de classement et finale. Seul le changement du gardien de but, blessé, sera autorisé pendant les rencontres.

NOUVELLES BRÈVES

- Championnat de France de football de première division : Racing Paris - Saint-Etienne 4-0.
- Match amical : Daring Bruxelles - Stade Français 2-2 (mi-temps 2-1).
- Le premier match international de badminton entre l'Autriche et la Suisse aura lieu samedi (24 octobre), à Radenthein (Kärnten). Voici la composition de l'équipe suisse :

Dames : G. Oeler, S. Conzett, F. Proffer. — Messieurs : E. Chaves, E. Oeler, E. Schneider, A. Jaquier, H.-P. Conzett.

- Championnat du monde de yachting des « snipes », à Porto Alegre ; classement intermédiaire après trois régates : 1. Danemark (Elvström), 3200 points ; 2. Bermudes, 2890 p. ; 3. Espagne, 2817 p. ; 4. Cuba, 2740 p. ; 5. Etats-Unis, 2600 p. ; 6. Belgique, 2533 p. ; 7. Portugal, 2525 p. ; 8. Brésil, 2500 p.
- Les athlètes soviétiques ont battu dix records du monde, quinze records d'Europe et vingt et un records nationaux au cours de la saison 1959. Quatre millions de licenciés sont inscrits dans le sport majeur. Le duel U.R.S.S.-U.S.A. sera spectaculaire aux J.O. de 1960.
- Pelé, Bataglia et Parade ont été sélectionnés pour le championnat militaire sud-américain de football qui aura lieu le mois prochain à Sao Paulo.
- Présélection olympique française de football en vue des matches internationaux contre le Luxembourg et la Suisse amateurs :

Gardien : Wettstein (Mulhouse). Arrières et demis : Polonia (Lens), Artelezza (Troyes), Philippe (Brest), Alpaquer (Marseille), Lelong (Quevilly), Bordas (Saint-Etienne), Ahmed (Brive), Baratto (Reims). Avants : Dubaele (Reims), Abossolo (Bordeaux), Coinçon et Mitoraj (Saint-Etienne), Giner (Perregaul), Aygoul (Marseille), Bourgeois (Lille), Glamarchi (Annecy), Quédec (Racing Paris).

PING-PONG

Le championnat corporatif

Le championat corporatif de Neuchâtel par équipes a débuté. Voici les premiers résultats :

1re série : *Suchard I (Schild-Chassot-Balzli) - Sporeta I (Balzli-Durig-Douillot)* 4-5.

2me série : *Téléphone II (Miauton-Maeder-Maumary) - Crédit Suisse I (Payot-Joggi-Reymondaz)* 5-3 ; *Favag III (Antoni-Lenz-Schmidlin) - Favag IV (Saner-Fortunati-Spichiger)* 5-4 ; *Sporeta II (Pétremand-Jornod-Rigolet) - Favag II (Schmieck-Kusch-Scheer)* 5-4.

Le Lausannois Zappelli premier au sabre

Le championnat d'escrime au sabre, organisé à Zurich, a permis à l'excellent tireur lausannois Oswaldo Zappelli de s'adjuger un nouveau titre national. Nous voyons ci-dessus Zappelli après sa victoire alors qu'on vient de lui remettre son challenge.

BOXE

Scandale en Allemagne

Scandale dans les milieux pugilistiques de l'Allemagne de l'Ouest ! La lecture de l'illustré « Der Stern » nous en apprend de belles sur la boxe en général et sur le match Dulles - Wohlers en particulier.

L'arbitre de Hambourg, M. Tomser, avait bel et bien compté Wohlers k. o. lors du premier knock-down de l'Allemand devant Drille. Mais l'organisateur, M. Gœttert, qui était près du ring, ordonna à l'arbitre de faire continuer le combat. Engagé et payé par Gœttert, l'arbitre obéit. C'est ainsi que Drille fut contraint de mettre k. o. le malheureux allemand une deuxième fois, ce soir-là.

M. Gœttert est d'ailleurs coutumier du fait. Pour protéger le même Wohlers, il fit disqualifier l'Américain Randy Sandy, alors que son boxeur-vedette était k. o. debout. Le lendemain Randy recevait sa bourse et l'ordre de repartir illico pour les Etats-Unis.

BEYROUTH. — Voici les derniers résultats enregistrés aux Jeux méditerranéens, à Beyrouth :

Gymnastique. — Classement individuel : 1. Caymaris (Fr) 55,60 p. ; 2. Ismail (R.A.U.) 55,55 p. ; 3. Ghoneim (R.A.U.) 54,80 p. ; 4. Waress (R.A.U.) 54,15 p. ; 5. Mathiot (Fr) et Fauquex (Fr) 53,95 p. ; 7. Allan (R.A.U.) 53,80 p. ; 8. Belenguer (Esp) 53,45 p. ; 9. Jaillard (Fr) 53,25 p. ; 10. Dot (Fr) 52,95 p. — Par équipes : 1. République arabe unie, 220,80 p. ; 2. France, 218,70 p. ; 3. Espagne, 206,65 p. ; 4. Liban, 97,50 p.

Football. — Turquie bat Liban 2-1 (mi-temps 1-0).

Athlétisme. — 200 m. : 1. Genevay (Fr) 20"9 ; 2. Georgopoulos (Gr) 21"1 ; 3. Cahen (Fr) 21"3 ; 4. Cormalis (Gr) 22"1 ; 5. Koumitoudis (Gr) 22"1 ; 6. Albaram (Esp) 22"4. — 5000 m. : 1. R. Bogey (Fr) 14'31" ; 2. Garcia (Esp) 14' 32" ; 3. Perez (Esp) 14' 45" ; 4. Beddiaf (Fr) 14' 57"6 ; 5. Guerouani (Maroc) 15' 05"2 ; 6. Boughalem (Tunisie) 15' 12". — Relais 4 x 100 m. : 1. France (Cahen, David, Genevay, Brakchi) 41"5 ; 2. Grèce, 41"7 ; 3. Espagne, 42"2 ; 4. République arabe unie, 43"4 ; 5. Liban, 45"5. — 1500 m. : 1. Barris (Esp.) 3' 50"6 ; 2. Clausse (Fr) 3' 51"8 ; 3. Depastas (Gr) 3' 52"6 ; 4. Dalkilic (Tur) 3' 53"4 ; 5. Dargouth (Tunisie) 3' 59"2 (record national) ; 6. Rachouan (R.A.U.) 4' 00"1.

HOCKEY SUR GLACE

Le premier tour principal de la coupe suisse

Young Sprinters recevra l'équipe de Binningen

Créée il y a quatre ans par le vice-président de la L.S.H.G., la coupe suisse enregistre une participation toujours plus grande. C'est ainsi que pour son édition 1959-1960, plus de 30 inscriptions sont parvenues aux organisateurs. Trois matches préliminaires ont dû être prévus afin de permettre de disputer les seizièmes de finale avec 32 équipes. Le tirage au sort pour le premier tour principal a été établi de façon à ce qu'aucune rencontre n'oppose deux formations de la Ligue nationale.

Voici l'ordre des matches :

Tour préliminaire : Veltheim-Bassendorf, Thoune-Rotblau, Yverdon-Fleurier.

1er tour principal : C.P. Zurich-Aarau, Lugano-Rheinfelden, Ambri Piotta-Rapperswil, Uzwil-Kloten, Young Sprinters-Binningen, Grasshoppers - Effretikon, vainqueur de Veltheim-Bassecourt contre Bâle, Winterthour-Gottéron, Star Lausanne - Servette, Langnau - Soleure, Lausanne le Locle, Sion-Bienne, Berne-Petit-Huningue, Urania-Viège, la Chaux-de-Fonds contre vainqueur de Thoune-Rotblau, Martigny contre vainqueur de Yverdon-Fleurier.

Le tournoi international de la Chaux-de-Fonds

Dynamo Berlin : un danger pour les Parisiens d'A.C.B.B.

La traditionnelle coupe de la Chaux-de-Fonds se déroulera durant le prochain week-end. On regrettera l'absence des Young Sprinters de notre ville. On doit cependant admettre que la participation à cette compétition est d'excellente qualité.

Il y aura le détenteur de la coupe, l'équipe parisienne d'A.C.B.B., le champion de l'Allemagne de l'Est, Dynamo Berlin, qui accumule les succès actuellement dans notre pays. Il y a le champion suisse Berne et finalement l'équipe locale qui, on s'en souvient, s'est emparée la saison passée du titre de ligue B.

Les éliminatoires auront lieu samedi et opposeront d'une part, A.C.B.B. et Chaux-de-Fonds et, d'autre part, Berne et Dynamo Berlin, ce qui nous vaudra des chocs entre Latins et Nordiques. Les finales se dérouleront le lendemain. Bien que nous ne sommes qu'en début de saison, cette compétition sera très intéressante, surtout en raison de la valeur des deux équipes étrangères qui, maintenant déjà, affichent une excellente forme. Disons encore que les Parisiens mettront tout en œuvre pour gagner, car ce serait leur troisième victoire consécutive dans cette compétition. Mais ils trouveront en Berlin surtout un rude adversaire.

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

- Le gouvernement chilien a alloué un crédit de 20 millions de francs suisses aux organisateurs du championnat du monde de footbal 1962.
- C'est Vicente Feola qui dirigera la sélection amateurs de football du Brésil aux Jeux olympiques de Rome.
- Le boxeur poids lourds américain Daniels a battu aisément aux points son compatriote Bob Baker au cours d'un combat disputé en dix rounds à Pittsburg.

NOTRE CHRONIQUE DE GYMNASTIQUE

Le cinéma au service de la S.F.G.

Depuis de nombreuses années, les dirigeants de la Société fédérale de gymnastique ont compris la valeur du film cinématographique et le parti qu'ils pouvaient en tirer pour l'enseignement des diverses épreuves du vaste programme fédéral, comme aussi pour la propagande et le recrutement de ses membres.

La commission fédérale de presse et propagande de la S.F.G. a suivi de près ce problème et aujourd'hui, la cinémathèque de la Maison du gymnaste à Aarau peut mettre à disposition des instructeurs et des sections une grande variété de films : courts métrages sur la technique, films des activités d'autres fédérations de gymnastique, compétitions nationales et internationales, championnats du monde, etc. Ces films ont été tournés par des amateurs initiés à la gymnastique, comme aussi par des professionnels pour le compte de grandes firmes commerciales. Ce fut le cas notamment pour les films des dernières fêtes fédérales de Lausanne et Zurich et des championnats du monde à Bâle. La collection des films purement gymniques est complétée par une vaste série de documentaires sur la vie et les activités des pays avec lesquels la S.F.G. entretien des rapports suivis dans le domaine gymnastique : Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, France, Italie, etc.

✣ ✣ ✣

Tous ces films sont à la disposition des directeurs de cours pour leur enseignement et à la disposition des sections pour leurs soirées récréatives ou leurs séances d'information et de propagande.

En cette année, où le livre d'or de la S.F.G. s'enrichit d'une grande et belle page : celle de la Fête fédérale de Bâle, une nouvelle réalisation de taille vient aussi enrichir la cinémathèque des gymnastes.

Un nouveau film a été tourné sous la direction de la commission fédérale de presse et propagande. Il s'agit d'une bande sonore et en couleur, en 16 mm. d'environ 500 m. Les prises de vue ont été confiées au cinéaste Brun de Soleure et les textes au technicien Fankhauser de Berne. La première partie montre de splendides vues de diverses régions du pays avec les activités journalières, coupées de scènes illustrant l'influence de la gymnastique dans la vie du peuple suisse.

✣ ✣ ✣

La seconde partie est entièrement consacrée à la Fête fédérale de Bâle. Le tout constitue un panorama de la S.F.G., allant de l'entraînement individuel des gymnastes, à la préparation collective d'une section pour aboutir à l'apothéose d'une fête fédérale : les exercices généraux de tous les participants.

Nous avons eu l'avantage et le grand plaisir d'assister à la première présentation de cette belle réalisation dimanche dernier à Lucerne.

Ce film, intitulé « Avec élan à travers la vie », a fait l'admiration des quelque cinq cents personnes conviées à cette « première ». Prises de vues, transitions et contrastes entre la ville, la campagne et la montagne, relations des activités gymniques avec les activités professionnelles, présentation des multiples disciplines de la S.F.G., les concours individuels et collectifs, exercices d'ensemble finaux, tout a été choisi, tourné et commenté avec un rare bonheur.

Ce nouveau film, qui situe bien le rôle de la S.F.G. sur le plan national sera le meilleur moyen de faire connaître sa valeur et le but patriotique qu'elle poursuit.

B. G.

PLAISIR DE LIRE

DEUX ROMANS NON CONFORMISTES

JE par Yves VELAN
LA GRENOUILLE par Maud FRÈRE

Généralement, lorsqu'un romancier raconte une histoire de pasteur, c'est pour analyser les difficultés d'une vocation : crises de conscience, drame familial, heurts avec les paroissiens, etc. Généralement aussi, ce genre de romans est un peu déprimant, car le fardeau qui pèse sur les épaules du héros est lourd, sa foi manque d'élan et de conviction ; avant même le combat, c'est déjà un vaincu. Néanmoins, la lutte qu'il mène a un caractère de réelle noblesse, et le lecteur comme l'auteur respecte en lui le témoin, quelquefois même le martyr, d'un idéal qui peut-être ne répond aujourd'hui plus à rien.

Qu'est-ce donc qui a permis à Yves Velan, dans ce roman intitulé simplement Je (1), ***de rompre avec ce genre et de faire du nouveau, disons même du sensationnel ? C'est la hardiesse de son point de départ. S'inspirant de la Nausée, de Sartre, il fait de son héros, le pasteur Jean-Luc Friedrich, un retourné, un écœuré, un révolté. On se rappelle avec quel furieux ressentiment Sartre prenait à partie les gens riches et vertueux, défenseurs de la propreté morale et remparts de l'ordre social ; en un mot, les « salauds ». C'est avec le même dégoût, exactement, qu'Yves Velan prend position contre tous ceux qui, en Suisse romande, incarnent la respectabilité.***

Jean-Luc a un complexe. Loin d'être guéri, loin d'être sauvé par le Dieu de toute justice, l'homme confronté avec la pureté absolue se sent d'autant plus coupable ; la grâce de Dieu lui dévoile son péché, elle le fige dans sa disgrâce. Dès lors, plus on vit avec Dieu, plus on est malheureux. Taré. Damné. Tel se découvre Jean-Luc. Enfermé dans un cercle. Et l'horrible, c'est que Dieu lui-même n'y peut rien, car Dieu lui-même est « prisonnier de ma propre disgrâce ». Dieu et l'homme ne peuvent que se tourner le dos.

Le côté bizarre et un peu comique de l'affaire, c'est que pas un instant le pasteur Jean-Luc Friedrich ne songe à rejeter sa foi ni à abandonner son ministère. Il accepte, il se résigne ; c'est un jeu malsain, mais il faut le jouer jusqu'au bout. « Le pasteur, constate-t-il, carrefour de l'homme et du divin. Nous sommes les pores par où Il peut pénétrer les ouailles. Tout cela est un peu huileux. Oui, ma voie est celle de l'abaissement. » Il dit cela avec humour, car il jouit de sa propre dégradation, suprême refuge d'une liberté qui lui permet de narguer le Dieu qu'il sert, et d'affirmer jusque dans la honte un reste de fierté.

Détestant les « gens de bien », Jean-Luc a pour amis, dans sa paroisse, les communistes. C'est logique. Ne sont-ils pas, devant la bonne société, exactement dans le même rapport que lui-même devant son Dieu ? Des bannis, des pestiférés. Des disgraciés. Toutefois leur naïveté l'agace parfois un peu, de même que leur vertuisme. La nature humaine n'est pas si simple, et l'on n'en résout pas le problème en renversant les rapports qui la gouvernent.

La revanche de Jean-Luc sera plus subtile, plus trouble aussi. Il se rend un jour en cachette à la ville, et là, dans un lieu de débauche, en gravissant « l'escalier du vice », il se donnera le plaisir de faire la nique à la fois à son Dieu et aux gens bien. Ils s'imaginaient le tenir ? Eh bien ! non. Il leur échappe.

S'être avili, n'est-ce pas avoir gagné définitivement le large ? Ne va-t-on pas être obligé de le destituer ? Hélas, non. Quoique dénoncé par un collègue, le malheureux ne sera pas libéré de son poste ; simplement, on l'oblige à se marier. Il devra reprendre le collier ; il est forçat à vie. Un seul avantage : il se connaît maintenant un peu mieux.

Ecrit sans intention de scandaliser, ce roman a la valeur d'un courageux témoignage. Il n'est pas sans défauts. C'est trop, dans la pensée, un disciple de Sartre qui l'a écrit, et dans la facture, un émule de Joyce. En lisant la scène du mauvais lieu, la plus vivante du livre, on pense à M. Leopold Bloom hantant les quartiers mal famés de Dublin.

D'autre part, la technique du monologue, reprise elle aussi de Joyce, est appliquée avec trop d'insistance ; cela devient vite lassant. On a l'impression de tomber dans un pot de mélasse et que jamais on n'en ressortira. Mais l'auteur y est tombé avant nous ; et c'est sa manière de s'y débattre qui fait la force et le pittoresque de son livre.

~ ~ ~

La Grenouille (2), *de Maud Frère, est une œuvrette sans prétention, mais nette, fine, agréablement écrite. Une famille bourgeoise ; René et Jeannot, des enfants terribles ; et Valérie, une domestique bourrue, qui est laide et que l'on a surnommée la Grenouille. Les enfants une fois mis en pension, privée d'amour, elle se suicidera.*

Dans cette histoire, tout est pointu ; les personnages y parlent par petites phrases qui ont toutes un arrière-goût de méchanceté. C'est la vie, oui, mais vue sous un angle qui la rend courte et dure.

P.-L. BOREL.

(1) Le Seuil.
(2) Gallimard.

PLAQUETTES DE POÉSIE

Décidément, Valéry avait raison. Il est une poésie qui, justement parce qu'elle croit s'élever sur les ailes du sentiment, va à l'encontre de la vraie poésie. « Heureux qui garde aux jours obscurs une fenêtre sur l'azur. » Hélas ! pourquoi William Argenton gaspille-t-il son talent à chanter cette *Fenêtre sur l'azur* (1), si banale, si souvent rebattue ?

Plus valable est l'inspiration de Thérèse de Martenne dans la *Chaîne des Douleurs* (2), non qu'elle atteigne à une réelle originalité, mais simplement parce que forme et fond s'y pénètrent et s'y harmonisent ; le sentiment y devient douce mélopée :

Mon angoisse remonte avec le crépus-
[cule
Errant dans le brouillard de ce jan-
[vier trop doux.
Je regarde le ciel qui s'enfonce et
[recule,
Et le soir sur les toits marchant à
[pas de loup...

De l'enfance, des papillons, de la joie, des paysages magiques, tout cela bruit, scintille et tourbillonne dans *Les Ombres s'allongent* (3) de Mary Cressac. Du sentiment, un peu trop peut-être, il y en a, de nouveau, qui fait de l'*Etape vers l'inconnu* (4), de Liliane Dufour, une station romantique ; mais le rêve y est, avec d'aimables et gracieuses visions :

Un parterre de roses,
Un oiseau qui se pose,
Et puis, tant d'autres choses !

Une gerbe d'images, fraîches ou obscures, telle se présente à nous la plaquette de Claude Mortès, *Ciels et brouillard* (5). Ici le mot acquiert l'autonomie, et avec elle un incontestable pouvoir évocateur. Le ciel s'enflammant, les rêves du poète s'y inscrivent en visions dorées :

Escabelles d'azur,
vers l'idéale grève
des océans du rêve,
élevez nos cœurs durs !

Beaux songes de lumière
sous la mitraille d'or,
triomphez de la mort !
car voici des clairières

où l'Amour brûle encor...

Quant aux « rimailleries » qu'Yves Descrières intitule *La Glane en gerbe* (6), elles ont le mérite de se présenter pour ce qu'elle sont : des jeux d'esprit, dont certains sont fort plaisants. Et pour terminer, le numéro de septembre de *Points et Contrepoints*, contenant des *Notes intimes* de Marie Noël.

1) Corbaz.
2) Debresse-Poésie.
3) Debresse-Poésie.
4) Presses contemporaines.
5) Debresse-Poésie.
6) Presses contemporaines.

LES LETTRES

★ *A la fin de ce mois, Mme Dorette Berthoud fera paraître, aux Editions de la Baconnière, un ouvrage intitulé : « Le général et la romancière », ouvrage composé d'après quelque 300 lettres inédites du général de Montesquiou et de Mme de Genlis, réfugiés en Suisse pendant la Révolution française, à Mme de Montolieu, la romancière vaudoise. Il s'agit d'épisodes pittoresques et significatifs de l'émigration dans notre pays. On sait qu'aucune étude d'ensemble n'a jamais été consacrée à ce sujet passionnant.*

LA MUSIQUE

★ *M. François Demierre, l'éminent organiste de Vevey, exerce ses fonctions d'organiste de l'Eglise nationale depuis quarante ans à l'église Saint-Martin, avec autant de talent que de fidélité. M. Demierre est bien connu dans notre canton où il a donné de nombreux concerts. Il a présidé l'Association des organistes protestants romands et il est un des animateurs de la vie musicale de Vevey.*

★ *M. André Luy, organiste de la Cathédrale de Lausanne — autrefois organiste de la Collégiale de Saint-Imier — a été nommé président de l'Association des organistes protestants de la Suisse romande.*

CARNET DU JOUR

Cinémas

Palace : 20 h. 30, Sursis pour un vivant.
Arcades : 20 h. 30, Les 400 coups.
Rex : 20 h. 15, La révolte des pendus.
Studio : 20 h. 30, Les affreux.
Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, Charlie Chaplin.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les racines du ciel.

PHARMACIE D'OFFICE :
M. Droz, Concert - Saint-Maurice
Dès 23 h., pour urgences seulement

MOTS CROISÉS

Problème No 103

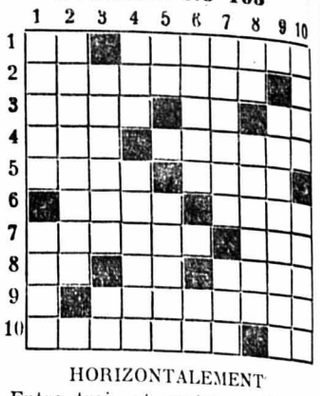

HORIZONTALEMENT

1. Entre trois et quatre. — Les bons font les bons amis.
2. Qui offense la vertu.
3. Cor qui pousse loin des pieds. — Près du sol. — En flammes.
4. C'est lui qui fait la chanson. — Chant funèbre improvisé.
5. Collège d'Angleterre. — Crâne.
6. Troublés. — Boisson gazeuse.
7. Donne des couleurs pâles. — Le petit est plus familier.
8. Parfois hors de portée. — Préfixe. — Prénom féminin.
9. Greffe.
10. Sans chaîne. — Bradype.

VERTICALEMENT

1. Amour filial. — Sensation annonciatrice de crise.
2. Qui ne se meut qu'avec difficulté.
3. Promenade en file indienne. — Cœur de veau.
4. Tranquille. — Sans déguisement.
5. Il n'est jamais altéré. — Intervalle musical.
6. L'auteur de Sans Famille. — Préposition.
7. Villes fortifiées. — Moteur principal.
8. Guide de pointe. — Ebranle.
9. Chanta à demi-voix.
10. Il fait valoir le brio de l'artiste. — Célèbre famille de luthiers.

Solution du problème No 102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	■	P	I	S	T	O	L	E	T
2	M	A	I	L	■	E	R	A	T	O
3	B	U	T	■	P	■	D	I	E	U
4	E	T	O	N	N	E	■	D	R	■
5	T	A	N	I	E	R	E	■	I	T
6	E	N	■	L	U	R	O	N	N	E
7	M	■	D	■	S	E	N	I	O	R
8	E	T	O	C	■	R	■	T	U	E
9	N	E	P	A	L	■	A	R	I	A
10	T	R	E	P	A	S	S	E	■	U

RADIO

Vendredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil en Amérique du Sud. 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 7.25, musique rythmée. 9.15, émission radioscolaire. 9.45, musique française du XVIIIme siècle. 10.10, émission radioscolaire. 10.40, piano. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., au carillon de midi avec à 12.15, le mémento sportif. 12.45, informations. 12.55, en vers et contre tous. 13 h., trois fois trois. 13.30, compositeurs suisses, avec l'orchestre de la Suisse romande. 14 h., matinée classique pour la jeunesse.

16 h., feuilleton. 16.20, compositeurs et interprètes de chez nous. 17 h., musimagazine de la femme. 18 h., causerie. 18.25, mélodies viennoises. 18.30, au rendez-vous des quat'saisons. 19 h., miniparteut. 19.15, informations. 19.25, la situation internationale. 19.35, le miroir du monde. 19.45, le concert sur la place. 20 h., indiscrétions. 20.15, musique aux Champs-Elysées. 21.30, romances : les tziganes. 21.50, concerto. 22.30, informations. 22.35, trois compositeurs suisses. 23.12, musique patriotique.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 6.50, quelques propos. 7 h., informations, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, orchestre B. Silbermann. 7.15, nos compliments. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., piano-cocktail. 12.20, communiqués touristiques. 12.30, informations. 12.40, le barbier de Seldwyla. 12.45, pour les amateurs d'opéras. 13.30, interprètes suisses. 14 h., pour Madame.

16 h., thé-concert. 16.45, causerie. 17 h., musique tchèque. 17.30, pour les enfants. 18 h., chansons américaines. 18.20, en hommage du maestro Montegazzi. 18.40, actualités. 19 h., chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., virtuoses du clavier. 20.30, album de cabarettistes. 21 h., quelques ouvertures de J. Offenbach. 21.30, à la lumière de la rampe. 22.15, informations. 22.20, musique de chambre.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, Genève, un film de la série « Hauts lieux de l'Esprit ». 20.55, « Angela », un acte. 21.20, Jazz Festival 1959. 21.50, télé-flash. 22 h., reportage d'actualité. 22.30, informations.

EMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, reportages et commentaires. 20.40, « L'inspecteur Garet », film policier. 21.05, jazz pour tous. 21.35, la découverte de l'Oréopithèque. 22 h., reportage d'actualité. 22.30, téléjournal.

Demain :
Le médecin de famille

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE la petite couturière de PARIS

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

SAVEZ-VOUS QUE pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti. G. BOREL.

Concours 3110 prix
Raviolis Roco nature
1er-5e prix:
Emplettes gratuites pendant un mois
Demandez votre bulletin de concours dans le prochain magasin d'alimentation.

Un nouveau menu de saison

compote aux raves avec porc fumé ou salé, et toute la gamme de nos saucisses.

Première compote kg. -.75

Bell

LABEL La marque d'un travail équitablement rémunéré

PLUIE et MI-SAISON...

CASQUETTE DE PLUIE
en popeline imperméable, doublée, se pliant pour se ranger dans la poche
6.90

«TREVIRA» MANTEAU DE PLUIE ET MI-SAISON
très pratique pour l'homme d'affaires ; imperméable, infroissable, chaud et très léger. Entièrement doublé satin. Façon auto-coat **138.-**

ÉLÉGANT IMPERMÉABLE
en popeline retors, entièrement doublé du même tissu, manches et poches raglan, se porte avec une ceinture à nouer. Coloris mode **89.-**

MANTEAU DE PLUIE POUR GARÇON,
en gabardine coton, doublé satin. Façon auto-coat avec ceinture à nouer. Teintes pratiques.
De 6 à 16 ans 6 ans 49.-
Augm. par 2 ans 5.—

armourins neuchâtel

Les gens heureux boivent
Appenzeller
Alpenbitter
...car il est si fin, si merveilleusement équilibré. Naturel (à base de plantes des alpes). Idéal avant et après les repas. Exquis à toute heure... sec et à l'eau... chez soi et au restaurant. Parfait comme cadeau !
...il est si bon, si généreux !

A7

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Le seuil interdit

par 38

SAINT-ANGE

Sylvère dut crier une seconde fois :

— Permettez-moi de me retirer, madame !

— Non, non, pas encore !

— Je crains d'être indiscret.

— Pas le moins du monde ! C'est seulement le comte qui me réclame. Il cogne contre le plancher avec la canne qui est à portée de son divan. Et je dois toujours me précipiter vers lui... et je dois lui servir de domestique... Il me tyrannise, il m'humilie... Qu'il frappe... qu'il frappe... Aujourd'hui, je ferai preuve d'indépendance, je n'obéirai pas !

— Mais s'il est plus malade ? S'il a besoin d'aide ?

— Lui ? Pas du tout ! Il est très en colère, sans plus ! Ah !... qui me délivrera enfin ? Personne ne s'imagine mon martyre ici... J'espérais qu'Adeline serait pour moi une compagnie, un soutien... Non, je la vois à peine. Elle s'isole dans sa chambre, ou passe la journée dehors. Son père n'a pas voulu la recevoir, qu'y puis-je ? Il la déteste, est-ce ma faute ? Adeline devrait être mon amie, je suis bien son alliée. Dites-le-lui, puisque vous la rencontrez souvent. Ah !... jeune homme, ne me regardez pas avec cette commisération... Je ne suis pas folle ! Je vais même vous faire un aveu : j'ai de l'affection pour vous... J'ai deviné votre secret... C'est un beau secret... et je vous aiderai ! Ne rougissez pas !

Sylvère dut s'appuyer au mur, tant cette brusque allusion à son amour le déconcertait.

— Mais, madame, dans mon attitude, je ne sais ce qui vous autorise à croire...

— Moi, je sais ! Cela suffit (Elle eut sa voix chaude, convaincante.) Pourriez-vous me jurer que je me suis trompée ?

— Il est possible que, parfois, j'aie rêvé ce rêve, balbutia-t-il. Je vous jure que je ne m'y suis jamais attardé. L'esprit des jeunes gens est souvent plein d'estravagances irréalisables. Et je suis prêt à en demander pardon à Mlle de Morogue si par malheur elle devait s'en douter.

— Et pourquoi donc ? demanda Diana avec force. Que signifie cette humilité.

— Mlle de Morogue est trop loin de moi.

— Trop loin ? Moi je l'estime plus proche de vous que n'importe qui de son entourage. Ne parlons pas de son père. Ne parlons pas de moi, ni de Nanette, alors ? (Elle enfla encore la voix.) Vous êtes proche d'elle par la jeunesse, par la beauté. Proche d'elle par vos souvenirs.

— Qui nous séparent, au contraire.

— Cela n'est rien ! Vous aimez Adeline de Morogue qui est pauvre... que sa marraine n'a pas dotée... que sa marraine n'a pas armée pour les luttes de ces temps difficiles, qui vit dans une Commanderie perdue, dans un milieu diffamé... Et vous feignez de ne pas être sûr de votre victoire ? Et vous vous morfondez ? Vous êtes trop modeste !

Appuyé au mur, débordé par ce flot de paroles qui l'atteignait au plus profond de lui-même, Sylvère continuait à secouer la tête d'un air de dénégation.

— Mlle de Morogue n'oubliera jamais que je suis fils du régisseur de son père. Elle ne commettra pas de mésalliance.

— De mésalliance... laissez-moi rire...

Diana s'approcha de lui, presque à le toucher. Elle ouvrait et refermait les bras comme des ailes, dans un bruit d'étoffes froissées.

— Innocent ! Regardez-moi. Moi, comtesse de Morogue ! Et vous ne connaissez pas mes origines. Est-ce que le comte a hésité à se mésallier pour m'épouser ?

— Il vous aimait, madame !

— Eh bien ! Adeline vous aimera. Qui voulez-vous qu'elle aime d'autre ici ?

Les coups frappés dans le plancher s'étaient tus. Diana s'effondra lourdement dans le fauteuil.

— Quelle belle scène, n'est-ce pas ? murmura-t-elle, épuisée et ravie. Comme nous avons enlevé cela ! Vous êtes vraiment un partenaire de choix !

La salle s'immergea dans un profond silence.

Tellier était devenu très pâle et reprenait pourtant peu à peu ses esprits. De s'être laissé extorqué son secret par la comédienne le remplissait de honte.

— Cette fois, madame, fit-il, dégrisé, il me faut prendre congé.

Il s'inclinait quand la rousse Nora fit irruption entre eux, encerclant son maître dans une ronde joyeuse.

— Ah ! te voilà revenue... Eh bien ! nous nous en allons.

Adeline suivait la chienne.

— Bonsoir, Sylvère, dit-elle.

En passant près du jeune homme, sans y prêter attention, elle affronta sa belle-mère.

— Madame, mon père vous a appelée d'une façon telle que je suis mortellement inquiète. Je m'étonne que vous ne soyez pas, depuis longtemps, à son chevet. Si j'avais osé, je serais entrée.

— Gardez-vous-en bien, hurla Diana, vous vous feriez chasser...

Les yeux de la jeune fille lancèrent des éclairs.

— Je vous en prie, pas un mot de plus devant Sylvère. Que va-t-il imaginer ?

La comtesse se leva.

— Bah ! Si vous vous figurez que tout le pays ne jase pas sur la violence de M. de Morogue. Il y a beau jour que sa réputation est établie et les quelques paroles que je viens de prononcer n'ont rien appris à M. Tellier. Bonsoir, bonsoir, je me retire chez moi. Soyez sans inquiétude ma petite Lina, j'irai au préalable m'enquérir des raisons qui ont poussé votre père à manifester une telle mauvaise humeur.

Adeline s'assit sur un banc, s'adossa à la table et demeura inerte. Sur ses genoux, la chienne posa le museau et se prit à gémir, levant vers la jeune fille son beau regard d'or liquide. Adeline machinalement caressait le crâne de la bête.

Sylvère demeurait là contemplant la scène, contemplant surtout le visage exquis et douloureux, couronné de ses lourdes tresses. Il aurait voulu tomber à genoux, offrir tout ce qu'il possédait pour consoler Adeline, pour lui faire oublier son humiliation, son chagrin. La conviction de son impuissance, devant cette douleur muette et sans larmes, le torturait.

— Mademoiselle, murmura-t-il enfin, que puis-je faire pour vous ?

Il vit les prunelles grises se fixer sur lui. Il lui sembla que lentement elles remettaient au point l'image qu'elles avaient dû oublier.

Adeline articula imperceptiblement comme pour elle seule :

— Pourquoi suis-je venue ici ? Pour souffrir davantage... J'accourais près de mon père et il est vrai qu'il n'a pas voulu me recevoir. Ma belle-mère m'a attirée parce qu'elle me croyait riche. Elle s'efforce de me retenir, maintenant, pour que je lui serve de diversion. Si je ne puis revoir mon père, je partirai... je retournerai à Chanteuges.

Cette décision mettait Tellier au supplice. Il fit avec ferveur la seule offrande permise, celle de son amitié :

— Je conçois très bien combien la vie doit vous être pesante ici. Au moins, si la pensée que vous avez un ami peut vous donner du courage, je serai cet ami. Disposez de moi, mettez-moi à l'épreuve. Vous me trouverez toujours prêt à vous venir en aide à n'importe quel moment, dans n'importe quelle circonstance.

Adeline souleva les épaules d'un geste las, qui signifiait : « A quoi bon ! »

Sylvère reprit avec une ardeur accrue :

— Je voudrais connaître des mots assez puissants pour vous convaincre de mon désintéressement et de mon affection.

(A suivre.)

A LA VEILLE D'UN IMPORTANT SCRUTIN POPULAIRE A YVERDON

De notre correspondante d'Yverdon :

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de lundi, la Municipalité d'Yverdon a décidé de faire coïncider la date du scrutin populaire sur le service de transports publics local avec celle des élections fédérales. Samedi et dimanche prochains 24 et 25 octobre, les électeurs yverdonnois seront donc appelés à se prononcer au sujet de ce service, à élire deux députés au Conseil des Etats et seize députés au Conseil national. Les électrices pourront se prononcer dans les deux premiers cas. La halle de gymnastique proche de la gare C.F.F. étant trop exiguë, c'est donc la grande salle du Casino municipal (et au collège de Fontenay) que les unes et les autres se rendront aux urnes.

Oui ou non

Au cours de sa séance du 1er octobre 1959 (qui coïncidait avec le sixième anniversaire de la mise en service des gyrobus !), le Conseil communal, après avoir entendu le rapport de la majorité de la commission chargée d'étudier le projet d'aide financière de la S. A. Gyrobus Yverdon-Grandson, avait voté un arrêté en trois articles dont la teneur était la suivante :

1. Afin d'assurer le maintien du service de transports publics entre Yverdon et les Tuileries-de-Grandson, la commune versera à la S. A. Gyrobus Yverdon-Grandson une subvention de 120.000 fr. au maximum pour le paiement de ses dettes à la fin de l'exercice 1959. La participation de la commune de Grandson viendra en déduction de la somme à payer.

2. La garantie de la commune sera donnée à un emprunt de 180.000 fr. au maximum à contracter par la société du gyrobus pour financer l'acquisition de trois autocars destinés à remplacer les gyrobus dans l'exploitation du service de transports publics.

3. La couverture du déficit du nouveau service avec autocars sera assumée par la commune à concurrence de 36.000 francs par an, moins la part de la commune de Grandson.

En outre, sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal avait décidé de demander à l'assemblée de commune de se prononcer sur la réorganisation prévue et ses conséquences.

Electeurs et électrices yverdonnoises répondront par un « oui » ou par un « non » à la question de savoir s'ils approuvent l'ensemble de l'arrêté.

Un vrai dilemme...

A vrai dire, cette question est un dilemme. Car si la majorité du corps électoral refusait de maintenir un service de transports publics, sa disparition serait regrettée par une partie de la population, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les ménagères de quartiers extérieurs qui se rendent deux fois par semaine au marché, des mères de famille dont les enfants utilisent surtout le gyrobus en cas de pluie. Cette partie de la population, même si elle est peu importante par le nombre, mérite que l'on tienne compte de ses besoins.

Mais si la majorité du corps électoral acceptait au contraire de maintenir le service, la dépense représentée par l'aide financière de la commune et la garantie du déficit annuel seraient très onéreuses pour la collectivité. Celle-ci a déjà dépensé près de 430.000 fr. pour les gyrobus ces six dernières années ; elle en dépenserait encore environ 350.000 pour éviter la faillite de la société et financer le nouveau mode de transports ces six prochaines années. Ce qui fait un total approximatif de 780.000 fr. en douze ans, soit une contribution annuelle moyenne de 3 fr. par habitant ou de 12 fr. par famille de quatre personnes...

Le vrai problème est donc de savoir si la situation déjà déficitaire des finances communales permet ce surcroît de charges. Il faut féliciter les autorités yverdonnoises de demander aux 5292 électrices et aux 4600 électeurs de le résoudre eux-mêmes. Car il s'agit d'une décision fort importante et lourde de conséquences pour l'avenir de notre cité.

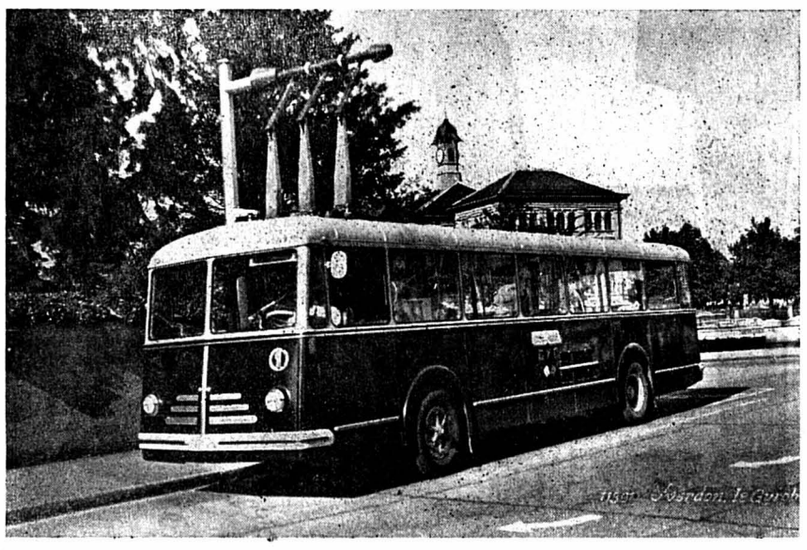

Un spectacle qu'on ne verra bientôt plus à Yverdon : le gyrobus (vide !) à la station de charge de la place Bel-Air.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE
A l'Association broyarde de gymnastique

(sp) Cette association, qui groupe treize sections vaudoises et quatre fribourgeoises, a tenu son assemblée générale dimanche, à Payerne, sous la présidence de M. Marcel Décosterd, de Lucens.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée d'Oron, en 1958, et la présentation des comptes, le président donna connaissance de son rapport sur le dernier exercice, dans lequel il souligna l'intense activité des sections de la régionale. Arrivé au terme de son mandat, M. Décosterd adressa de sincères remerciements à ses collègues du comité pour le travail accompli.

En 1960, c'est la section de Dompierre-Prévonloup qui organisera la fête régionale des pupilles et pupillettes, tandis que celle de Moudon organisera la fête des actifs.

Au cours de l'assemblée, le comité fut renouvelé de la manière suivante : président, Victor Pahud (Saint-Cierges) ; vice-président et chef technique, Robert Binggeli (Oron-la-Ville) ; secrétaire, André Ballif (Lucens) ; caissier, Fernand Chuard (Corcelles-près-Payerne) ; techniciens, André Menoud (Payerne), Jean-Pierre Berger (Dompierre-Prévonloup) et Charles Rastoldo (Saint-Cierges).

LA JONCTION DE DEUX ROUTES A SAINT-BLAISE

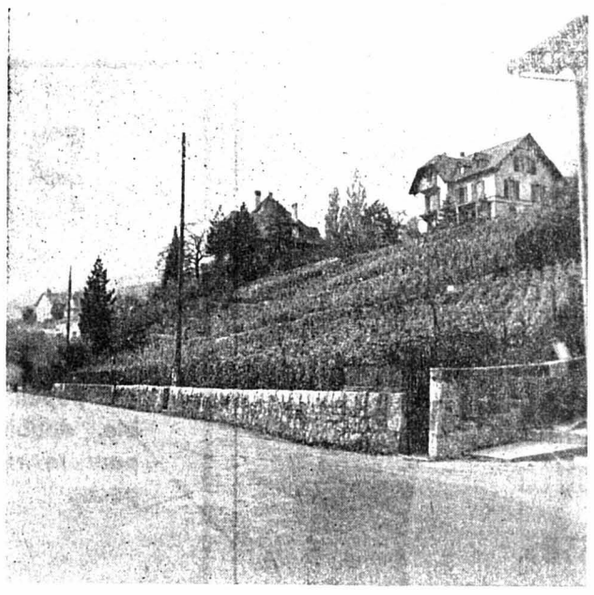

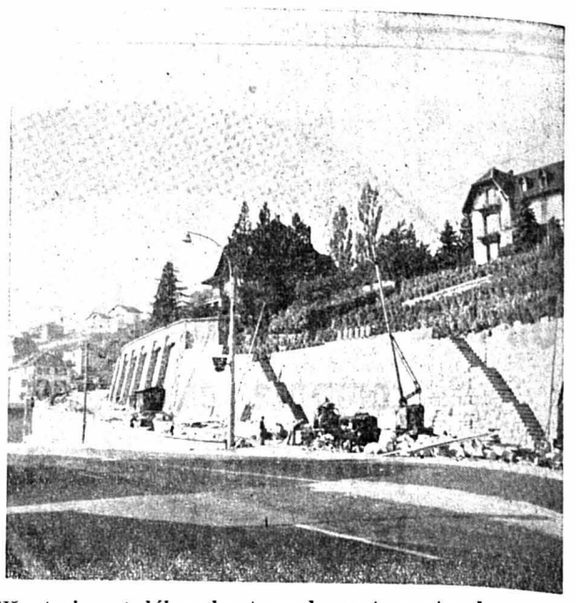

La route venant d'Hauterive et débouchant sur la route cantonale, à l'entrée de Saint-Blaise, est sur le point d'être terminée. Notre photo de gauche a été prise avant les travaux d'élargissement de la route cantonale ; celle de droite montre l'état actuel des travaux de jonction

(Photo G. Verron, Saint-Blaise)

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Le prix du lait changera-t-il le 1er novembre pour les producteurs ?

(C.P.S.). Le comité directeur de l'Union centrale des producteurs suisses de lait a consacré sa dernière séance à l'examen approfondi de la situation sur le marché laitier à la veille des décisions de l'autorité fédérale concernant le prix du lait et la retenue pour l'hiver 1959-1960. Il a constaté, non sans une certaine appréhension, qu'en septembre les livraisons de lait avaient dépassé, en moyenne de la Suisse, de 7,8 % celles de septembre 1958. Avec cela les importations de fourrages concentrés continuent à croître. D'autre part l'exportation du bétail de rente nécessite de nouvelles prestations financières. Quant à l'offre de bétail de boucherie, elle a encore diminué, de telle sorte que l'on doit reprendre l'importation de viande à saucisse. Le comité directeur se plaint que les récentes baisses de prix du colza et des betteraves à sucre décidées par le Conseil fédéral vont à l'encontre de l'extension indispensable des cultures et de la réduction nécessaire de la production animale.

En dépit de cette évolution déplorable, le comité directeur de l'Union centrale des producteurs de lait, d'après « L'industrie laitière suisse », a décidé à l'unanimité de défendre avec énergie ses revendications visant au maintien du prix de base du lait à 43 ct. le litre et à la fixation d'une retenue maximum de 2 ct. à partir du 1er novembre.

Le déficit laitier

En vertu de l'article 4 du statut du lait, le prix de base du lait a été fixé par le Conseil fédéral le 1er novembre 1957 à 43 ct. Pour tenir cependant compte des difficultés d'écoulement, du frein à apporter à la production laitière qui ne cesse de croître et du déficit laitier évalué à 90 millions pour la période allant du 1er novembre 1958 au 31 octobre 1959, le Conseil fédéral a imposé aux producteurs de lait, pour cette période, une retenue de 2 ct. par kg. de lait livré. Les producteurs étant tenus à participer à ce déficit à raison de 18 millions environ pour l'année 1958-1959, il leur sera déduit de la retenue 7 ou 8 ct., montant auquel s'ajoute 1 ct. versé au fonds de propagande de l'Union centrale. Les producteurs de lait recevront donc le remboursement de 1,1 à 1,2 ct. par kg. de lait livré à la fin de l'année laitière qui expire le 1er novembre prochain.

A partir du 1er novembre prochain, les producteurs seront tenus de participer davantage au déficité laitier en vertu de l'arrêté fédéral du 19 juin dernier sur le plan triennal laitier. Comme l'on évalue, pour la prochaine période expirant le 1er novembre 1960 à 21,8 millions de qm. la production de lait commercial, ce qui fait 200.000 quintaux de plus qu'en 1958-1959 (c'est cela qu'on appelle le frein à la production laitière) le déficit laitier se montera à 106 millions de francs qui devront être couverts, selon l'arrêté fédéral du 19 juin, à raison de 18 millions par les prestations fournies en vertu de la loi sur l'agriculture, de 52.6 millions par la caisse fédérale et de 35,4 millions par les producteurs. Sur la retenue de 2 ct. les producteurs devront donc abandonner 1,62 ct. plus 0,1 pour le fonds de propagande.

Que décidera le Conseil fédéral?

Pour assurer la participation des producteurs et freiner la production laitière, le Conseil fédéral peut imposer aux fournisseurs de lait une retenue pouvant aller jusqu'à 3 ct. La commission des spécialistes du lait et après elle la commission consultative permanente proposent de maintenir le prix de base du lait à son niveau actuel et de fixer la retenue à 2 ct.

Il appartient maintenant au Conseil fédéral de se prononcer. Modifiera-t-il le prix de base pour alléger la caisse de compensation du prix du lait, comme d'aucuns lui prêtent l'intention et portera-t-il la retenue à 3 ct. pour arriver enfin à cette réduction indispensable de la production laitière ? On le saura ces jours prochains.

Au Conseil général de Corcelles-Cormondrèche

(c) Le Conseil général s'est réuni le 19 octobre, dans la grande salle de la halle, sous la présidence de M. W. Sœrensen. Les futurs électrices avaient été conviées à assister à cette séance, l'autorité communale pensant ainsi les initier à leurs devoirs futurs. Or... six seulement assistèrent à la discussion d'un ordre du jour qui, à vrai dire, n'avait rien de bien attrayant.

En une heure, six arrêtés furent votés, presque sans discussion, et portant sur les points suivants :

1) Un crédit de 20.750 fr. pour terminer les travaux de réfection de la ciblerie, avec cibles modernes, couverture et clôtures, qui les mettront ainsi à l'abri et des intempéries et des vandales occasionnels.

2) Un droit de passage accordé au haut de la route de la Chapelle, à travers le domaine communal, à M. F. Prêtre. Ce droit ne fait qu'entériner un état de fait.

3) Acquisition d'une parcelle de 120 mètres carrés, au prix de 5 fr. le mètre carré, près de la décharge publique, à Cormondrèche.

4) Les échelles de nos pompiers, au moins deux d'entre elles, devenant peu sûres, un crédit de 1800 fr. est accordé à la commission du feu pour l'achat de deux échelles modernes. Cet achat de 3000 fr. bénéficie d'une subvention de 1200 fr. de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie.

5) Un échange de terrain entre l'hoirie Bugnon à Cormondrèche, et la commune est ratifié.

6) Le seul objet à l'ordre du jour ayant suscité une discussion et une opposition de la part des conseillers socialistes est le nouveau barème de la taxe d'exemption du service de défense contre l'incendie

Cette taxe dépend de l'impôt communal payé par le contribuable. Or, l'impôt ayant été augmenté, il y a trois ans, automatiquement la taxe a augmenté, ce que l'exécutif a trouvé excessif. Le nouveau barème tient compte de la chose. Les socialistes auraient voulu dégrever davantage les petits salaires. Leur proposition n'a pas trouvé grâce devant le conseil qui, par 21 voix contre 7, a accepté les propositions du Conseil communal.

Notons que tous les autres arrêtés ont été votés à l'unanimité.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE
Au Conseil municipal

(c) Le Conseil municipal a alloué les crédits suivants : 27.500 fr. pour la correction du Quai-du-Haut, devant le nouvel immeuble Wyss ; 36.500 fr. pour l'aménagement de W.-C. et d'un édicule de caisse près du terrain de sport du Tilleul, ainsi que pour l'extension de la clôture.

Au service du feu. — Au 1er janvier 1960, les changements suivants interviendront au service du feu : Le capitaine du service du feu Riesenmei, vice-commandant et chef de service pour les pompiers d'immeubles, est licencié sur sa demande pour la fin de l'année. L'état-major du corps des sapeurs-pompiers est complété par la nomination de M. Werner Zürcher, promu capitaine. Sont promus : M. Ed. Burri, commandant ad interim de la compagnie 2, nommé premier-lieutenant ; lieutenants, les sous-officiers Hans Koradi, Max Jucker, Albert Strasser et Walter Gasser.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON
Succès d'une mission

(c) La semaine missionnaire catholique qui vient de se dérouler à Dombresson ayant obtenu un heureux succès, la paroisse de Cernier envisage de célébrer la messe le dimanche, à Dombresson dès qu'un local adéquat aura été trouvé.

VALANGIN
Culte d'engagement des responsables paroissiaux

(c) Dimanche dernier s'est déroulé, dans notre foyer paroissial, un culte de circonstance au cours duquel quatre monitrices d'école du dimanche et un chef adet ont pris l'engagement de servir Dieu durant une année. Cette cérémonie coïncidait avec la présentation des catéchumènes qui commencent leur instruction religieuse. Le culte était présidé par le pasteur Schneider qui prononça une très belle prédication de circonstance. Le service commença par deux baptêmes et se termina par la sainte cène.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	21 oct.	22 oct.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	102.90 d	103.—
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.95	102.—
3 % Féd. 1949	98.10	98.10 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.25	95.— d
3 % Féd. 1955, juin	98.—	98.15
3 % C.F.F. 1938	99.—	99.05
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1180.—	1170.—
Union Bques Suisses	2475.—	2470.—
Société Banque Suisse	1835.—	1820.—
Crédit Suisse	1860.—	1850.—
Electro-Watt	1826.—	1823.—
Interhandel	3430.—	3420.—
Motor-Colombus	1485.—	1475.—
Indelec	915.—	915.—
Italo-Suisse	776.—	777.—
Réassurances Zurich	2350.—	2350.—
Winterthour Accid.	830.—	830.—
Zurich Assurances	4900.— d	4900.— d
Saurer	1270.—	1260.—
Aluminium	3950.—	3950.—
Bally	1345.—	1355.—
Brown Boveri	3100.—	3115.—
Fischer	1510.—	1520.—
Lonza	1470.—	1470.—
Nestlé	2045.—	2040.—
Nestlé nom.	1342.—	1335.—
Sulzer	2610.—	2605.—
Baltimore	188.50	188.50
Canadian Pacific	117.50	117.—
Pennsylvania	72.—	71.75
Aluminium Montréal	145.—	145.50
Italo-Argentina	41.25	41.—
Philips	736.—	739.—
Royal Dutch Cy	177.—	177.—
Sodec	77.25	76.25
Stand. Oil New-Jersey	203.—	203.—
Union Carbide	588.—	589.—
American Tel. & Tel.	342.—	343.50
Du Pont de Nemours	1116.—	1113.—
Eastman Kodak	394.—	393.—
General Electric	337.—	333.50
General Motors	232.—	232.50
International Nickel	417.—	420.—
Kennecott	401.—	401.—
Montgomery Ward	216.—	215.—
National Distillers	137.50	137.50
Allumettes B.	118.50	118.—
U. States Steel	431.—	429.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	6490.—	6475.—
Sandoz	6750.—	6750.—
Geigy, nom.	9425.—	9400.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	17725.—	17900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	875.—	876.— d
Crédit Foncier Vaudois	835.— d	835.—
Romande d'Electricité	520.—	520.—
Ateliers constr., Vevey	645.—	640.—
La Suisse-Vie	4300.—	4475.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	158.—	160.—
Bque Paris Pays-Bas	303.—	300.—
Charmilles (Atel. de)	930.—	920.—
Physique porteur	780.—	780.— d
Sécheron porteur	515.—	515.—
S.K.F.	300.—	301.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	21 oct.	22 oct.
Banque Nationale	700.—	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.— d	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1460.— o	1460.— o
Ap. Gerdy Neuchâtel	225.— o	225.— o
Câbl. élec. Cortaillod	16100.— o	16.100.— o
Câbl. et Tréf. Cossonay	4850.— d	4700.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2575.— d	2650.—
Ed. Dubied & Cie S. A.	1875.—	1825.— d
Ciment Portland	6500.— d	6600.— d
Etablissem. Perrenoud	480.— o	480.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	510.— o	495.—
Suchard Hol. S.A. «B»	2600.— d	2550.— d
Tramways Neuchâtel	550.— d	550.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.— o	97.—
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.—
Com. Neuch. 3¼ 1951	96.— d	96.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	97.— d	97.— d
Elec. Neuch. 3¼ 1951	94.50 d	94.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.75 d	99.75 d
Paillard S.A. 3¼ 1948	99.75 d	99.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.— d	96.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers
du 22 octobre 1959

	Achat	Vente
France	—.85	—.89
U.S.A.	4.31 ½	4.35 ½
Angleterre	12.10	12.30
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114.—	116.—
Italie	—.68 ½	—.71
Allemagne	102.50	105.—
Autriche	16.65	16.95
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.75 / 30.75
françaises	30.25 / 31.25
anglaises	39.50 / 40.50
américaines	7.80 / 8.10
lingots	4890.—/4930.—

J'en parle en connaissance de cause

Il arrive que le rédacteur publicitaire n'ait pas toujours la possibilité d'expérimenter à fond l'article ou le produit qu'il doit vanter. Ce n'est pas le cas pour moi. Dans le hall, une magnifique COUVINOISE en catelles vert pastel dispense pendant la saison froide dans tout l'appartement une douce chaleur bienfaisante. Une petite pompe électrique évite le transport du mazout, qui est aspiré directement de la cave. Faites comme moi, je vous l'assure c'est merveilleux et très économique.

Fox.

SUISSE
Création de la jeune chambre économique suisse

C'est en 1954 que fut fondée, à Genève, la « Jeune société économique de Genève ». De nombreux « jeunes responsables » estimaient qu'ils se devaient de participer de manière active à la vie de la cité et du pays, et ainsi mieux se préparer à leurs responsabilités de demain. C'est pourquoi ils se rassemblèrent en association de jeunes, assumant des responsabilités professionnelles et sociales, et dont le désir était de se former, de s'informer et de servir la collectivité, sans esprit de parti ou de religion.

Cette association déploya jusqu'à aujourd'hui des activités dans des secteurs nombreux et variés. Citons, en passant, la « promotion des talents », l'« aide suisse aux pays en voie de développement », la « prime collective d'entreprise », les « logements à loyers modérés » (en collaboration avec le département de l'industrie et du travail), la « préparation d'une exposition d'esthétique industrielle », etc.

Plus récemment, de jeunes Lausannois mirent sur pied la « Jeune chambre économique vaudoise », qui poursuit exactement les mêmes buts.

Désireuses de participer au mouvement international de la « Junior Chamber International », ces deux jeunes chambres formèrent, il y a quelques semaines, la « Jeune chambre économique suisse ». Elles espèrent ainsi nouer de fructueuses relations avec les 350.000 membres des Jeunes chambres, répartis dans le monde entier et attachés aux mêmes idéaux.

D'autres villes suisses suivront certainement cet exemple dans le même esprit d'enthousiasme qui anime les jeunes Genevois et Lausannois, qui, remarquons-le en passant, peuvent compter sur le très encourageant appui des chambres de commerce de Genève et de Lausanne, ainsi que sur celui des autorités de ces deux villes.

Le président national a été nommé en la personne de M. Roland de Loës, ancien président de la Jeune chambre économique de Genève. M. André Rosset, fondateur de la Jeune chambre économique vaudoise, a été nommé vice-président. Cette dernière chambre sera présidée, dès maintenant, par M. Olivier Etienne. Quant à la Jeune société économique de Genève, elle aura à sa tête M. Jean-Pierre Kugler.

COURS DES DEVISES
du 22 octobre 1959

	Demande	Offre
Londres	12.17	12.21
Paris	—.8830	—.8860
New-York	4.33 ¾	4.34 ½
Montréal	4.57 1/8	4.59 3/8
Bruxelles	8.66 ½	8.70
Milan	—.6985	—.7005
Berlin	103.70	104.—
Amsterdam	114.90	115.25
Copenhague	62.90	63.10
Stockholm	83.80	84.05
Oslo	60.80	61.—

Cours communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Communiqués

Mezz Mezzrow à Neuchâtel

Tous les amateurs de jazz authentique peuvent se réjouir ; ils admireront un musicien qui leur est cher : Mezz Mezzrow, une personnalité — peut-être la plus importante des jazzmen blancs — qui s'est imposé par une quantité remarquable de disques avec le concours des vedettes de premier plan telles que Sydney Béchet, Tommy Ladnier, Zutie Singleton, Chick Webb, Benny Carter, Lionel Hampton, Fats Waller, Teddy Wilson, etc. D'autre part Mezz est l'auteur d'un des plus célèbres livres consacrés au jazz « La rage de vivre ». Jazzmen : rendez-vous le 24 octobre à la Rotonde !

Semaine suisse

Ce que la Semaine suisse, manifestation annuelle de la vie économique nationale, désire nous rappeler, elle a choisi, cette année, de nous le dire avec les fleurs.

C'est, en effet, sous le signe de deux fort belles roses rouges, et dans une conception qui fait honneur aux qualités de l'artiste et aux réalisations de l'art graphique que la Semaine suisse invite les consommateurs de notre pays à se souvenir de leur devoir de solidarité nationale.

La prospérité, a dit avec beaucoup de pertinence le premier magistrat de notre pays, ne doit jamais pousser à la quiétude, au contentement de soi, au sentiment que rien de meilleur ne saurait être recherché. Faisons nôtre cette maxime de sagesse et souvenons-nous qu'en honorant la production suisse c'est au travail national et aux travailleurs de notre pays que nous rendons un hommage mérité.

Département cantonal de l'industrie.

Paroisse réformée évangélique de langue allemande

Comme de coutume à pareille époque, la paroisse réformée évangélique de Neuchâtel convie ses paroissiens et leurs familles à son thé annuel. Celui-ci se déroulera dans sa salle de paroisse et salles contiguës (passage Max-Meuron) dimanche prochain 25 octobre.

Cette manifestation est devenue une bonne tradition dans la paroisse et nous souhaitons que nombreux soient les paroissiens qui répondent à l'invitation du Collège des anciens.

Premier concert d'orgue

Dimanche après-midi, à la Collégiale, l'orgue sera tenu par Heinrich Funk, organiste du Fraumünster de Zurich. Cet artiste, disciple du grand Marcel Dupré, est un des meilleurs organistes de notre pays. Il interprétera un magnifique programme consacré à J.-S. Bach, Schumann, Max Reger et César Frank.

DANS LES CINÉMAS

AU PALACE :

« SURSIS POUR UN VIVANT »

Curieux « Edelweiss » perché aux flancs d'un pic neigeux, cette pension de famille accueille les candidats au suicide qui peuvent justifier un sérieux compte en banque. Lino Ventura campe un inquiétant propriétaire, Henri Vidal un riche écrivain trop curieux et Dawn Addams une charmante mélancolique. Impossible, bien sûr, de raconter la suite qui foisonne en coups de théâtre...

Lino Ventura oublie ses origines et s'efforce de recréer un personnage massif et impassible et tel que l'affectionnait Gabin. Le « gorille » s'est mué en « abominable homme des neiges ».

AUX ARCADES :

« LES QUATRE CENTS COUPS »

Avec ce film, son premier de long métrage, François Truffaut, jusque-là critique cinématographique, a obtenu le grand prix de la mise en scène au Festival de Cannes 1959. Récompense des plus méritées, car il s'agit d'une œuvre de grande classe, admirablement filmée, qui donne à réfléchir aux parents et aux éducateurs. Antoine Doinel, le garçon que nous présente Truffaut n'est pas un enfant martyr, il s'en faut de beaucoup. Mais il est incompris. D'où ses fugues, ses mensonges, son aventure désagréable, qui le marquera pour le restant de ses jours. Jean-Pierre Léaud est de bouleversante façon cet enfant. Claire Maurier, Albert Rémy et Guy Decomble jouent admirablement leurs rôles.

En 5 à 7, samedi et dimanche : un film d'actualité et d'anticipation à la fois puisqu'il s'agit de « Destination lune ».

AU REX :

« LA RÉVOLTE DES PENDUS »

La seule lecture du titre dit bien que ce n'est pas une histoire à l'eau de rose qui serait destinée à des soirées paroissiales ! On n'a évidemment pas chez nous l'habitude d'un spectacle aussi dur, aussi direct ; car c'est bien de cela qu'il s'agit : la caméra mexicaine a un souci de probité qui l'emporte de loin sur l'abus du symbole de notre cinéma « blanc ». Il s'en dégage une oppressante impression de vérité ; pas de prêchi-prêcha théologico-moralisateur pour faire passer des faits brutaux. Les acteurs y jouent avec une aisance naturelle, un sens du drame dont on avait perdu le souvenir cinématographique : le prestige et la force de Pedro Armendariz demeurent inébranlables. Le rôle de la jeune femme est tenu par une « native » dont le jeu est extraordinaire. Sans pitié et sans artifice, débarrassée de complexes, cette révolte est d'un réalisme hurlant.

Au même programme et en avant-spectacle : un Warnercolor d'épouvante tiré du fameux roman d'Edgar Allan Poe : « Le fantôme de la rue Morgue », qui vous rive à votre fauteuil !

AU STUDIO :

« LES AFFREUX »

Marc Allégret signe cette comédie qui rappelle les films d'humour britannique. Il est servi par deux comédiens de grande envergure, dont l'association est inattendue : Pierre Fresnay et Darry Cowl. Le premier est caissier de banque, le second bricoleur de génie. En allant solliciter des crédits pour réaliser son carburateur transformant l'eau de mer en essence Darry Cowl se trompe de valise et emporte celle contenant la paie des ouvriers d'une usine. Il part faire son service militaire sans ouvrir cette valise. On juge et condamne le caissier, qui passe dix-huit mois en prison. Les deux hommes s'associent alors pour toute une série d'escroqueries et édifient une véritable fortune, devenant propriétaires de l'usine où ils étaient balayeurs.

En 5 à 7, samedi et dimanche, prolongation du « Procès de Nuremberg », un document historique d'une importance considérable.

AU CINÉAC :

« UN ROI A NEW-YORK »

Cette semaine, un nouveau chef-d'œuvre de Charlie Chaplin vous est offert. Il ne s'agit toutefois plus du « petit homme » aux grands souliers dont les malheurs faisaient rire le monde entier, mais de la dernière incarnation du célèbre comique !

Dans « Un roi à New-York », son dernier film, Charlot — bien que roi de pacotille — reste l'éternel vagabond pourchassé. Ses aventures tragi-comiques — dont le sens humain prend une acuité particulière du fait de ses démêlés personnels avec les autorités américaines — bien que transposées sur un plan plus élevé, nous reportent irrésistiblement à ses premiers films.

Comme tous ses prédécesseurs, ce film est à voir et à revoir.

A L'APOLLO :

« LES RACINES DU CIEL »

Les racines du ciel ! Voici révélé crûment le viol de l'Afrique par la civilisation ! Voici l'aventure d'un homme pour qui les troupeaux d'éléphants qui errent encore sur certains territoires africains représentent le dernier symbole vivant de la liberté. Avec quelques compagnons de fortune, cet homme va mener un combat désespéré et violent pour tenter de le préserver du massacre.

Pour réaliser ce film, Zanuck et Huston ont étoffé avec un réalisme hallucinant les idées audacieuses de Romain Gary. Gary avait tiré le titre de son roman (qui obtint le prix Goncourt) de ces quelques mots : « Mon devoir est de préserver les espèces, toutes les racines vivantes que le ciel a plantées sur terre... »

Que sont ces racines du ciel, dont un homme, fusil en main, se fait le défenseur en insultant ses semblables ? C'est la pureté derrière tout ce qui, parfois, n'apparaît que sauvage, fruste, vulgaire même.

RENAULT DAUPHINE 1960

4 VITESSES

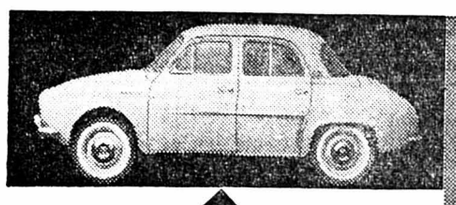

AEROSTABLE

SUSPENSION A COUSSINS PNEUMATIQUES

Votre opinion est capitale pour nous

Nous voudrions recueillir en peu de jours 5000 opinions sur la nouvelle suspension Aérostable de la Renault Dauphine 1960. C'est pourquoi nous invitons tous ceux qui s'intéressent à l'automobile – qu'ils soient propriétaires de voitures ou non – à faire un essai sans engagement et à exprimer franchement leur avis personnel. En remerciement, nous offrons aux propriétaires de voitures un graissage gratuit et aux autres un joli foulard en soie. Vous inscrire pour un essai est chose simple. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'un des agents mentionnés au bas de cette page.

Le modèle 1960 est sensationnel! Il dispose des 4 vitesses tant attendues, de la suspension à coussins pneumatiques Aérostable, de nouvelles portes à fermeture très silencieuse et d'un nouveau dispositif de sécurité pour les enfants aux portes arrière, d'un lave-glace et de nombreuses améliorations de détail.

Le prix reste inchangé — Fr. 6475.- pour la nouvelle et sensationnelle Dauphine 1960!

Automobiles Renault, Genève, 7, Boulevard de la Cluse, téléphone (022) 26 13 40, Zurich, Ankerstrasse 3, téléphone (051) 27 27 21

RENAULT Dauphine

Neuchâtel : E. Bauder & Fils, garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10 — Saint-Aubin : A. Perret & Fils, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 — Fleurier : Edmond Gonrard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 — La Chaux-de-Fonds : Paul Ruckstuhl, 21 a, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 2 35 69 — Le Locle : Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 5 12 30 — Saignelégier : garage Raymond Brossard, tél. (039) 4 52 09

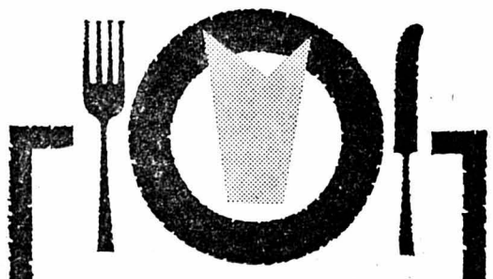

La moutarde en tube, c'est l'idéal

...car elle ne se dessèche jamais, reste toujours fraîche et conserve toute sa délicieuse saveur. Et dans son beau tube blanc, la Moutarde Thomy est tellement plus appétissante ! S2/f

THOMY

le favori des gourmets !

Mayonnaise Thomy — Thomy — Mouta

Hardie, nouvelle
Attire, étonne, fascine

Parfaite, spacieuse
Silencieuse, luxueuse
Qualité, technique: Austin
Ligne, élégance:
Pinin Farina

Austin Farina A 55
limousine de luxe, 4 portes, 5 places, 130 km/heure 8,5 l / 100 km, à partir de Fr. 9500.-

Austin Farina A 40, limousine avec coffre combiné, 6,5 l/100 km à partir de Fr. 6980.-

Saint-Blaise : **D. Colla, garage, route de Neuchâtel 14**
La Chaux-de-Fonds : Grand Garage de l'Etoile, G. Châtelain
Le Locle : Garage du Stand S. A.
Praz (FG) : P. Dubied, garage du Vully

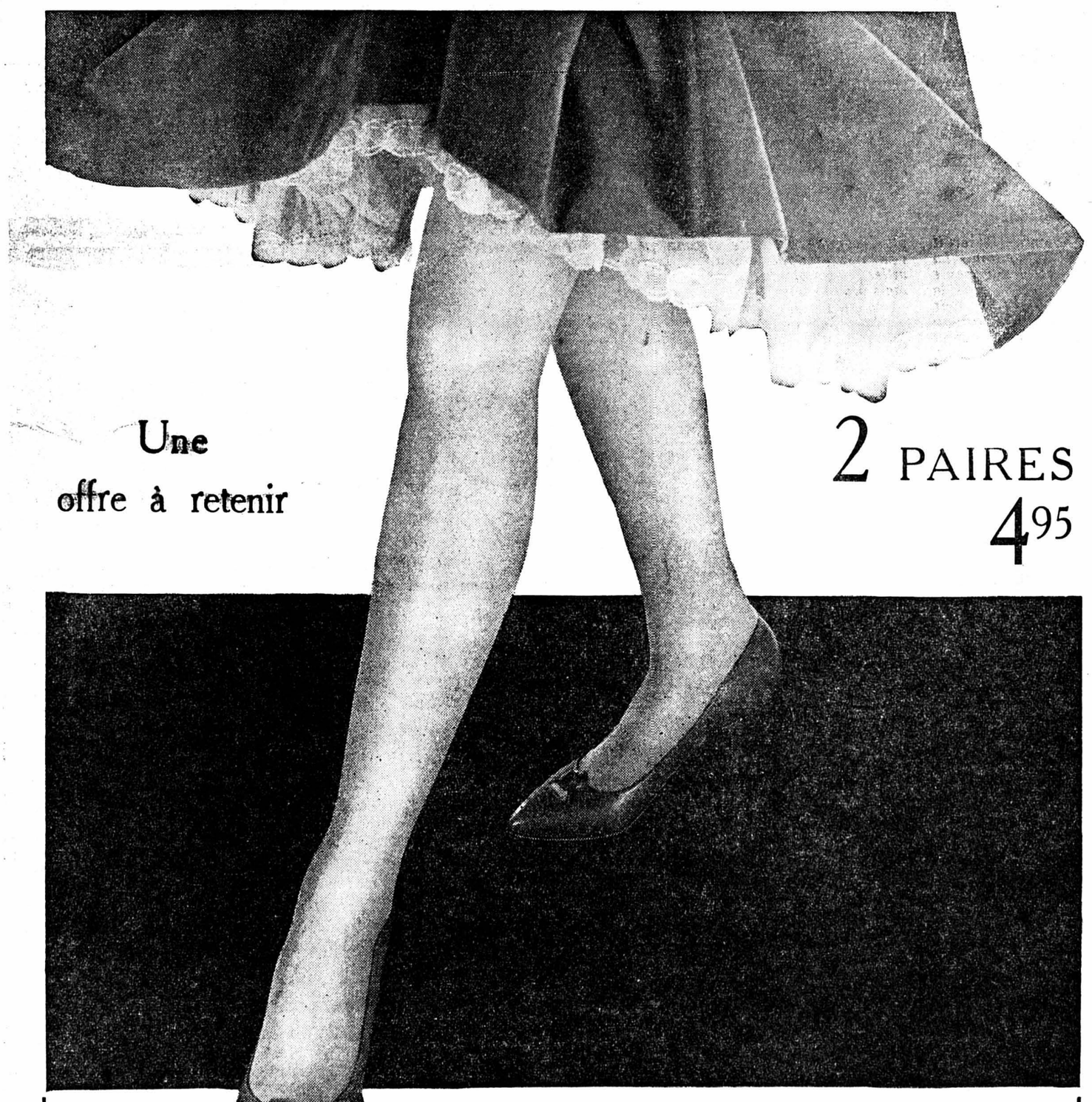

Une
offre à retenir

2 PAIRES
4.95

PREMIER CHOIX

BAS NYLON

sans couture,

lisse, de superbe qualité, coloris nouveaux

FAITES CONFIANCE

AU LOUVRE

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

POUR VOS ACHATS DE BAS

LES
2 PAIRES
4.95

LE SPÉCIALISTE DES AGENCEMENTS DE BUREAUX VOUS PROPOSE

olivetti *Diaspron 82*

la nouvelle machine à écrire aux formes révolutionnaires

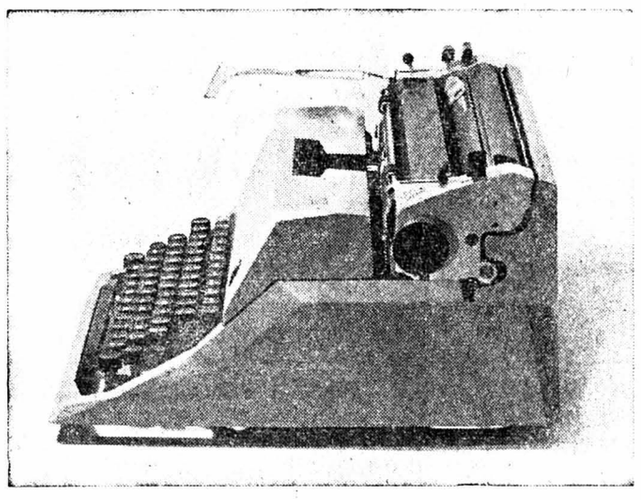

depuis Fr. 850.-

La multitude des nouveautés techniques que vous offre la DIASPRON 82 est une véritable révélation de perfectionnement lorsque vous lisez le prospectus complet qui décrit cette nouvelle machine. Ne serait-ce que par sa forme révolutionnaire, mariage parfait du Moderne et du Rationnel, DIASPRON 82 ne peut pas vous laisser indifférent.

Au-dehors : une ligne absolument nouvelle, très pure, très personnelle.

Au-dedans : un mécanisme construit sur des plans entièrement nouveaux, fruit d'une expérience technique des meilleurs ingénieurs du monde.

En action : un sentiment d'avoir entre les mains la meilleure machine de sa catégorie, à la fois souple et très robuste, conçue pour un emploi intensif et continu pendant des milliers de journées de travail.

C'est une création **olivetti** à l'échelle de notre époque et naturellement garantie par un service mondial de spécialistes.

Représentant régional exclusif

RAMSEYER

Terreaux 1 NEUCHATEL Tél. 5 12 79

Nous vous invitons à venir visiter notre nouveau magasin et à nous demander une démonstration et une documentation complète de la DIASPRON 82, sans aucun engagement.

PUBLI-technic GENÈVE

Clairol

Avec la nouvelle matière active SOLVIO

chez *François* Coiffeur de Paris
2, rue Saint-Maurice
Tél. 5 18 73

Permanente à froid pour les hautes exigences

AVANTAGEUX

BŒUF sans os

Fr. 7.— le kg.

chez

BALMELLI RUE FLEURY 14
Tél. 5 27 02

Expédition au dehors

Belle maculature à l'imprimerie de ce journal

Si
toute la famille s'y met...
les chances augmentent

GRAND CONCOURS
S. E. N. J.
organisé par le
Service d'Escompte Neuchâtelois & Jurassien

Planche de prix des plus tentantes

Les questions figurent dans le prospectus qui a été distribué dans chaque ménage. Si vous ne l'avez pas reçu, réclamez-le aux adhérents S.E.N.J. Les cartes de concours doivent être retournées à l'Administration du S.E.N.J., Corcelles (NE), par la poste, **jusqu'au 5 novembre à minuit.**

BALLY... rien de mieux, pour l'école!

Chaussant précis et confortable. Bonnes semelles de caoutchouc
BALLY "Rambler"

98

ou
BALLY
"Sioux"

27/29 24.80
30/35 27.80
36/39 32.80

27/29 19.80
30/35 22.80
36/39 27.80

Chaussures
Bally-Arola
Populaires
Neuchâtel - Rue du Seyon

Un saucisson...
Goûtez ceux de la
BOUCHERIE
F. Gutmann
Avenue du 1er-Mars

Luthy
Croix-du-Marché
(Bas rue du Château)
RADIOS PORTATIFS
Fr. 128.-
Fr. 198.-
Fr. 215.-
Facilités de paiement

JSA
Le slip EVERYMAN nouveau
INTRA

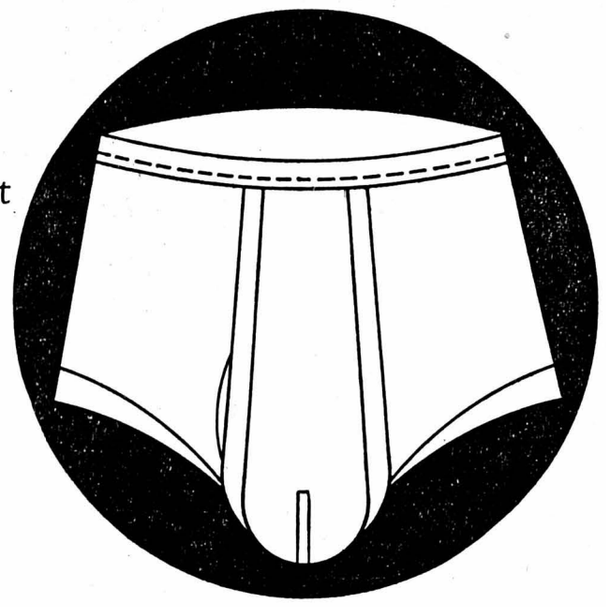

...assure à Monsieur la liberté de mouvement complète et le maintien parfait EVERYMAN

...offre à Madame l'élastique interchangeable Intra, si pratique

Fabricant: JOS. SALLMANN & CIE, Amriswil

Le maillot 5.20 Le slip 5.90

EN VENTE A NOTRE RAYON D'ARTICLES POUR MESSIEURS

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

armourins
neuchâtel

Connaissez-vous votre canton?

LA BONNEVILLE

La rentrée à travers le Val-de-Ruz vous offrira des couchers de soleil magnifiques en direction du Trou de Bourgogne.

La Bonneville ! Lieu de rencontre traditionnel des scouts du Scalpe d'Or qui, chaque année, s'y retrouvent pour un feu de camp. C'est là, en effet, il y a plus de 20 ans, que fut fondée la troupe de « La Vipère », par trois chefs de patrouille enthousiastes, dont l'un est maintenant comédien, le second directeur d'une fabrique de chocolat, alors que le troisième remplit une importante fonction officielle.

La Bonneville... quel endroit de notre région prêterait mieux que celui-là à de telles rencontres ?... Tout d'abord, le rêve peut y prendre un essor étonnant : sous cette terre fut autrefois une ville, avec ses rues, ses maisons, ses places, ses boutiques, ses remparts dont on devine le tracé, aujourd'hui encore. Et puis ce bois, dressé en pleine campagne, et cette source qui invite au repos ; tout cela dans le calme bienfaisant du Val-de-Ruz, permettant de fonder là une tradition qui n'est pas sur le point de s'éteindre !

Mais bien sûr, l'endroit est accueillant pour tout le monde, et non seulement pour les scouts !

Si vous ne le connaissez pas encore, vous le découvrirez sans peine, trois quarts d'heure de marche tranquille au-dessus de Valangin. Vous sortez de ce village par la route de Dombresson, à côté de l'église. Vous longez le Seyon, traversez une forêt et atteignez le château de la Borcarderie. Arrêtez-vous un instant pour l'admirer : il en vaut la peine, là, au bord de la route, tout près d'une gorge en miniature, avec sa grande façade blanche rehaussée de volets à chevrons, et sa tourelle dont le toit élancé est pointé vers le ciel en un mouvement audacieux.

Puis, la route monte brusquement, un court instant, jusqu'à la dernière ferme de droite. Là, traversez le ruisseau et engagez-vous sur le sentier qui le longe. La promenade est ravissante, étonnamment secrète, si près de la grande route. Continuellement arrosé par le ruisseau, le terrain, au printemps, est jonché de fleurs. Pourtant c'est en fin d'automne que nous trouvons le plus de joie à nous rendre à Bonneville. Nous en reparlerons tout à l'heure.

En arrivant à l'étang d'où sort le ruisseau, il faut rejoindre la route, laisser à sa gauche l'embranchement qui monte à Fontaines et s'engager sur le suivant, un peu plus loin, qui conduit à Engollon. Et tout de suite, on traverse la forêt de la Bonneville.

Quand fut fondée la Bonneville ?

C'est à notre gauche que se trouve particulièrement bien marquée l'enceinte du bourg qui y fut construit voici bien des siècles. Aucun document précis ne permet de savoir exactement dans quelles conditions fut créée cette ville. Nous pensons toutefois que le texte, paru à ce sujet dans le Musée neuchâtelois de 1864, sous la plume du lieutenant-colonel fédéral de Mandrot, est très proche de la vérité, lorsqu'il dit : « On admet généralement que la Bonneville fut fondée en 1136 ; néanmoins, il est permis de croire que cette date indique seulement le temps où la localité fut entourée de murailles, et qu'elle réunit dans son enceinte la plupart des habitants des environs, qui formèrent sa bourgeoisie. Ce qui nous porte à le croire, c'est que la Bonneville n'est jamais mentionnée comme paroisse, tandis que dans les temps de la catholicité, Engollon et Fenin formaient de ces divisions ecclésiastiques, et que ces localités recueillirent, d'après la tradition, un bon nombre des anciens habitants de la Bonneville.

La toute vieille fontaine de la Bonneville, perdue au milieu des taillis.

» Dans ce temps-là, comme à présent, tous les bourgeois n'habitaient pas la ville à laquelle ils étaient liés par une combourgeoisie, et le plus souvent ils s'y rendaient seulement en temps de guerre pour y mettre à l'abri leurs effets les plus précieux ; ainsi donc l'étendue d'une ville du moyen âge, dans nos contrées, ne donne aucun terme certain pour calculer le chiffre de ses bourgeois.

» La Bonneville était à une demi-lieue de Valangin, dans la direction du nord-est, et à sept minutes sud-ouest du village d'Engollon. Vu la date de sa construction, la rareté des machines de guerre, et l'absence du canon, son assiette était forte, car elle occupait une colline allongée, qui se détache un peu d'un plateau, lequel, s'abaissant insensiblement de Fontaines à Engollon, se termine en pente raide vers le Seyon. Ce torrent coule à cent vingt pas au sud de la Bonneville.

» Cette colline est séparée du plateau d'Engollon par un ravin peu large, mais fort escarpé, qui sert d'écoulement aux eaux d'une fontaine située à cent pas environ de l'emplacement du bourg, du côté du nord. La source qui alimente maintenant cette fontaine était probablement la même qui fournissait l'eau à la ville. Ce ravin a, selon tout probabilité, été rendu plus escarpé à main d'homme ; il servit de fossé du côté d'Engollon. La colline s'abaisse d'abord en pente abrupte du côté de l'ouest, puis la pente s'adoucit et vient mourir dans une prairie limitée par un cours d'eau assez encaissé qui prend sa source au-dessous de Fontaines, et se jette dans le Seyon à neuf cents pas en dessous d'Engollon. La pente du côté sud-ouest est douce et uniforme ; au nord-ouest, la colline se rattache au plateau d'Engollon par une petite esplanade.

» La Bonneville couvrait toute la surface de la colline, elle en avait la largeur et la longueur, la muraille en suivait exactement le pourtour, s'arrêtant là où commençait la pente.

» Le bourg, formait un carré long, assez régulier, car son côté nord-est est de soixante-huit pas, et le côté opposé a cinquante-huit pas de longueur. Quant aux côtés est et ouest, ils ont chacun deux cent vingt pas de long. Ces mesures, prises à l'intérieur des ruines, donnent les dimensions de la première enceinte, car il y en avait deux. Les maisons du bourg étaient bâties sur ce premier fossé et faisaient elles-mêmes rempart, comme on peut le voir au Landeron, à Boudry, à Valangin, etc. Devant ce premier fossé, dont l'escarpe maçonnée est encore presque partout perpendiculaire, se trouvait une seconde muraille, de tous côtés parallèles à la première. Cette muraille était couverte au nord-est par le ravin dans lequel coulent les eaux de la fontaine ; elle était protégée au sud-est par l'escarpement de la colline ; ses dimensions étaient : côté nord, quatre-vingt-quinze pas, côté sud, quatre-vingts pas ; côtés est et ouest, chacun deux cent cinquante pas.

» On ne peut calculer que très approximativement le nombre des habitants de la Bonneville. Cependant la longueur et la largeur du bourg étant connues, sachant de plus, comme du reste chacun peut s'en assurer dans la plupart de nos villes suisses, que les anciennes maisons n'avaient guère plus de vingt pieds de façade, on peut admettre que chaque côté de la rue comprenait cinquante-cinq maisons, en tout cent dix. La largeur moyenne du bourg étant de cent cinquante-deux pieds, ces maisons pouvaient avoir de quarante à cinquante pieds de profondeur, et contenir en moyenne dix habitants. La population de la Bonneville aurait donc été de onze cents âmes. Nous ne calculons aucune place pour l'église, ayant déjà fait remarquer que la Bonneville n'est mentionnée nulle part comme paroisse, et qu'elle ressortissait probablement de celle d'Engollon. Un fait semblable n'était point rare au moyen âge, et nous voyons un exemple remarquable de la même situation dans la ville de Morges, au canton de Vaud, laquelle fit pendant plus d'un siècle partie de la paroisse de Joulens, localité représentée maintenant par deux maisons. De même, Boudry faisait partie de la paroisse de Pontareuse.

» Le choix de l'emplacement de la Bonneville a probablement été déterminé par le fait que la route de Valangin à Saint-Imier passait sur l'emplacement où elle fut bâtie.

Détruite le 29 avril 1301

La destruction de ce bourg remonte à l'an 1301. Malgré la forte leçon qu'ils avaient reçue à la bataille de Coffrane en 1295, du comte Raoul ou plutôt Rodolphe IV de Neuchâtel, les frères Jean et Thierry de Valangin se liguèrent avec l'évêque de Bâle, et lui remirent leurs forteresses de Valangin et de Villeneuve ; c'est ainsi que se nommait alors la Bonneville, il s'ensuivit une nouvelle guerre dans laquelle, le 29 avril 1301, Villeneuve fut surprise, pillée et détruite ; ses habitants, dispersés, s'établirent en partie dans les villages environnants ; quant à l'autre partie, la tradition leur fait traverser la montagne de Chaumont, et bâtir sur les bords du lac de Bienne une autre Villeneuve, qui porte maintenant le nom de la Neuveville, mais que le patois désigne encore par un nom qui rappellerait son origine : Bouenavela (Bonneville). »

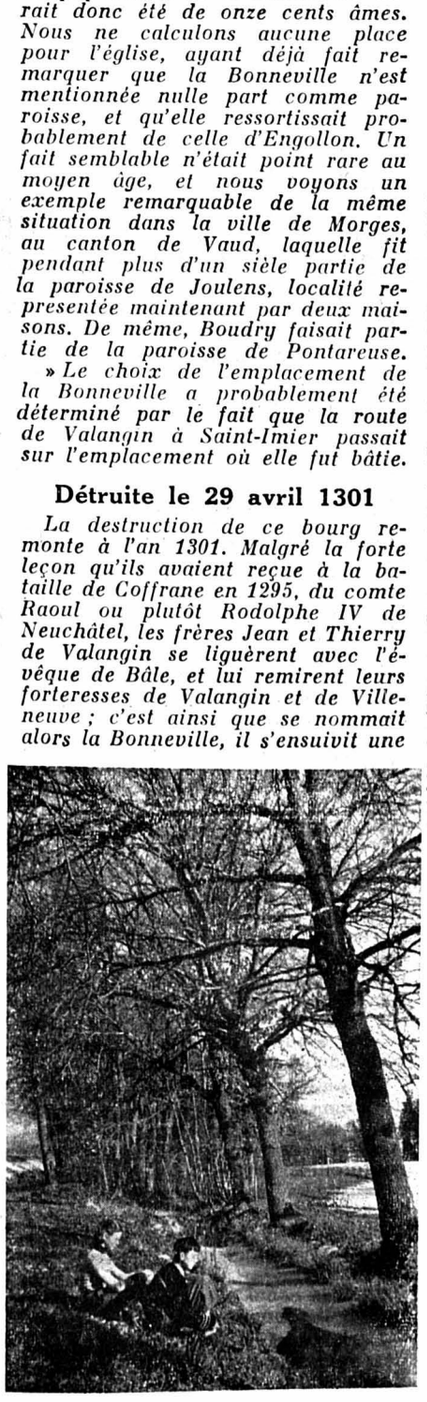

Même lorsque la glace recouvre l'eau du ruisseau, la balade de la Borcarderie à la Bonneville est charmante.

Il est évident qu'au cours des siècles qui suivirent, bien des matériaux retirés des remparts détruits et des maisons en ruine de la Bonneville servirent à la construction de maisons, de murs et de chemins, à Engollon et dans les environs. En 1874, l'Etat fit construire la route actuelle, qui coupe l'extrémité sud de l'emplacement de la Bonneville. Au cours de ces travaux, de nombreux objets furent retrouvés, ce qui incita bien des personnes à faire encore d'autres recherches à l'intérieur de l'enceinte. C'est ainsi qu'on mit au jour des armes, des serrures et des clés, une magnifique hache pesant 1 kg. 800 et un soc de charrue de 14 kg. 500, 70 cm. de longueur et 29 cm. de largeur.

Une très vieille fontaine est là encore...

Mais, actuellement, on ne s'occupe plus guère de recherches au sujet de cette cité disparue. Même les endroits où le sol fut creusé pour les fouilles ont repris leur aspect ordinaire. En rôdant par les taillis, le long des murailles à peine dessinées sous la mousse et les arbres, dans l'ancien fossé protégeant les fortifications, on peut laisser vagabonder son imagination en toute liberté : rien n'en restreindra la fantaisie la plus débordante ! Là vivaient des hommes et des femmes, veillait un guet de nuit là se tenait un marché, s'amusaient des enfants ; là avaient lieu des foires, des assemblées ; toutes les manifestations d'une vie active et régulière.

Il en reste une fontaine une très vieille fontaine avec un filet d'eau claire...

En automne, vous y trouverez aussi des quantités de lactaires délicieux. Leurs chapeaux orangés, légèrement bombés pour les jeunes, en forme d'entonnoir pour les plus gros, marquent de leur note colorée un parterre de feuilles mortes. Sautés au beurre : quel régal !...

Nous avons pique-niqué jusqu'à la veille de Noël au bord du talus, à l'est, là ou le sentier rejoint la route d'Engollon. C'est un endroit abrité, longuement exposé au soleil, où il fait bon se reposer. La route est toute proche, mais — ô miracle ! — c'est une route où ne passent guère que deux autos et trois cyclistes au long d'une demi-journée de solitude bienfaisante.

Au sud, l'immense côte boisée de Chaumont est piquetée, à l'orée du bois, par les maisons de Fenin-Vilars-Saules. A l'est, la toute vieille église d'Engollon émerge au-dessus des labours. Du nord ne parviennent que les sonnailles des troupeaux dispersés au Val-de-Ruz : une contrée où il fait bon vivre.

Pour rentrer, plusieurs itinéraires s'offrent à nous : on peut passer par Fontaines pour rejoindre Valangin, ou descendre jusqu'au Seyon et remonter à Fenin. De là, se rendre en ville soit par la route qui nous conduit aux Cadolles, soit par les sentiers qui passent par les « Trois Bornes » et aboutissent à Pierre-à-Bot. A quoi s'ajoutent les itinéraires les plus fantaisistes, à travers champs et à travers bois !

Le choix et divers ; vous pourrez sans peine changer de parcours chaque fois que vous vous rendrez à la Bonneville, et cela durant bien des années. Bonne chance !

Tristan DAVERNIS.

L'APÉRITIF LÉGER à base d'artichauts

CYNAR

Agence générale : G. Hertig Fils & Cie La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 10 44

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

L'INSTRUCTION EN URSS

Cerveaux à la chaîne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Les Soviétiques éduquent leurs citoyens en vue de servir les besoins de l'Etat, que ces besoins coïncident ou non avec ceux de l'individu, dit le rapport. Notre système se propose de donner aux jeunes gens les connaissances nécessaires pour les aider à exceller dans les domaines où ils sont le plus doués en tant qu'individus. »

Les enquêteurs américains appuient leur définition des buts de l'enseignement soviétique sur cette déclaration de M. Yevgueni Afanassenko, ministre soviétique de l'éducation :

« Chaque élève doit être utile à l'Etat. Nous ne voulons pas de jeunes gens qui ne soient bons à rien. Nous donnons un enseignement tel que chaque élève participe à un travail productif dès sa scolarité. Les générations précédentes ont travaillé d'abord et étudié ensuite. Nos efforts actuels visent à combiner l'étude et le travail. »

De ce point de vue, on peut dire que le principe de l'enseignement en URSS est de faire profiter le maximum de gens du maximum d'éducation.

« Un autre aspect du système d'enseignement soviétique qui paraît étrange à des Américains est qu'à peu près tous les étudiants qui se présentent aux examens sont reçus. Dans les établissements que nous avons visités, il était rare de trouver un seul redoublant. »

Le rapport note à ce propos que l'on a tendance, en URSS, à imputer les mauvais résultats non pas aux élèves eux-mêmes, mais au professeurs, et qu'en conséquence ces derniers font leur maximum, par le « bachotage » ou des leçons particulières, pour que leurs élèves soient reçus. Il est de même fréquent que les élèves qui ont du mal à suivre sont aidés par leurs condisciples plus brillants.

Ce souci d'ouvrir au maximum les établissements d'enseignement se retrouve, ensuite, dans les universités. Celles-ci sont ouvertes à tous ceux qui sont reçus aux examens d'entrée, lesquels sont particuliers à chaque université, mais portent sur les mêmes matières et se ressemblent donc fortement. Ce qui est frappant, ici, c'est le pourcentage des admis, qui fut en 1958 de 85 % sur 800,000 candidats. Commentant ce chiffre devant les pédagogues américains, le vice-ministre de l'éducation déclarait : « Tous les jeunes gens doivent essayer de recevoir une éducation supérieure. Si un homme n'essaie pas de développer ses possibilités au maximum, il ne sera pas satisfait. » Et le ministre citait, à l'appui de cette déclaration, le cas de ce groupe d'ouvriers, dont un certain nombre de forgerons, qui n'avaient fait en tout et pour tout que leurs dix ans d'études, et qui, bien que satisfaits de leur métier, entamaient des études supérieures de lettres et de droit, parce qu'ils voulaient devenir juges populaires lorsqu'ils prendraient leur retraite.

Pris en charge à 2 ans et demi

La prise en charge de l'enfant par l'Etat a lieu en URSS dès l'âge de 2 ans et demi. C'est à cet âge, en effet, que les mères peuvent confier leurs enfants à des institutions qui s'appellent, comme en français, des « crèches ». Dès le départ, cette prise en charge est placée, et elle le restera jusqu'au bout, sous un double signe : d'une part, les études sont mixtes ; d'autre part elles sont gratuites.

« Il semble y avoir une complète égalité entre les garçons et les filles. Les relations entre garçons et filles à l'école semblent caractérisées par la dignité et par un respect mutuel. A chaque table se trouve généralement un garçon et une fille. Comme nous le disait un professeur de l'Université de Léningrad : « Chez nous, en URSS, garçons et filles, hommes et femmes sont des associés. Nous sommes associés dans l'éducation, associés dans l'amour, associés dans le travail.

Soixante langues nationales

Quant à la gratuité des études, non seulement elle est totale à tous les niveaux (sauf dans les jardins d'enfants, pas encore assez nombreux, où les parents paient environ 20 % des frais), mais encore les étudiants peuvent, à partir d'un certain âge, espérer un salaire. Ainsi, sur les 1,178,000 étudiants à plein temps travaillant dans les établissements d'enseignement supérieur, 80 % reçoivent un traitement. Ce traitement varie de 240 à 750 roubles par mois, mais il est plus élevé pour les élèves des écoles des mines et pour les ingénieurs chimistes. Les très bons élèves reçoivent une prime de 25 %.

Une chose qui varie considérablement d'une école à l'autre, en revanche, c'est la langue. L'enseignement est en effet donné dans la langue locale, et une soixantaine de langues sont ainsi parlées dans les établissements scolaires soviétiques. Partout, cependant, le russe est enseigné en même temps que la langue locale.

Précédée d'un séjour dans une crèche (de 2 ans et demi à 3 ans) et dans un jardin d'enfants ou école maternelle (de 3 à 7 ans), la scolarité normale s'étend en URSS sur dix ans, de 7 à 17 ans. Ensuite commencent les études supérieures.

Dans la scolarité normale, la prédominance est nettement accordée aux mathématiques et à l'enseignement scientifique ; en particulier en raison de leur utilisation possible dans d'autres domaines de la connaissance. « Les pédagogues soviétiques reconnaissent que beaucoup d'élèves ne se servent jamais de l'algèbre et de la géométrie qu'on leur fait apprendre, mais ils estiment que ces études constituent une bonne discipline et une excellente formation. »

L'éducation polytechnique

L'enseignement des mathématiques est orienté dans le sens d'une utilisation pratique :

« Les travaux avec tables à calculer et instruments de mesure et de dessin se combinent avec des travaux sur des projets réels. Ces deux ordres de travaux demandent l'application de connaissances mathématiques et d'habitudes de pensées mathématiques. Ces exercices sont liés d'une manière apparemment constante à l'enseignement théorique. D'autres cours sont intégrés aux cours de mathématiques. Ainsi, le cours de dessin est lié au cours de géométrie par l'utilisation de théorèmes et de constructions géométriques. »

L'enseignement scientifique met lui aussi l'accent sur les aspects pratiques et techniques de la science et sur son application directe aux problèmes de la production industrielle et agricole. Les besoins de la production peuvent même avoir une incidence sur la composition des programmes scolaires.

La formation scientifique de l'écolier soviétique commence en fait dès l'école maternelle et les jardins d'enfants, où les leçons de choses et l'observation des phénomènes naturels de la vie animale et végétale tiennent une grande place. Les élèves doués pour les sciences sont encouragés de toutes les manières ; les autres reçoivent cette formation scientifique comme base d'une « éducation polytechnique » qui doit les préparer à un travail industriel.

La notion d'éducation polytechnique est très importante, car elle est non seulement une des principales différences entre l'enseignement occidental et l'enseignement soviétique, mais elle est aussi à la base de la réforme de décembre 1958 visant à resserrer les liens entre l'école et la vie. C'est la notion-clé de l'enseignement en URSS, celle qui souligne le mieux son orientation pratique et concrète. Voici comment le ministre de l'éducation de la république de Biélorussie l'a définie, devant la mission pédagogique américaine :

« L'enseignement primaire et secondaire est encore trop théorique. Les élèves ont besoin d'une préparation pratique à la vie. Les programmes actuels étaient bons tant qu'ils n'avaient pour objectif que la préparation à l'enseignement supérieur, mais nous constatons à présent que la plupart des diplômés vont travailler dans l'industrie ou l'agriculture. Il faut donc modifier les programmes en conséquence et lier l'éducation polytechnique et la préparation au travail. En d'autres termes, il faut que les principes généraux de la production industrielle et les habitudes de travail appropriées soient une partie de l'enseignement, que chaque élève reçoive une formation professionnelle, y compris ceux qui continueront dans l'enseignement supérieur. »

En un sens, l'étude des langues étrangères entre dans le cadre de cette formation pratique à base scientifique. Les pédagogues américains constatent en effet que les professeurs de langues étrangères visent moins à former des linguistes purs qu'à donner à leurs élèves un instrument de travail en vue d'autres recherches. 45 % des élèves choisissent l'anglais, 35 % l'allemand, 20 % le français.

Le rapport ajoute deux observations qui sont du plus grand intérêt pour comprendre le haut niveau actuel de la science et de la technique soviétiques.

Un investissement profitable

La première est relative à un concours qui fut ouvert en septembre 1956 et devait se clore à fin 1958. Ce cours était doté de trois premiers prix de 15,000 roubles, de cinq deuxièmes prix de 10,000 roubles et de sept troisièmes prix de 5000 roubles. Le but fixé au concours était le suivant :

« Permettre la composition de travaux littéraires destinés à être lus en dehors de leurs cours par les étudiants en sciences et en technologie et visant à souligner le rôle et l'importance de la science et de la technique dans la vie d'un être humain, dans l'édification socialiste, dans la réalisation du sixième plan quinquennal et pour le développement de l'économie soviétique — travaux qui doivent avoir une incidence sur la formation polytechnique des étudiants et leur permettre de se forger une vision matérialiste du monde. »

La deuxième observation du rapport Derthick concerne le rôle joué en URSS par l'Académie des sciences :

« Cette institution est apparue à plusieurs membres de la délégation américaine comme l'élément le plus dynamique dans l'enseignement et la technologie soviétiques. Son activité couvre tous les domaines des connaissances humaines : lettres, sciences sociales et sciences de la nature.

» L'Académie des sciences est le moyen par lequel l'Etat soviétique peut subventionner généreusement la fabrication de cerveaux sur une échelle qui dépasse tout ce que nous avons connu jusqu'à présent. Les personnes de talent, qui ont prouvé leur valeur par des recherches productives, se voient pratiquement accorder des revenus à la vie et de grandes facilités pour poursuivre leurs travaux. La liberté dont jouissent les chercheurs dépend, certes, du domaine dans lequel ils travaillent, mais il semble hors de doute qu'ils peuvent compter dans leurs recherches sur un soutien financier pratiquement illimité.

» Nous avons noté avec un intérêt particulier ce soutien pratiquement illimité que l'Union soviétique accorde à la recherche scientifique, au sens le plus large du mot, par l'intermédiaire de l'Académie des sciences de l'URSS et des Académies des républiques. Apparemment, le gouvernement soviétique considère que la recherche scientifique est l'investissement le plus profitable qu'il puisse faire. Cette attitude, jointe au grand prestige dont jouit en URSS la puissance cérébrale, fait de l'Académie des sciences la plus puissante institution scientifique que beaucoup d'entre nous ayons jamais connue. »

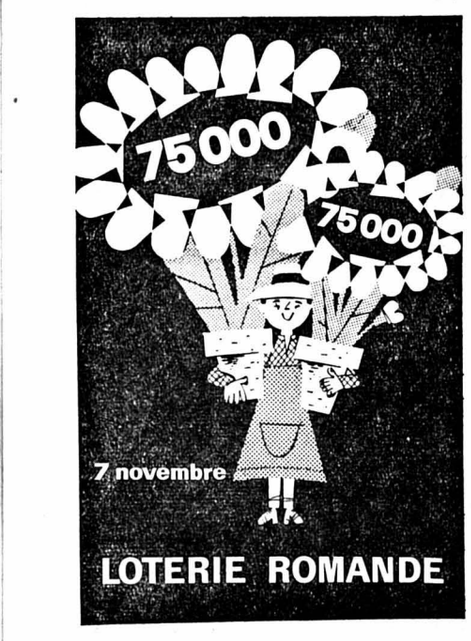

Le vocabulaire de la gastronomie

Le vocabulaire de la gastronomie est non seulement d'une grande richesse, mais encore d'une exquise saveur. Cette langue qui s'adresse au palais a la délicatesse de flatter également l'esprit — si toutefois on prend la peine d'entrer quelque peu dans ses secrets. Or, elle en a beaucoup. Souvent on ne sait quelle est au juste l'origine de telle dénomination pourtant courante. Plusieurs hypothèses se présentent, toutes ingénieuses, toutes sujettes à caution. Les anecdotes à ce propos foisonnent, par exemple pour *mayonnaise, baron d'agneau, bain-marie, chaud-froid,* etc. Consultez les articles en petits caractères, dans le *Larousse gastronomique,* qui est beaucoup plus qu'un recueil de recettes, eussent-elles toute l'autorité de leur auteur Prosper Montagné. Précieux textes — où le Dr Alfred Gottschalk, avec toute son érudition en la matière, évoque rapidement l'histoire souvent obscure de certains mots. L'ouvrage d'ailleurs serre de près la définition des termes, ce qui sauvegarde le bon usage, quand il est comme aujourd'hui exposé à toutes sortes de déviations.

A propos de *gastronome,* notons cette remarque : « Terme un peu pédant... les véritables connaisseurs en matière de bonne chère se contentent du qualificatif de *gourmand,* qui ne comporte d'ailleurs aucun sens péjoratif. « Peut-être préfèrent-ils néanmoins celui de *gourmet,* malgré la roture de son origine, le *gromet* ayant été d'abord un valet (d'où *groom),* puis le valet du marchand de vin, avant de devenir, sous la forme actuelle du mot, l'expert-juré qui goûtait les crus. A quoi reconnaît-on le gastronome ? Brillat-Savarin se fondait sur la satisfaction manifestée devant un certain nombre de menus en rapport avec la classe sociale à laquelle appartenait l'amateur. Mais les goûts changent, et les plats mentionnés, quelle que fût leur somptuosité, éveilleraient aujourd'hui la surprise, voire une surprise assez fâcheusement estomaquée, plutôt que cette sorte d'extase qui trahit l'homme sensible aux plaisirs de la fourchette. L'auteur de la *Physiologie du goût* rapporte au reste l'avis d'une amie qui peut-être avait découvert le meilleur moyen ; celui-ci consistait à observer comment le convive prononçait le mot *bon* dans les phrases : « Voilà qui est bon, voilà qui est bien bon, etc. ».

Les dictionnaires n'enregistrent pas encore *gastronomade,* vocable créé par Curnonsky, pour désigner, vous l'avez deviné, le gourmet qui court les routes à la recherche de bonnes tables. L'espèce en existe depuis longtemps, mais elle tend à se multiplier — bien qu'elle comprenne, sur leurs quatre roues, pas mal de purs et simples gloutons. Simon Arbellot lui a fait récemment les honneurs d'une de ses chroniques de l'excellente revue *Vie et langage,* où le vocabulaire de la gastronomie est étudié avec toute la prévenance souhaitable (1). Mme M.-M. Dubois y a d'autre part signalé plusieurs erreurs dont est responsable une anglicisation mal entendue : ainsi applique-t-on un nom de ville, *Chester,* au fromage qui s'appelle en réalité *Cheshire,* et celui de *chips* (pommes de terre frites) aux copeaux croustillants que les Anglais appellent *crips* (2).

Revenons au français. Le *Larousse gastronomique* déclare récent l'emploi du mot *aliment* au sens de nourriture ; l'acception existait pourtant au dix-septième siècle déjà, comme l'atteste le dictionnaire de Furetière. Il n'en reste pas moins vrai qu'auparavant tous les aliments étaient appelés des *viandes.* Et le *viandier,* au moyen âge, était non pas le boucher, mais le cuisinier. D'où le titre d'un des plus anciens livres de cuisine : *Le viandier,* du sieur Guillaume Tirel, dit Taillevent — composé en 1375, imprimé en 1490. Ce fut sans doute, en français, le premier ouvrage de ce genre qui ait été imprimé — quarante ans seulement après la découverte de Gutenberg.

Une remarque, qui peut avoir sa utilité, sur la valeur alimentaire des denrées. C'est une erreur très moderne que de l'apprécier exclusivement selon leur analyse ; le volume importe, la forme aussi, car les matières inassimilées ont un rôle physiologique à jouer, et notre tube digestif n'est pas fait pour absorber pures les substances vitales. Voilà même pourquoi un jus de fruits ne remplacera jamais un fruit, comme on le croit si souvent à tort, depuis que des presses perfectionnées se mêlent de nous en convaincre. L'alimentation telle que la prévoyait pour l'avenir le chimiste Marcelin Berthelot, c'est-à-dire en pilules où seraient soigneusement dosés les facteurs nécessaires, demeure donc une utopie de savant qui d'ailleurs n'envisageait pas sans sourire cette plaisante éventualité. On étudie en outre la part des sensations gustatives dans le phénomène si complexe et si peu connu encore qu'est l'assimilation : elle se révèle essentielle. Ainsi le sens du goût ne nous a-t-il pas été donné pour le mortifier ; la gourmandise correctement entendue contribue à maintenir la santé.

Parmi les désignations en litige, sans doute jusqu'à la fin des temps, je n'ai pas cité les trois qui ont maintes fois divisé les tables de fines gueules — lorsqu'un cognac de haute volée éperonne après l'entremets leur savoir. Il y a le *homard à l'américaine* — dont l'origine est provençale, et qui, selon une explication plausible, aurait pris le nom d'une préparation moins compliquée mais au titre plus ronflant. Il y a le *lièvre à la royale,* qualification qui recouvre deux mets : une capilotade n'ayant de particulier que son excès d'épices et la chance d'avoir été prise pour quelque merveille ; un lièvre farci, à la mode du Périgord, authentique chef-d'œuvre. Reste que les adeptes de la première formule ne sont pas près de capituler devant la seconde. Il y a enfin le *haricot de mouton* — à propos duquel on se demanda longtemps s'il devait oui ou non contenir des haricots. Le grand Escoffier s'y est laissé prendre, et préconisait de le préparer avec un bon litre de haricots blancs. Or c'était un piège du langage, qui a déformé l'ancien français *haligote,* signifiant coupé en morceaux. Le *haricot de mouton* est donc en morceaux, mais il ne convient pas d'y incorporer des haricots, par un abusif respect de la lettre — qui a ses mystères, et même, parfois, son ironie.

Paul ANDRÉ.

(1) Simon Arbellot, « De bonne soupe et de bon langage » (« Vie et langage », No 84, mars 1959).

(2) M.-M. Dubois, « Guerre aux anglicismes » (« Vie et langage », No 65, août 1957).

A Washington, les représentants de douze pays discutent du sort d'un immeuse territoire

L'Antarctique exploité à des fins pacifiques ?

Sur la proposition du président Eisenhower, une conférence où sont représentés les douze pays qui ont participé aux explorations des territoires antarctiques, dans le cadre de l'année géophysique, s'est ouverte le 15 octobre à Washington.

Cette conférence est consacrée à des discussions relatives aux possibilités d'une exploitation à des fins pacifiques de cet immense continent. Des revendications territoriales ne figurent pas à l'ordre du jour ; au contraire, les pays qui les maintiennent sont priés de les « geler ».

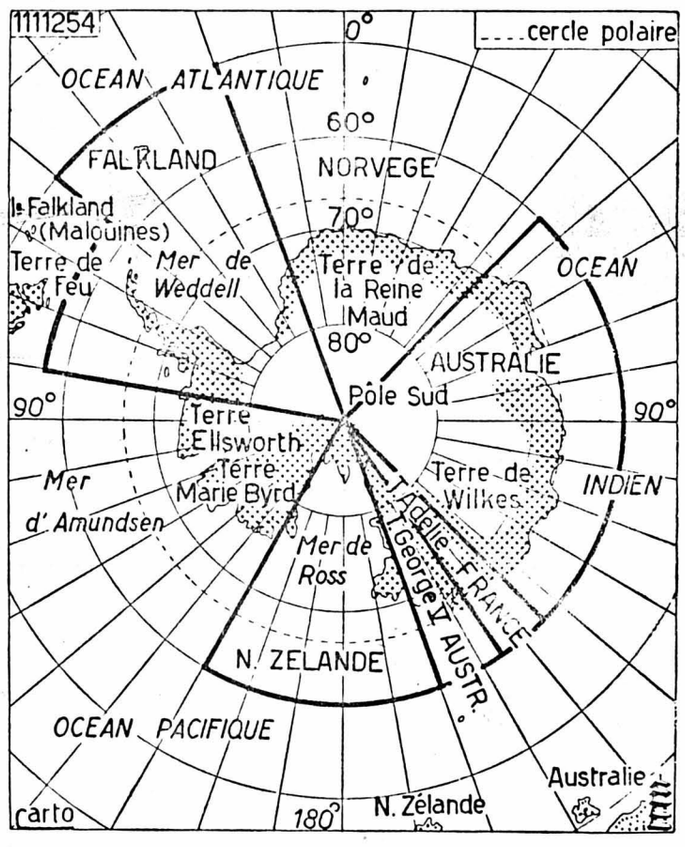

La situation des territoires antarctiques dans le monde.

M. Herter ouvre la séance inaugurale

L'Antarctique doit être utilisé à des fins exclusivement pacifiques : tel est le principe que défendent douze Etats, a déclaré en substance M. Christian Herter, secrétaire d'Etat, dans son allocution de bienvenue aux délégués des douze pays participant à cette conférence.

Ces douze pays sont : l'Argentine, la Belgique, le Chili, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Union soviétique et l'Union sud-africaine.

L'Antarctique ne doit pas donner lieu à des conflits politiques mais demeurer ouvert à tous ceux qui se livrent à des recherches scientifiques, a poursuivi M. Herter, qui a rappelé que le but de la conférence est d'« aboutir à un accord portant sur un vaste continent ». La conférence, a-t-il ajouté, « entreprendra cette tâche avec confiance ».

Le secrétaire d'Etat a ensuite rendu hommage aux « souffrances endurées par les explorateurs et les savants » des pays représentés à la conférence. Grâce à eux, a-t-il dit, nous avons maintenant la possibilité « de donner une forme légale à certains principes d'une haute élévation et conformes à la charte des Nations Unies, qui assureraient la paix et la coopération dans une vaste région du monde ».

Certains pays formulent cependant des revendications territoriales sur l'Antarctique. A l'exception de la Nouvelle-Zélande, ils ont réaffirmé le maintien de tous leurs droits dans cette région. Ce sont le Chili et la Norvège. Le gouvernement néo-zélandais, pour sa part, est disposé à renoncer à ses prétentions territoriales, si les autres puissances ayant des secteurs nationaux dans l'Antarctique adoptent une attitude semblable.

Une proposition japonaise

Une proposition très remarquée a été présentée par le Japon, dont le délégué, M. Koichiro Asakai, ambassadeur à Washington, a suggéré que le traité envisagé par cette conférence soit ouvert à tous les pays qui en feront la demande. La poursuite d'activités scientifiques dans l'Antarctique ne doit pas être « monopolisée » par les douze nations qui participent actuellement à la conférence, a-t-il souligné.

L'ambassadeur du Japon à Washington a été, d'autre part, le premier chef de délégation à insister sur la nécessité d'un contrôle raisonnable, mais sérieux, afin de garantir le caractère pacifique des activités menées sur l'Antarctique.

De son côté, le Chili, par la bouche du sénateur Marcial Mora, a abordé la question de ses propres revendications. Le secteur du Chili dans l'Antarctique, a-t-il fait remarquer, n'a aucun caractère de possession coloniale, mais il est partie de son territoire métropolitain.

Au cours de cette journée inaugurale, plusieurs autres délégations ont pris également la parole.

M. Vassily Kouznetov, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS et chef de la délégation de son pays, a déclaré qu'il serait nécessaire de « jeter les fondations d'un régime international dans l'Antarctique ».

« Le gouvernement soviétique, a-t-il poursuivi, estime qu'un régime international devrait contribuer au renforcement de la paix. La construction de bases militaires et l'essai d'armes de tous ordres devraient être aussi interdits. »

On précise en outre de bonne source diplomatique que les nations intéressées, parmi lesquelles figurent sept pays revendiquant leur souveraineté sur des secteurs nationaux dans la région polaire australe — France, Grande-Bretagne, Norvège, Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine et Chili — conviennent qu'il est tout à fait opportun de mettre ce continent à l'abri d'un conflit politique.

POLOGNE

Une « nouvelle droite »

PARIS (A.F.P.). — Y a-t-il en Pologne une conjoncture favorable à l'apparition d'une nouvelle politique pouvant être considérée comme une « nouvelle droite » ? M. Dominik Horodynski, journaliste polonais bien connu, répond par l'affirmative à cette question.

Dans un article qu'il a publié dans la « Nowa Kultura » de Varsovie, organe de l'Union des écrivains polonais, il affirme en effet que la Pologne possède « un milieu influent traditionaliste, catholique, nationaliste et patriotique.

» Ce milieu — poursuit-il — déteste les Allemands, vénère les victoires que le royaume de Pologne avait remportées sur les « Teutons » ainsi que la mémoire du maréchal Pilsudski.

» On pourrait — souligne M. Horodynski — multiplier à volonté la description des traits caractéristiques de la « nouvelle droite ». Elle est loyale envers l'Etat tant que la « raison d'Etat » est en jeu. Elle se distingue par son réalisme, son amour de l'ordre, sa conception d'un Etat fort et d'un pouvoir à poigne.

» Les écrivains et les publicistes de cette formation politique, poursuit-il, ont une vie idéale en Pologne. Ils ont de plus en plus de lecteurs et n'affrontent aucune critique ni discussion au sujet de leurs idées. Cette formation constitue un phénomène politique nouveau, bien différent du milieu réactionnaire traditionnel dont les oracles séjournaient à Paris et à Londres. »

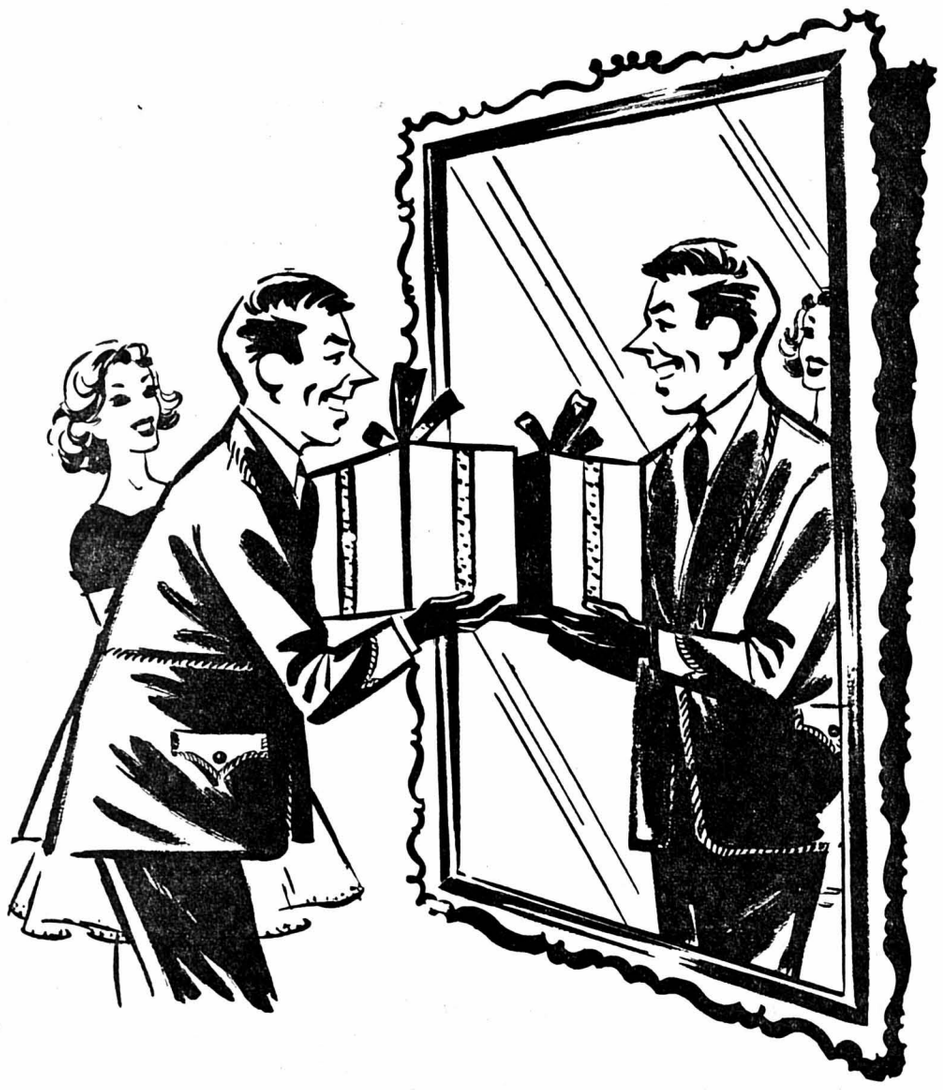

Préparez-vous de joyeuses soirées !

OFFREZ-VOUS donc un nouveau poste de radio ou TV 1960 :

LES TÉLÉVISEURS 1960 SONT LÀ !

4 normes (pour émissions suisses et françaises)
grand écran 53 cm., nouveau tube image 110°
PHILIPS : Fr. 1185.— ● SONDYNA : 1265.— ● GRUNDIG : 1295.—, etc.

ARRIVAGES MASSIFS DE CENTAINES ET DE CENTAINES DE MEUBLES GRAMOS-RADIOS :

Toutes les nouveautés
GRUNDIG
dont, par exemple :

Meuble radio-gramo **GRUNDIG M1/ST**, avec changeur automatique pour 10 disques, 4 vitesses.
Ondes longues, moyennes et ultra-courtes (2me programme de Sottens).
Antenne Ferrit intérieure. Double réglage des tonalités.
Belle ébénisterie noyer matiné (64 × 79 × 39 cm. env.)

PRIX Arts Ménagers seulement 590.-

Une étonnante gamme
PHILIPS
dont, par exemple :

Meuble radio-gramo STÉRÉO PHILIPS 1004
(construction allemande) avec changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons), 4 vitesses. Ondes longues, moyennes, courtes et ultra-courtes (2me programme).
Antenne Ferrit intérieure orientable, 3 touches de sélection des tonalités et double réglage graves-aigus. Grande discothèque à éclairage automatique. Ebénisterie (90 × 79 × 41 cm. env.) en noyer poli, clair ou foncé.

PRIX Arts Ménagers seulement 648.-

Toutes les nouveautés
SCHAUB-LORENZ
dont, par exemple :

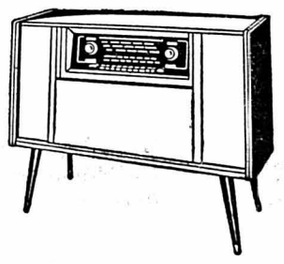

En bois de teak Fr. 860.—

Meuble radio-gramo STÉRÉO SCHAUB « Duett 700 »
avec changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons), 4 vitesses.
Ondes longues, moyennes, courtes et ultra-courtes (2me programme). Antenne Ferrit intérieure, 4 touches de sélection des tonalités et double réglage graves-aigus. Grande discothèque à éclairage automatique. Ebénisterie (103 × 80 × 38 cm.) en noyer poli :

PRIX Arts Ménagers seulement 845.-

Toutes les nouveautés
BLAUPUNKT
(Point-Bleu) dont, par exemple :

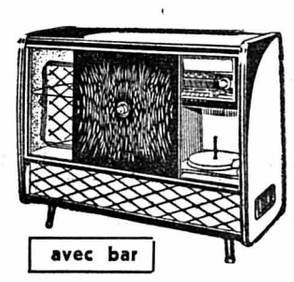

avec bar

Meuble radio-gramo STÉRÉO BLAUPUNKT « Arkansas » avec bar. — 5 haut-parleurs de concert, 9 lanmpes + sélénium. Ondes longues, moyennes, courtes, ultra-courtes (2me programme). Antenne Ferrit intérieure orientable. Réglage HI-FI des tonalités. Changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons), 4 vitesses. Luxueux bar capitonné, avec éclairage automatique, sol-miroir et porte coulissante en glace décorée.
Ebénisterie (117 × 95 × 45 cm.) noyer clair 1145.— ; noyer mat 1095.— et noyer foncé poli :

PRIX Arts Ménagers seulement 1045.-

Toutes les nouveautés
LOEWE-OPTA
dont, par exemple :

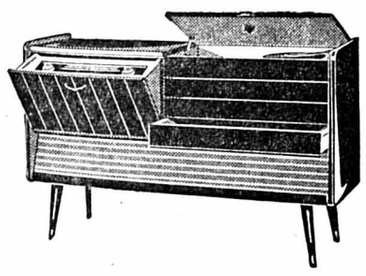

Meuble radio-gramo STÉRÉO LŒWE-OPTA « Kora Luxus », 6 haut-parleurs de concert, 6 touches de sélection des tonalités. Antenne Ferrit incorporée. Ondes moyennes, longues, courtes et ultra-courtes (2me programme). Casier pour enregistreur.
Changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons), 4 vitesses.
Discothèque. Ebénisterie très soignée (134 × 83 × 43 cm. env.), érable blanc 1095.— ; noyer moyen ou foncé :

PRIX Arts Ménagers seulement 1060.-

Toutes les nouveautés
BRAUN
dont, par exemple :

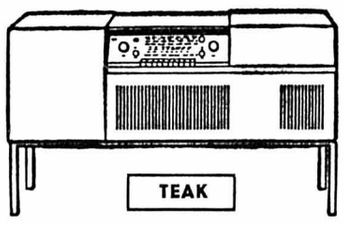

TEAK

Meuble radio-gramo STÉRÉ BRAUN HM6
avec changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons), 4 vitesses. Ondes longues, moyennes, courtes et ultra-courtes (2me programme). 9 lampes, 3 haut-parleurs. Antenne Ferrit intérieure orientable. Vaste discothèque.
(Dim. 133 × 71 × 38 cm. env.)
Ebénisterie d'une ligne très moderne en noyer ou — la grande mode — **en teak :**

PRIX Arts Ménagers seulement 1195.-
(avec changeur automatique)

- **L'un des plus grands choix d'Europe**
- **Des prix d'importation très intéressants**

  comprenant livraison et mise en service chez vous, avec timbre officiel de contrôle des P.T.T. apposé sur chaque appareil.
- **Garantie écrite et service après-vente complet :**

  Installations, échange de pièces, dépannages et réparations par nos propres services techniques disposant de plusieurs concessionnaires fédéraux des P.T.T. pour la radio et la télévision.

* Facilités de paiement « sur mesure ».

* Reprise éventuelle de votre ancien poste.

* Réservation gratuite pour Noël.

Toutes les nouveautés
TELEFUNKEN
dont, par exemple :

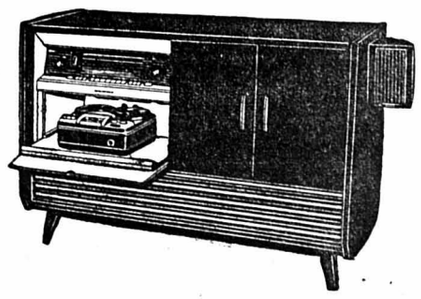

Meuble radio-gramo HI-FI STÉRÉO TELEFUNKEN « Hymnus 2004 »
Splendide meuble combiné de concert, avec changeur automatique pour 10 disques (stéréo, normaux ou microsillons). 4 vitesses, 4 haut-parleurs, dont 2 pivotant hors du meuble. 10 lampes. Ondes longues, moyennes, courtes, ultra-courtes (2me programme). Bande étalée. 4 touches de sélection des tonalités + 2 réglages progressifs graves-aigus. Antenne Ferrit orientable. Plateau coulissant pour enregistreur, discothèque, éclairage automatique.
(Dimensions : 127 × 87 × 40 cm. env.) Ebénisterie noyer mat ou poli :

PRIX Arts Ménagers seulement (sans enregistreur) 1475.-

Vous trouverez facilement parmi les centaines de meubles radio-gramos 1960 que nous avons en stock, celui qui est en harmonie avec votre intérieur, tant est grand le choix des teintes et des ébénisteries. Toutes les marques mondiales !

aux Arts Ménagers s.a.

A NEUCHATEL : 26, rue du Seyon - Tél. (038) 5 55 90

BOUCHERIE

Notre seul désir est de bien vous servir — 100 g.

RÔTI DE BŒUF	à partir de	-.70
TRANCHES DE BŒUF	à partir de	-.90
FILETS DE BŒUF		1.60
TRANCHES DE PORC		1.—
CORDON-BLEU	la pièce	-.95

SAMEDI VENTE SPÉCIALE

FAUX FILET I . . . . . 100 g. 1.35
FAUX FILET II . . . . . 100 g. 1.10

MM

Au 1er ÉTAGE

FER À REPASSER

« MIOTHERM »

réglable, avec lampe de contrôle et régulateur automatique de la température, 220 V, 900 W, fabrication suisse, approuvé par l'A.S.E. (Association suisse des électriciens)

Seulement Fr. 32.- garantie 2 ans

MIGROS

AU BAR

Pour savourer un bon café, au BAR MIGROS il faut passer !

Café nature } « EXQUISITO » -.30
Café crème } « EXQUISITO » -.35
Café express } « EXQUISITO » -.40

VERMICELLES AUX MARRONS . . . la portion 1.—
TARTE À L'ANANAS 1.20

VENDREDI VENTE SPÉCIALE :

DÉLICE AUX CITRONS . . . . . la pièce -.35
Pour votre dessert ou, votre goûter !

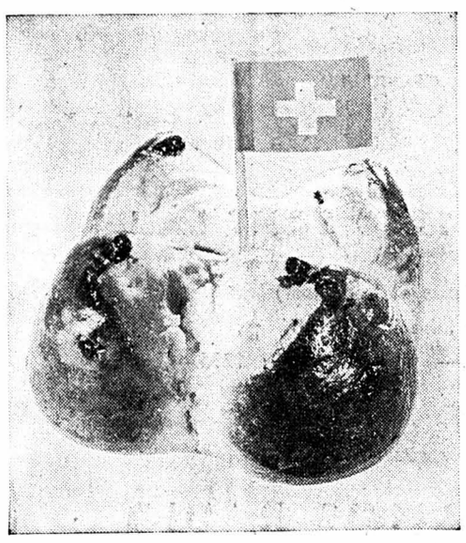

Pendant la période de la Semaine suisse (du 17 au 31 octobre), vous trouverez chaque jour chez votre boulanger ce délicieux petit pain au beurre en différentes grandeurs

Société des patrons boulangers
du Vignoble neuchâtelois
et du Val-de-Ruz

GRAMOS DISQUES

Amateurs de musique chez soi

ATTENTION !

Ces dernières années, le disque a fait un progrès inouï. Toute la musique, le théâtre, les contes, etc., ont été enregistrés d'une façon parfaite.

Pour permettre à chacun d'en profiter largement, nous

prêtons gratuitement

à nos futurs clients

un superbe

tourne-disques

sur socle, 4 vitesses, 2 saphirs, arrêt automatique, qualité impeccable prêt à fonctionner.
Si vous désirez, vous pouvez l'acheter en tout temps à un prix très avantageux

Hâtez-vous le stock est limité !

Notre choix de disques est sans précédent à Neuchâtel

JEANNERET - MUSIQUE

SEYON 28 - NEUCHATEL

2 ans d'essais le prouvent:

Votre automate lave mieux avec skip

nouveau

SKIP – le produit spécial et parfait pour votre automate

Pour prélaver et pour laver (agit deux fois à la perfection)

GARANTIE

Nous prenons à notre charge tout fonctionnement défectueux de votre automate, s'il est prouvé qu'il est imputable à l'emploi de SKIP, pour autant que vous utilisiez exclusivement ce produit.

Walz & Eschle S.A., Bâle

- **Plus d'erreur de dosage! (Vous recevez un doseur gratuit avec chaque paquet.)**
- **Plus de mousse qui déborde! Par contre une mousse qui possède un pouvoir suractif.**
- **Rinçage rapide et impeccable! La mousse ne reste pas dans le linge. La machine est propre en un clin d'œil.**
- **Seulement SKIP! Les produits pour tremper, dégrossir, adoucir et rincer sont tous superflus.**
- **Enfin SKIP! Enfin du linge d'une blancheur immaculée, enfin du linge comme vous l'aimez!**

SKIP 1 B

Un produit de marque de Walz & Eschle S.A., Bâle

Après avoir **détruit les finances,** les socialistes suédois introduisent l'impôt sur le chiffre d'affaires à 4 % sans aucune exonération

Le parti radical évitera de telles aventures

Votez **RADICAL**

Maurice FAVRE.

Vous savez ce qu'est la responsabilité!

En petit comme en grand, il faut risquer pour gagner. Le risque exige un enjeu... un enjeu d'énergie, de travail et, dans le commerce mondial, des investissements si considérables que seule une organisation internationale est en mesure d'assumer.

A chaque instant, un évènement imprévisible peut compromettre le long acheminement du pétrole. Qu'advient-il alors? Les importants besoins de notre pays en pétrole – la consommation moyenne par habitant atteint 580 kg par an – imposent des obligations à l'industrie pétrolière et celle-ci est pleinement consciente de ses responsabilités. Battant pavillon Shell, la plus grande flotte pétrolière du monde assure un ravitaillement continu. Des navigateurs experts guident ces centaines de bâtiments, totalisant plus de 9 millions de tonnes de port en lourd. Ils répondent du parfait fonctionnement de ce vaste réseau d'approvisionnement. Tout au long de l'année, le jour comme la nuit, les pétroliers Shell sillonnent les mers et les fleuves, transportant le précieux liquide qui dispense à des millions de gens, travail et bien-être. Ils transportent également votre SUPERSHELL avec I.C.A., (I.C.A. = élément protecteur ultra-actif éliminant les pertes de rendement du moteur, ✣ brevet no. 294341).

SUPERSHELL avec I.C.A. est plus qu'une simple benzine. C'est un carburant de marque dont une organisation mondiale garantit la qualité constante, les hautes performances et l'approvisionnement régulier.

SHELL

rajeunit le rythme du moteur!

18/59 S

Profite beaucoup!

Le litre seulement

Avec un litre vous assaisonnez 50 salades environ, car le Stoma est d'un goût très relevé Un excellent vinaigre pour tous usages

C'est une spécialité Chirat

COUPON

Un livre instructif et 40 points gratuits!

Je commande le nouvel ouvrage Avanti «Nos champignons» (48 photos en couleur; 400 points) et verse le montant de Fr. 4.80 sur le C. C. P. d'Avanti Club Neuchâtel IV. 40 69.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

L. CHIRAT S. A., Carouge-Genève.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé. Imp. Profar s.a. - Genève

A VENDRE complets et un manteau d'hiver, taille 54-55, à l'état de neuf. Téléphone 5 29 60.

A vendre **patins de hockey** Nos 38 et 41. Louis Martin, Favarge 4.

Mesdames, Mesdemoiselles!

Le prix des toiles a baissé

profitez de faire vos achats à la

MAISON DE BLANC

M. KESSLER

Ecluse 13 - Neuchâtel

qui vous offre: nouveauté, qualité et exclusivité. Nous réservons dès maintenant vos cadeaux de fêtes

Peinture au pistolet!

Le professionnel et l'amateur emploient le pistolet électrique

SUPER-CHAMPION

220 ou 125 volts

Prix: Fr. 158.— net

Des milliers d'appareils fonctionnent dans tous les pays du monde. SUPER-CHAMPION est un produit suisse de haute précision. Demandez notre offre détaillée

E. & R. TISSOT FILS, fournitures pour l'industrie LAUSANNE, escaliers du Grand-Pont 5 - 7 Tél. (021) 22 43 98

Un bon **RADIO** pour moins de Fr. 100.—. Profitez des belles occasions chez NOVALTEC-RADIOS, Parcs 54, tél. 5 88 62.

A vendre une **cuisinière combinée** 3 feux gaz + 2 plaques chauffantes. Adresse: rue de Neuchâtel 35, 1er étage, Peseux (NE). Tél. 8 32 27.

« BERGA » Batteries de grande marque allemande. 6 v. dès Fr. 64.— 12 v. dès Fr. 81.— Garantie 15 mois. Téléphone (038) 7 90 19.

Souper au Kaba ce soir

le paquet de 200 g = **Fr. 1.55**
le paquet de 500 g = **Fr. 3.75**

kaba

Une fameuse spécialité de la production ✣ HAG

Parfaitement, un «Kaba complet» réjouit tous les cœurs. C'est une boisson qui s'accorde avec tant de mets simples dont elle rehausse la saveur.

Kaba est un aliment reconstituant moderne dont la composition a été étudiée selon les plus récentes données de la science alimentaire. A la fois léger et substantiel, Kaba est préparé à base de cacao surfin, de sucre de canne brut et de sucre de raisin. Minéralisé au phosphate et au calcium, il est en outre riche en vitamines B_1 et D.

Kaba se prépare au lait en quelques secondes.

il porte...

PKZ

Avant d'acheter son manteau d'hiver, il a tenu tous les magasins: Qui offre le choix, la coupe, les tissus les plus beaux? PKZ, bien sûr! Un vêtement PKZ donne de l'assurance car la marque PKZ jouit d'une renommée européenne. Toujours bien vêtu par PKZ!

Il porte un manteau d'hiver pratique en gros drap solide, dans lequel se boutonne une doublure spéciale les jours de grand froid.

Manteau d'hiver dès Fr. 168.- Auto-coat dès Fr. 98.-

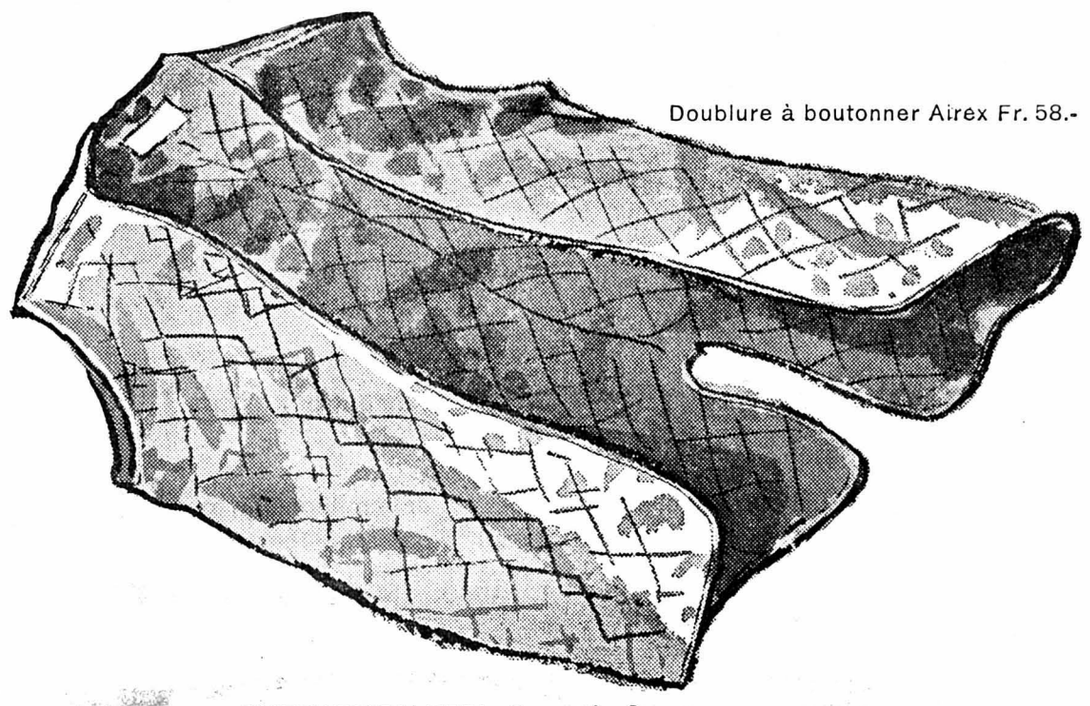

Doublure à boutonner Airex Fr. 58.-

PKZ NEUCHATEL, 2 rue du Seyon

A vendre
FRIGO
75 litres, bas prix. — Tél. 5 20 47.

LE SAVOIR-VIVRE
en servant l'apéritif

Pensez à proposer un deuxième verre.

Attendez que tous vos hôtes aient fini pour passer à table.

Servez toujours les délicieuses Pommes Chips Delissa

Les maîtresses de maison qui savent recevoir n'oublient jamais, à l'heure de l'apéritif, de régaler leurs invités avec les fameuses Pommes Chips Delissa; toujours bien dorées et croustillantes grâce à leur emballage hermétique; ni trop salées, ni trop peu, toujours à point.

P.S. Egalement recommandées pour pic-nics et repas fins.

C•H•R•O•N•I•Q•U•E A•R•T•I•S•T•I•Q•U•E

A la galerie des Amis des arts

Trois peintres : La Broise, Wurstemberger et Ferdinand Maire

Nous aimons l'affirmation que comporte le titre de cette exposition : « Peinture 59 ». On peut le comprendre en ce qu'il précise la date des toiles exposées. On peut aussi y voir un manifeste : la peinture de 1959 est ceci et non forcément cela, elle n'a que faire des catégories, des écoles, des « ismes » et des « ions », du snobisme et de la mode.

Voici trois peintres que lient l'amitié et une conception saine de la peinture qui, à la fois, est l'expression d'une individualité créatrice et une communication avec autrui, avec l'amateur éclairé comme avec le public. Peut-être est-ce une servitude pour l'artiste de veiller à se faire comprendre. Certains s'en libèrent. D'autres l'acceptent, moins par obligation parce que cela va de soi pour eux. Tels sont nos trois peintres, heureusement enracinés dans le réel et non moins heureusement libres en recomposant la réalité selon leur tempérament et leur palette.

C'est dire que les trois salles et le vestibule de la galerie des Amis des arts, au musée, baignent dans une atmosphère sereine et non un climat de lutte entre l'artiste et le visiteur.

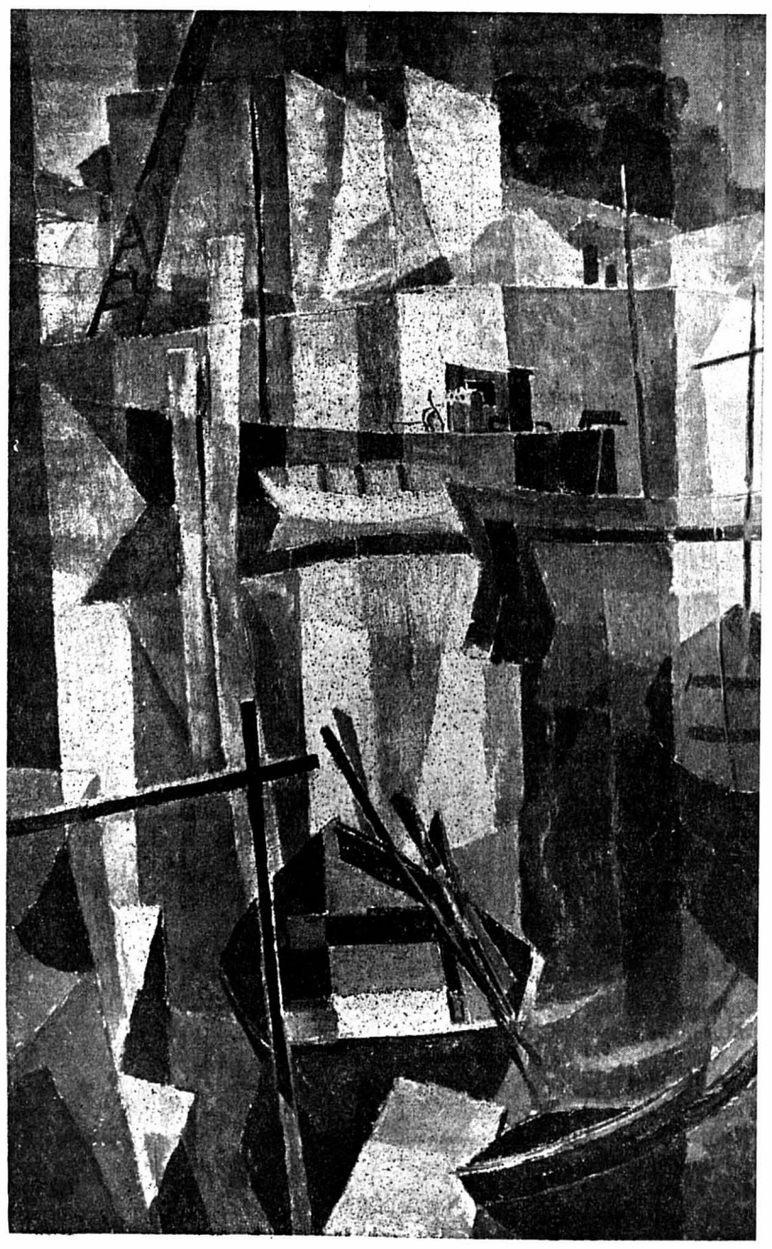

Ferdinand Maire : « Le vieux port ».

×××

Le Français Jacques de la Broise, qui occupe la salle centrale, est d'ailleurs un parfait amphytrion. Son univers est celui du bonheur de vivre. Il ne sort pas de son jardin ou de sa maison. Fleurs, feuillages, objets de la vie quotidienne, bibelots, parfois un personnage : femme ou jeune fille, sont les éléments de cet univers. Mais cette apparente limitation des sujets ne met que plus en relief la richesse de la composition et du coloris. La Broise rappelle Bonnard par ses sources d'inspiration et sa sensibilité. Cependant il est lui-même dans sa technique de touches juxtaposées, sorte de pointillisme élargi, décomposant le dessin et la lumière, qui sont recréés par les harmonies de couleurs. L'œil est surpris d'abord par la vibration de cette peinture, puis il s'y habitue pour, enfin, ne plus voir en ces toiles que l'image d'une réalité poétique et lumineuse. Et que de subtiles variations dans ces « Natures mortes », dont le sujet ne varie qu'à peine, et qui pourtant ont toutes leurs caractères propres !

×××

Avec André de Wurstemberger, qui partage sa vie entre Paris et la Suisse, nous pénétrons dans un tout autre univers, celui de la mer, de l'eau et de la vie élémentaire. L'artiste affirme ici un lyrisme puissant tout en poussant la recherche dans ses moyens d'expression. Délibérément il réduit sa gamme de couleurs aux verts et aux bleus, exceptionnellement aux ocres. Ce besoin de dépouillement se retrouve aussi dans l'interprétation de ses sujets à travers lesquels il veut découvrir les grands rythmes de l'architecture de la nature. L'« Epave » est pour l'artiste motif à traduire par le dessin tout ce qui peut subsister de force expressive dans une chose morte. Dans « Rythmes marins », Wurstemberger s'attache au contraire à exalter la vie de la matière en brossant

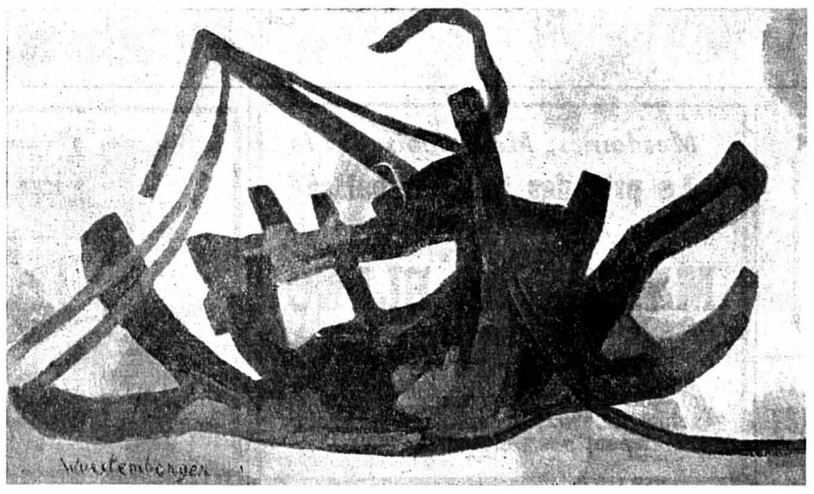

André de Wurstemberger : « Epave ».

sur sa toile l'entrelacs des charpentes dans un chantier naval. Le jeu, le rythme des lignes apparaissent aussi, sous un dessin solide, dans plusieurs autres toiles, comme « Plein vent », « Régates » et « Rythmes lacustres » où l'on voit un ban de poissons dans les profondeurs marines.

De cette salle jaillit une impression de force, de maîtrise. Sous la monotonie des couleurs apparaît — si l'on prend la peine de se laisser pénétrer par cet art ancré (c'est le mot ici !) dans la réalité — infiniment de nuances. Force et sensibilité (admirez les quelques gouaches du peintre), tel est André de Wurstemberger.

×××

Ferdinand Maire, descendu de son atelier du Jardin du prince, semble ne pas devoir être présenté. Et pourtant rien ne serait plus faux de le gratifier du cliché « égal à lui-même ». Car Maire ne se sent satisfait que s'il évolue d'une exposition à l'autre. A ce moment-ci de sa carrière, il aurait pourtant le droit de faire halte. Non, il poursuit son chemin, se livrant constamment à la recherche, approfondissant son art, renouvelant sa vision, montrant ainsi une robuste santé d'esprit et une jeunesse imperturbable. Certes, l'artiste neuchâtelois ne rompt pas brutalement avec ce qu'il a fait auparavant. L'évolution n'est pas révolution chez lui, mais elle est sans doute d'autant plus goûtée par le visiteur qu'elle reflète la vigueur réfléchie d'une sensibilité toujours en éveil.

On mesure le chemin parcouru par le peintre ces derniers temps en voyant voisiner de calmes paysages de la Provence, aux tons clairs, avec des toiles, inspirées elles aussi par le Midi, qui transcendent nettement le sujet. Nous pensons particulièrement à la toile « Les oliviers », où les taches grises et bleues des arbres se détachent sur un fond rouge et où les rapports de couleurs, plus que le sujet réduit à un simple argument, donnent au tableau son pouvoir évocateur d'un état d'âme.

La recherche de Maire va également dans une autre direction, celle qui le mène à décomposer les plans, à les faire s'interférer sans d'ailleurs que le coloriste — et Maire le reste toujours et complètement — se laisse dominer par sa recherche architecturale, si l'on peut dire. Sa tentative trouve un bel aboutissement dans « Le village », « Jardins » et dans des toiles qui sont moins un tableau qu'une composition décorative comme « Féerie lacustre » et « Vieux port », avec cette subtile trouvaille qu'est la tache orange d'un bateau, au premier plan. Avec « Rêve de clown », « Soleil sur l'étang », Maire pousse à l'extrême son expérience, mais nous pensons qu'il ne lui est pas nécessaire d'aller si loin.

La salle de Ferdinand Maire est, comme on le voit, variée et nous procure de nombreuses découvertes, du modeste — mais si bien mis en page ! — paysage de Provence jusqu'à son impressionnant « Atelier », où tout l'artiste s'exprime.

Belle exposition où le visiteur se sent immédiatement en état de grâce. Et avec ces trois peintres, amoureux d'une nature qui les émeut, en bonne compagnie.

Par intérim : Daniel BONHOTE.

En voulant perdre du poids

Mario Lanza a perdu la vie

Le grand ténor, en effet, décédé à l'âge de 34 ans, était atteint d'une fâcheuse obésité

(S.D.P.) Mario Lanza, le plus grand chanteur de notre époque, décédé récemment à l'âge de 34 ans, était atteint d'une infirmité fâcheuse pour sa profession : il était obèse.

Or, c'est en faisant tout ce qu'il ne fallait pas faire pour passer son obésité que Mario Lanza perdit à jamais la santé. Le chanteur italo-américain fut toujours de forte corpulence. Alors qu'il avait une vingtaine d'années, il accusait déjà 120 kilos pour sa petite taille (1 m. 52). Il était doué d'une force remarquable. Ne soulevait-il pas seul, alors qu'il exerçait le métier de déménageur, des charges de 200 kilos ?

Régime et festins

Puis, lorsque Hollywood s'intéressa à lui, on lui demanda de maigrir. Cette clause fut inscrite sur ses contrats et Mario Lanza dut s'astreindre à des régimes de plus en plus stricts pour remplir ses engagements. Il réussit à perdre une vingtaine de kilos, mais il reprenait du poids chaque fois qu'il ne se surveillait pas.

D'autre part, le ténor était victime d'un complexe fort désagréable: il avait toujours peur d'être en dessous de ses possibilités. Et, dès le début de sa carrière, étant comparé au grand Caruso, il se devait de se présenter dans les meilleures conditions possibles. Or, son manque d'alimentation relatif à son poids ne lui permettait pas d'être au mieux, et c'est pourquoi il lui arrivait d'avaler avant une représentation ou une séance de tournage deux ou trois poulets bien garnis. Puis, lorsqu'il se mettait en colère — ce qui lui arrivait souvent — il buvait nombre de bouteilles de bière. On comprendra aisément qu'un tel régime de jeûne coupé de festins ne pouvait le laisser en bonne santé.

Travail et gymnastique

Certaines vedettes — dont Mario Lanza — ont une existence bien remplie. Leur travail n'est pas de tout repos. Outre un grand nombre d'heures sur les planches, il faut accorder des interviews, assister à des représentations, voyager énormément. Le métier d'artiste demande également une grande concentration. Or, le ténor ajoutait encore à ce programme deux heures de gymnastique par jour, devant éliminer sa cellulite.

Telles sont les raisons pour lesquelles Mario Lanza était atteint depuis quelques années d'athérome, maladie des vaisseaux sanguins. Il souffrait également d'une phlébite à la jambe droite et fut victime de manques occasionnels de la voix.

Aussi la crise cardiaque qui l'emporta il y a quelques jours ne fut-elle pas due au hasard, car il est certain qu'on ne peut jouer ainsi avec sa santé.

50me ANNIVERSAIRE

Du samedi 24 octobre au dimanche 1er novembre

aura lieu notre grande

Exposition de Jubilé

à la Salle de la Paix, 1er étage, chaque jour de 14 à 22 heures

Entrée libre, chaque visiteur participe gratuitement à un tirage au sort doté de nombreux prix

Notre exposition s'intitule : **Tout pour l'intérieur à des prix de Jubilé**

et présente une sélection d'articles ménagers modernes, joignant l'utile à l'agréable

En démonstration : Le mixer Rotel-Super et la cafetière italienne Expresso

Dégustation gratuite de café et de biscuits

Sur scène, en opposition au style moderne, une chambre ancienne rappelle le confort d'autrefois

50 ans — GRANDS MAGASINS Au Sans Rival ·jeunes·dynamiques·avantageux — **50 ans**

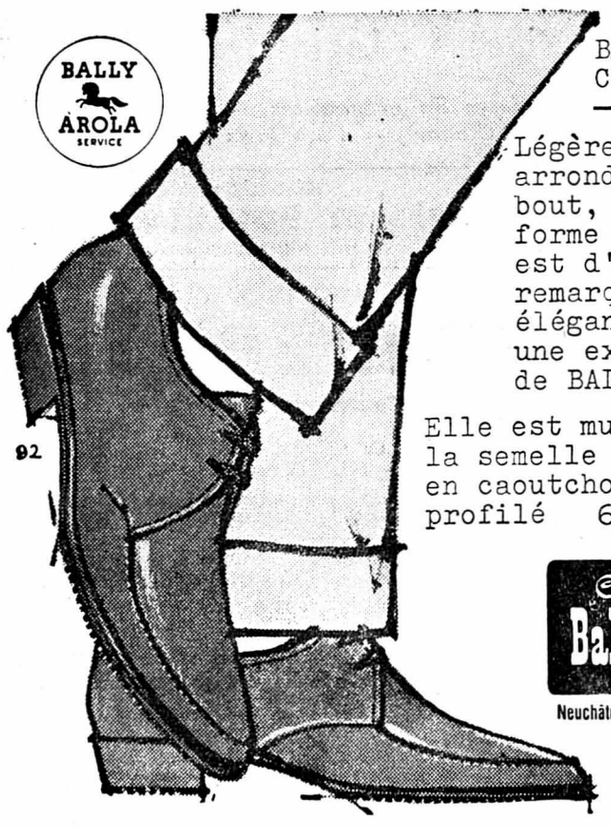

BALLY
C l u b

Légèrement arrondie du bout, cette forme allongée est d'une remarquable élégance. C'est une exclusivité de BALLY

Elle est munie de la semelle NOV'AIR, en caoutchouc profilé 61.80

92

Chaussures Bally-Rivoli
Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11

Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour Fr. 258.—. Même modèle avec 2 matelas crin et laine, 198 fr.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Le bon Tabac

A VENDRE VIOLON ¾

pour enfant, état de neuf, avec étui, 100 fr.

violon entier

50 fr. Tél. 5 87 94.

A vendre très beau

chaton angora

Adresser offres écrites à T. A. 9744 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

A vendre

moto « Rumi »

125, sport, année 1958. Roulé 13.000 km. — S'adresser à William Dietrich, Gorgier.

« Taunus » 17 M

occasion exceptionnelle, modèle 1958, deux portes, deux teintes bleu clair et blanc, état général impeccable, prix très intéresant, échange éventuel ; facilités de paiement. S'adresser aux Grands Garages Robert, Champ - Bougin 34 - 36, tél. 038-5 31 08.

« Ford Taunus » 17 M

splendide occasion, modèle 1958, deux portières, couleur noire, état de neuf absolu, roulé 19.000 km., vendue avec garantie, prix intéressant. S'adresser par téléphone au 038/6 47 84.

A vendre

« P 60 »

« Simca Aronde », 2 couleurs, superbe occasion, en parfait état. Téléphone 6 34 70, pendant les heures de travail.

A vendre

« Lambretta »

175 TV, modèle 1959, 3500 km. ; garantie. — Tél. 7 15 53.

« VW »

1954 et 1955, en très bon état, à vendre. — Tél. 8 11 45.

A vendre voiture

« Isard Goggomobile » 700 cc

modèle 1959, roulé 9000 km. Prix intéressant. — Tél. 8 38 38.

RENAULT

Voitures d'occasion

Borgward 1955
Morris 1951

Grandes facilités de paiement grâce au Crédit officiel Renault

Vente - Achat

Automobiles RENAULT
NEUCHATEL - Tél. 5 59 51

« Peugeot 203 » 7 CV, 1950, 4 portes, bleue, toit ouvrant, intérieur cuir, propre.

« Rover » 12 CV, 1950, 4 portes, verte, pont arrière neuf, deux pneus neufs.

« Austin » 12 CV, 1951, 4 portes, bleue, intérieur cuir.

« Hudson » 18 CV, 1947, 4 portes, beige et brune, propre.

Paiements différés : un tiers à l'achat ; le solde en 18 mois.

Présentation et démonstration sans engagement

Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

A vendre d'occasion

« Studebaker »

en bon état, modèle 1948, 14 CV., 4 portes, 1500 fr. Tél. (038) 5 35 81.

«Renault» 4 CV

Très bon état. Moteur neuf. Tél. 5 68 15.

A vendre

«Opel Capitaine»

1955, très soignée, en parfait état de marche et d'entretien, (échange éventuel).

« Ford »
COMMERCIALE

6 CV, 4 places, 1955, prix intéressant.

GM GÉNÉRAL MOTORS

Garage Jean Wuthrich
Colombier, tél. 6 35 70

A vendre belle occasion

« Triumph » avec side-car

35.000 km., 1954, ainsi qu'une

« Lambretta »

TV 175 sport, 8000 km., 1958, à l'état de neuf. — Adresser offres écrites à V. A. 9719 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour cause de départ à l'étranger

« Vauxhall »

modèle 1953, en parfait état de marche ; plaques et assurances payées jusqu'à fin 1959. S'adresser à Michel Duc, rue Breton 1, Neuchâtel.

2

parfait pour les machines à laver automatiques

- Finis les machines détraquées, les dépôts calcaires et de salissures, les excès de mousse
- Vous obtenez un linge splendide : sans une tache, souple, parfumé !
- «calgo-sapon» contient du «calgon» et du savon pur de premier choix
- Tous les bons fabricants de machines à laver recommandent «calgo-sapon» et «calgon».

Nouveau ! Encore plus avantageux !

Paquet Fr. 1.90 (pour 10–12 kg de linge)

Paquet économique Fr. 7.60 (pour 50–60 kg de linge)

avec gobelet gradué **gratuit** et points JUWO !

«calgon»

ajouté en petite quantité, améliore toujours le résultat final.

Sträuli lave tout à la perfection

EN VOTANT LIBÉRAL...

Vous favorisez le progrès social dans la liberté

Vous maintenez une agriculture et une viticulture fortes

Vous défendez l'artisanat et le petit commerce

Vous contribuez à améliorer l'assurance-vieillesse

Vous sauvegardez le fédéralisme

Vous barrez la route aux nationalisations

Vous marquez votre volonté de résoudre les problèmes du travail sur le plan professionnel

Vous vous opposez aux abus du pouvoir central

Vous soutenez l'initiative individuelle au service du pays

Vous maintenez un juste équilibre entre les libertés de l'individu et ses devoirs envers autrui

Vous condamnez l'esprit démagogique qui empoisonne nos mœurs politiques

Vous dites ***NON*** à ceux qui ***SE SERVENT*** du pays et ***OUI*** à ceux qui ***LE SERVENT***

Votez la liste verte

PARTI LIBÉRAL NEUCHÂTELOIS

LUTHER

Hourra! — grâce à HOOVER je nettoie avec plaisir!

Nouveau : Hoover de-luxe · bat... brosse... aspire. Avec tuyau double-extension, nouveaux accessoires. Forme élégante, très jolies teintes. Fr. 510.- Modèle Junior Fr. 380.-

Constellation Hoover - l'aspirateur qui plane. Avec tuyau double-extension et accessoires variés. Fr. 376.-

Aspirateur cylindrique Hoover à grande puissance d'aspiration, garantissant un nettoyage rapide et parfait. Fr. 245.-

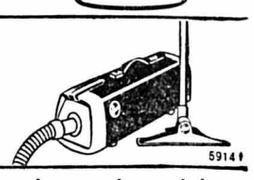

5914 f

Hoover offre toujours un «je ne sais quoi»!

Appareils Hoover S.A., av. Montchoisi 1, Lausanne

Concessionnaires. — NEUCHATEL : Aux Armourins S. A. ; H. Baillod S. A., rue du Bassin ; Elexa S. A., électricité, 10, rue du Seyon ; Perrot et Cie S. A., électricité, 1, Place-d'Armes. — CERNIER : A. Rochat, quincaillerie. — COUVET : Reymond et Roy, articles ménagers. — PESEUX : Beck et Cie. — SAINT-AUBIN (Neuchâtel) : Marc Simonin, installateur.

Tout pour une bonne
compote aux raves garnie
Nos beaux gros wienerlis
sont particulièrement recommandés
Et toujours nos
petites langues de bœuf
avantageuses
BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

DEMI-SUISSES GERVAIS
Fromages frais à la crème
80 ct. la boîte de 3
le prix minimum de la qualité supérieure
Cet emballage familial offre les rations désirées et conserve à nos Petits Suisses leurs qualités caractéristiques.
SAVEUR - FRAICHEUR - SANTÉ
CH GERVAIS

Machines à coudre d'occasion

1 « SINGER » portative avec pied zigzag 195.—
1 « HELVETIA » meuble noyer, comme comme neuve . . . . . 290.—
1 « ELNA » I . . . . . 250.—
1 « ELNA » supermatic de démonstration, Fr. 200.— de rabais
1 meuble avec zigzag . . . . . 290.—

Toutes ces machines sont vendues avec garantie à partir de **20.–** par mois

G. Dumont
Épancheurs 5 Tél. 558 93
NEUCHATEL

La bonne adresse pour une excellente
VOLAILLE
Poulets - Poulardes - Petits coqs - Poules
Pigeons - Lapins frais de notre abattage quotidien
Cuisses de grenouilles - Escargots maison
Caviar - Foie gras de Strasbourg
SURGELÉS :
DINDES ET POULETS U.S.A.
à prix très avantageux
LE MAGASIN SPÉCIALISÉ
LEHNHERR FRÈRES
Commerce de volaille
Gros : Marin Détail : Neuchâtel
Expédition au dehors - On porte à domicile
Place des Halles - Tél. 5 30 92 Vente au comptant

Occasion exceptionnelle
Plusieurs
beaux studios
style moderne, fauteuils séparés, 1 bergère Louis XV, 1 canapé corbeille Louis XV, 1 canapé Louis XVI. 1 ensemble crapaud, couverture en satin, avec volants guéridons modernes et Louis XV. Quelques tapis et tours de lit, à enlever à bas prix. — A voir chez J.-P. Tosalli, à Colombier, tél. 6 33 12.

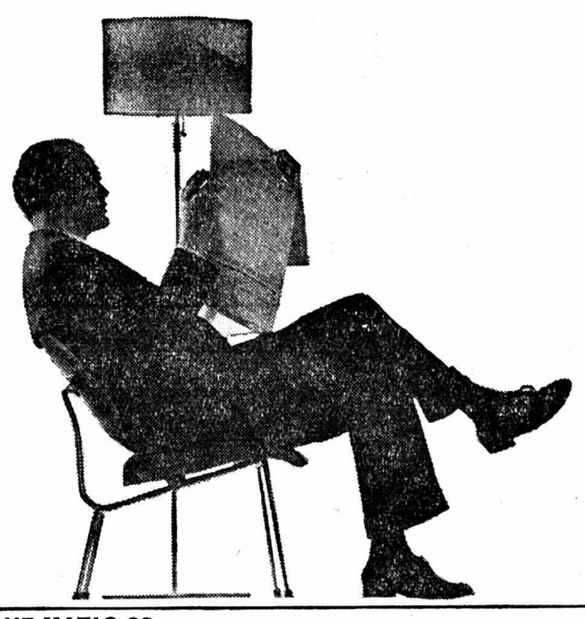

Où que vous habitiez, ne renoncez pas à l'agrément d'une chambre bien chauffée, utilisez Shell Butagaz et...

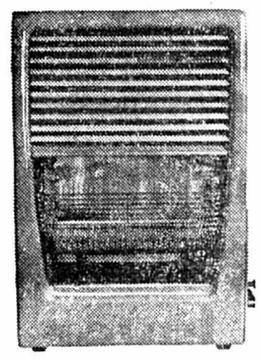

RALLYE MATIC 68

- le radiateur sans raccordement à la cheminée, idéal pour l'entre-saison et comme chauffage complémentaire,
- possède une grande puissance de chauffe, grâce à son brûleur facilement réglable,
- garantit un fonctionnement irréprochable dû à son dispositif automatique de sécurité
- est monté sur roulettes et vous apporte la chaleur et le confort là où vous les désirez
- est élégant et s'harmonise avec votre intérieur.

Prix Fr. 239.-

SHELL BUTAGAZ

H. Kaufmann, quincaillerie, Saint-Blaise
Chs Lorimier, Château 18, Colombier
Chr. Muttner, ferblanterie, le Landeron
A. Rochat, quincaillerie, Cernier
U. Schmutz, quincaillerie, Fleurier

Oranol avec calcium

Faites bénéficier votre enfant aujourd'hui-même d'une cure d'ORANOL. Vous lui assurerez ainsi joie et santé pour l'hiver.

. . . un bienfait pour tous deux!

ORANOL est davantage que de l'huile de foie de morue. Il contient du calcium et a le goût de sirop.

La meilleure garantie d'efficacité: ORANOL est soumis au contrôle permanent de l'Institut suisse des Vitamines à Bâle.

ORANOL n'est pas une nouvelle spécialité. Bien au contraire, il fait ses preuves depuis une quinzaine d'années, tout en étant continuellement adapté aux découvertes les plus récentes de la science.

3 conditionnements de différentes grandeurs à Fr. 3.65, 7.30 et 10.40

EN VENTE DANS LES DROGUERIES SPÉCIALISÉES

A vendre beau

PIANO

brun, prix très favorable éventuellement avec Fr. 100.— d'acompte et Fr. 40.— par mois. Frais de transport modérés. — Tél. (031) 4 10 47.

Magnifique

salon Louis XVI

comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 petit banc, 2 petites tables, 1 vitrine, 1 grand miroir, 1 console.

Mme G. Hauser, Rössli, Schwarzenbourg. — Tél. (031) 69 21 74.

Meubles de style

Salons : Louis XV, Louis XVI, bergères, lit de repos.

Salles à manger : Louis XIII, Renaissance, Louis XV, Louis XVI.

Chambres à coucher : lit corbeille canné, capitonné, armoires, coiffeuses.

Meubles : radios, bibliothèques, etc.

Acheter chez le fabricant, c'est réaliser une économie !

Tapis d'Orient de provenance directe

Ch. Eaudard

Route les Alpes 5, Fribourg
Tél. (037) 2 12 34

SOULIERS BAS

pour dames, messieurs et garçons avantageux!

◀ 711.5240 «Fretz». Souple, flexible et confortable et pourtant très élégant en box brun-mode ou noir, semelle «Dufour-Airgom». 6/11 36.50

416.5489-1 «Diana». Genre, sport et tout de même élégant! Box brun-mode ou noir ou daim noir, légère semelle aérée caoutchouc «Maloja-Smart». 3/8 38.80 ▼

511.5300 Un modèle idéal pour tous les jours si confortable que la fatigue n'existe plus, en boxcalf, contrefort prolongé, cambrure renforcée, légère semelle caoutchouc «Maloja». Disponible en noir et brun. 3/9 43.80 ▶

216.5124-1 Un soulier bon marché, souple et plaisant, avec la fameuse semelle légère «Pallas-Primo» en box brun et noir.
27/29 pour garçons 18.80
30/35 „ „ 20.80
3/6 pour jeunes gens 28.30
6/12 pour messieurs 33.30 ▶

BYLAND

Chaussures CENDRILLON RUE DU CONCERT 2 NEUCHATEL

Société coopérative de consommation de CHÉZARD - SAINT-MARTIN - CORCELLES
Société de consommation de DOMBRESSON et de FONTAINEMELON S. A.

Moins cher grâce à la ristourne

Pour samedi

1er CHOIX DE ROTI et BOUILLI avantageux

COMPOTE AUX RAVES CHOUCROUTE

Porc salé et fumé
Saucissons - Schubligs - Wienerlis
Lard salé et fumé

Civet de bœuf

et

Civet de chevreuil

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

LEUENBERGER

Rue du Trésor - Tél. 5 21 20

MÉNAGÈRES ! Profitez de la saison

MOUTON

Boucherie **R. MARGOT**

VENTE AU COMPTANT

POUR VOS LOTOS

Toutes volailles et lapins du pays

de 1re qualité, abattus sur commande aux prix les plus intéressants. Demandez nos offres et conditions à Marcel BANDELIER, Treize-Cantons, près d'Henniez. Tél. (037) 6 41 18.

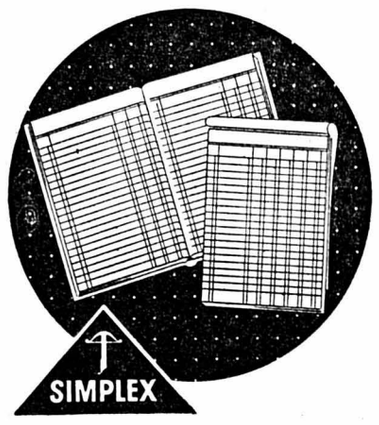

Ménagez vos yeux!

Utilisez les livres et blocs de statistique SIMPLEX en papier eye-ease teinté en vert, non éblouissant. Il permet de mieux se concentrer. Chaque papetier vous montrera des modèles. Et comme pour tous les achats de ce genre, vous n'aurez pas de peine à faire votre choix, car:

Jamais perplexe / toujours Simplex

COURS DE RÉPÉTITION «59»

Vous serez bien équipé en choisissant vos accessoires à nos rayons spécialisés

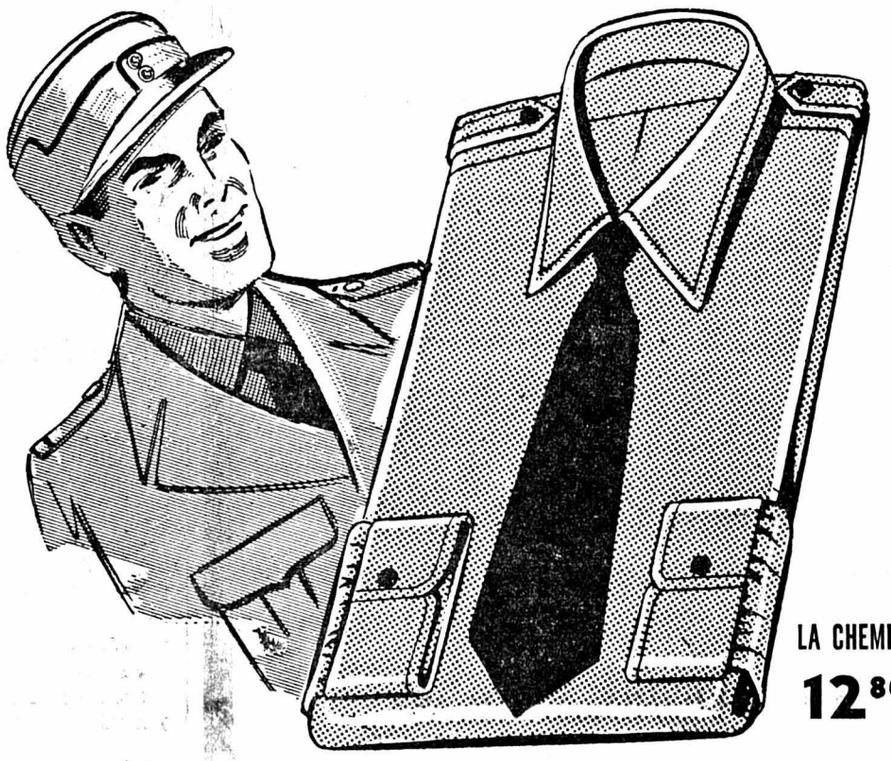

LA CHEMISE **12.80**

Chemise militaire
façon ordonnance, en croisé, gratté, avec épaulettes **12.80**

Chemise militaire
en popeline sanforisée, avec épaulettes . . . **17.80**

Camisole ou caleçons
longs « Eskimo » ou interlock, belle qualité, pur coton, tailles 5 à 8 **5.90**

Chaussettes en laine
tricot 2 x 2, qualité lourde, en gris-vert, beige ou gris **2.95**

Cravate
noire, en rayonne . . **2.45**

Rasoir de sûreté
« Gillette » **1.35**

Brosses à dents
2.95 1.50 **-.95**

Savonnière
bakélite . . . . . **-.50**

Chemise d'officier
en superbe popeline sanforisée, modèle soigné, avec épaulettes . **24.80**

Pullover
pure laine, sans manches, tailles 5 à 8
13.80 **11.80**

Maillot interlock
en pur coton blanc, tailles 5 à 8 . . . . **2.95**

Slip interlock
en pur coton blanc, tailles 5 à 8 . . . . **2.45**

Cravate
d'ordonnance, pure laine **2.95**

20 lames
« Ambassador », en coffret pratique . . . . **-.95**

Etui à brosse à dents bakélite . . . . . **-.60**

Savons de toilette
1.75 1.– **-.75**

A chaque client, nous remettons à titre gracieux un flacon d'eau de Cologne « Royale Ambrée »

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

Après le Grand festin...

Un régal plus modeste, mais toujours apprécié, les réputés

gâteaux au beurre

Spécialité servie toujours sur commande, tous les jours (dimanche excepté)

Tél. (038) 6 91 48

Ueber VALANGIN

Boulangerie - Pâtisserie

Mello

Pour accompagner votre thé ou votre café, pour la préparation d'un bon dessert, choisissez dans notre assortiment de **petits biscuits savoureux et délicats.**

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

FROMAGES

POUR UNE BONNE FONDUE
Jura, Gruyère, Emmental Ia à Fr. 6.10 le kg.
Action Fr. **4.50** le kg.
MONT D'OR Ia DES CHARBONNIÈRES
Fr. **5.50** le kg. par boîte
70 ct. les 100 g. au détail
BEAUX GROS ŒUFS frais du pays et étrangers
BEURRE extra-frais - Floralp, des Ponts-de-Martel, de la Gruyère et fondu
Toute la gamme de fromages de dessert
Belle crème fraîche à battre
Lait crème upérisé 15 %
Prix de gros pour revendeurs

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

A VENDRE

chambre à coucher

à un grand lit, neuve, en bois dur, au prix exceptionnel de

Fr. 750.–

Tél. 8 16 73

à partir de fr. 1395.-

Il n'y a rien de meilleur...

Isabelle

Machine à laver semi-automatique HA 4

avec le système à tambour éprouvé. Prélaver, laver, bouillir et rincer avec assez peu d'eau sans toucher la lessive — le tout en un seul procédé ! Ni vapeur ni manipulation de la lessive chaude, etc. Pour 220 ou 380 volts, sans aucune installation spéciale.
Contrôlée par l'ASE.

Machine à laver entièrement automatique VA 6

même construction, d'une capacité de 6 kg. de linge sec, mais avec fonctionnement entièrement automatique.
ISABELLE est un produit suisse de qualité supérieure. En vente dans tous les bons magasins. Demandez des prospectus moyennant le coupon ci-dessous.

COUPON

Prière d'envoyer le propectus No 24 à :

.....

.....

.....

Ce coupon est à adresser à :
CONWERK S.A., REINACH/Bâle

TURISSA

Pour vous, Madame, qui cherchez la perfection

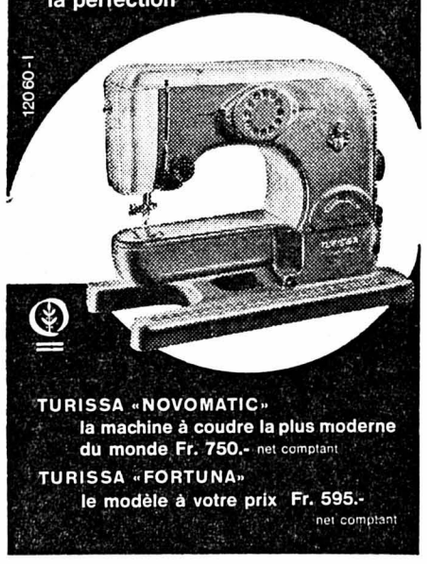

TURISSA «NOVOMATIC» la machine à coudre la plus moderne du monde Fr. 750.- net comptant

TURISSA «FORTUNA» le modèle à votre prix Fr. 595.- net comptant

Demandez une démonstration sans engagement

Agence officielle TURISSA :

A. GREZET, Neuchâtel, Seyon 24

Tél. (038) 5 50 31

Cours de répétition

Nous servons des abonnements militaires

de 3 semaines au prix de **Fr. 2.30**

Le versement doit être effectué d'avance à notre compte postal IV 178 ou à nos guichets

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Voici la purée de tomates...

telle qu'on l'utilise en Italie pour la préparation des célèbres spaghetti napoli et des sauces relevées:

PARMA DORO

boîte munie du couvercle breveté à ouverture-éclair, pratique et sûre: saisir la languette — tirer — elle est ouverte!

En boîtes 1/10 et 1/5

OFFRES D'EMPLOIS

MONTEURS APPAREILLEURS

et AIDES qualifiés seraient engagés par
PISOLI & NAGEL
Faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel
Chauffage - Ventilation - Sanitaire

armourins neuchâtel

Pour novembre et décembre, nous cherchons encore quelques

vendeuses auxiliaires

et des

contrôleuses-emballeuses

Adresser offres écrites ou se présenter **samedi 24 octobre**, entre 9 h. et 12 h.

(Entrée rue des Poteaux No 8.)

On engagerait :

mécanicien complet

ayant de l'initiative ;

ouvrière

S'adresser à ADAX, Meuniers 2, Peseux.

Le Secrétariat général des **Délégations réunies des Organisations horlogères**, à Bienne, cherche une habile

sténodactylographe

de langue maternelle française, sachant l'allemand et ayant un diplôme commercial ou formation équivalente. Entrée le 15 décembre 1959 ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire.

Nous cherchons, pour entrée immédiate, une bonne

auxiliaire - vendeuse

pour 2 ou 3 après-midi par semaine (samedi + mercredi). Bon salaire. Personnes sérieuses et capables sont priées de se présenter au magasin.

Bata

Faubourg du Lac 2 - Neuchâtel

On cherche

sommelière

connaissant les deux services. Bon gain. S'adresser au **restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un poseur de cadrans - emboîteur

habile, sur grandes et petites pièces, montres ancre bracelet. S'adresser à STIVARO S.A., 4, rue de Corcelles, Peseux. (Tél. 8 38 48).

On cherche pour tout de suite

domestique de campagne

Albert Tanner, Chézard.

On cherche pour entretien d'un studio une

femme de ménage

disponible une fois par semaine. Adresser offres écrites à V.W. 9746, au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille cherche place

d'aide-vendeuse

où elle pourrait perfectionner ses connaissances en langue française.

S'adresser à Adèle Kunz, Im Ried 8, **Pieterlen**, près Bienne.

Jeune coiffeuse

cherche place ou remplacement. Bonnes références. Tél. 7 58 57, de 18 h. 30 à 20 h. 30, ou demander l'adresse du No 9724 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme dans la quarantaine connaissant l'entretien de parc et d'immeuble, possédant voiture, cherche changement de situation soit

concierge-commissionnaire

livreur, ou magasinier-chauffeur ou autre dans la région des lacs. Entrée éventuellement immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à B. I. 9726 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau

44 ans, mariée, sachant l'allemand et le français, cherche place pour la correspondance allemande. Au courant de tous les travaux de bureau. Référence à disposition. Offres sous chiffres F. M. 9730 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme capable, sobre et travailleur, possédant permis de conduire depuis 11 ans, n'ayant jamais eu d'accident, demande place de

chauffeur-livreur

ou d'aide-chauffeur dans commerce. Offres écrites sous chiffres R. Y. 9741 au bureau de la Feuille d'avis.

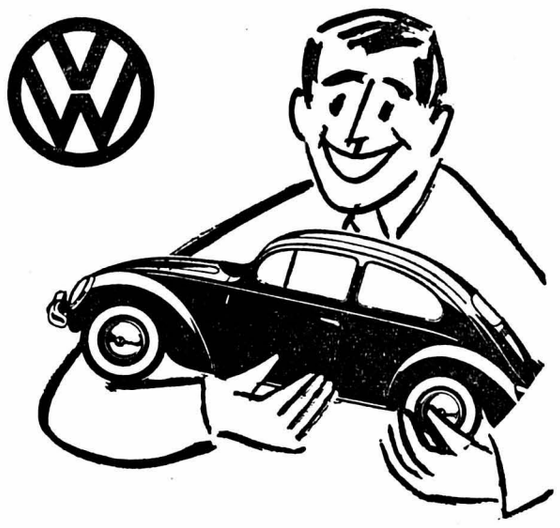

Propriétaire d'une VW pour Fr. 2325.–

Voudriez-vous, aujourd'hui déjà, devenir l'heureux propriétaire d'une VW ? Alors vous devriez vous procurer tout de suite le tarif de crédit avantageux chez AUFINA S. A., à Brugg (tél. 056 / 4 37 22).

Avec un versement initial de Fr. 2325.— nous vous conduisons la nouvelle VW devant la porte de votre maison. Quant au reste du prix d'achat, il vous est accordé une durée de deux années pour le payer par acomptes.

D'ailleurs, dans ce tarif financier, l'assurance casco est incluse et le risque de décès est couvert pour les montants de crédit de Fr. 5000.— au maximum.

Et le plus important : votre parole suffit !
Ecrivez-nous aujourd'hui encore ou téléphonez plutôt pour nous demander le tarif de crédit avec le prospectus de la VW.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN, NEUCHATEL
Tél. (038) 5 94 12

AGENCES. — Boudry : Garage des Jordils, S. à r. l., A. Bindith. — **Cernier :** Garages Beau-Site, J. Devenoges. — **Peseux :** Garage Central, Eug Stram. — **La Côte-aux-Fées :** Garage Piaget & Brügger.

Belles TRIPES cuites
Fr. **2.-** le ½ kg.
BOUCHERIE BERGER Rue du Seyon 21
Tél. 5 13 01

Employé de bureau qualifié, de 26 ans et en bonne santé, occupé l'après-midi dans un organisme social,

cherche emploi pour le matin

Adresser offres écrites à P. X. 9740 au bureau de la Feuille d'avis.

Piano noir

en bon état, marque « Westermayer », à vendre 800 fr. Téléphoner au 7 13 36.

Secrétaire

bilingue, avec bonnes notions d'anglais et d'italien, cherche emploi à la demi-journée. Adresser offres écrites à Z. B. 9750 au bureau de la Feuille d'avis.

ANTIQUITÉS

A vendre, de gré à gré, meubles anciens et copies, soit: salle à manger style Renaissance; beaux bahuts sculptés ; armoires bretonnes ; canapé-lit Louis XVI ; tables à rallonges, tables demi-lune; petites tables de style ; chaises neuchâteloises, etc. S'adresser à P. Fallet, Dombresson, tél. 7 14 17.

Institutrice - professeur de français

cherche emploi. Références. Entrée à convenir. Ecrire sous chiffres P.M. 18387 L., à Publicitas, Lausanne.

Employée de bureau

Suissesse allemande, cherche place pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à K.S. 9735, au bureau de la Feuille d'avis.

Dactylographe sachant écrire et parler l'allemand, le français, l'anglais et l'italien, cherche place. Adresser offres écrites à M.U. 9737, au bureau de la Feuille d'avis.

Dame honnête et consciencieuse cherche

travail le matin

dans bureaux, magasins ou petits travaux à domicile. Adresser offres écrites à N. V. 9738, au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Recueilli

CHATTE

gris tigré et blanc, au centre de la ville. Semble avoir erré quelque temps. Tél. 5 37 41.

DEM. A ACHETER

Meubles

anciens, ménages complets, fonds de magasins. Je suis toujours acheteur. Paiement comptant. Je me rends sur place partout. Auguste Loup, place des Halles 13, tél. 5 15 80, Neuchâtel.

On cherche à acheter

salon Louis XV

ou Louis XVI, 1 petite table ronde antique, chaises de style antique, 1 cireuse électrique. — Faire offres sous chiffres U. Z. 9718 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète, j'échange et je vends

PATINS

de hockey et artistique, toutes grandeurs. — G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

SAUCISSE À RÔTIR
DE VEAU
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

A vendre

chambre à coucher

à l'état de neuf, comprenant : armoire à 3 portes, coiffeuse avec miroir, 2 tables de nuit, literie complète, 1re qualité. Table à rallonges, chaises, buffet de service ainsi que fauteuils, lampe à pétrole et cuivres. S'adresser à Eug. Ryser, les Thuyas, Cressier.

ALLIANCES

A. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

A vendre

bateau plat

et MOTOGODILLE 2,5 CV, le tout en bon état. Port de la Maladière, côté est, samedi après-midi. Prix Fr. 500.—.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE
AU BUREAU
DU JOURNAL

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Maxi CUCHE

remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée lors de son grand deuil.

Famille Cuche-Descombes,
Les Isles, Aigle.

A VENDRE

Vous trouverez toutes les
MACHINES A LAVER
«MIELE»
de la plus simple à l'automatique chez
A. Erismann
représentant, LE LANDERON, tél. 7 94 27

LA VIE NATIONALE

Le championnat suisse à l'arme de guerre

Le stand de Berne-Ostermundigen a servi de cadre, une fois de plus, aux championnats suisses à l'arme de guerre, auxquels ont participé 58 matcheurs, dont de nombreux Romands.

Bien que les conditions de tir puissent être considérées en général comme satisfaisantes, les résultats ne semblent guère le confirmer : on s'attendait, en effet, que nos meilleurs représentants atteignent le niveau des 530 points, mais force nous est de déchanter.

Pourquoi s'est-on tenu dans des limites plus modestes ? On pourrait peut-être croire que l'application du règlement de l'Union internationale de tir en a été la cause, mais nos internationaux le démentent : en effet, on a prévu cette année, et pour la première fois, un contrôle des armes avant le concours, pour s'assurer surtout que leur détente résistait à une pression de 1,5 kg. au moins, comme l'exigent les prescriptions internationales. Or, on s'est rapidement aperçu que la moitié d'entre elles ne répondaient pas à cette condition et l'on fut bien obligé de les « arranger » en conséquence.

Une récidive peu convaincante

Qui n'avance pas recule, c'est une vérité première. On pourrait s'en persuader aisément en compulsant les résultats de ces championnats nationaux, dont le vainqueur n'est autre que le Glaronnais F. Stüssi, de Riedern. Or, F. Stüssi, qui a fait partie de notre équipe nationale à l'entraînement, bien connu des tireurs du Grütli, a totalisé le résultat relativement élevé de 523 points, alors même qu'il avait remporté le titre national en 1954 déjà, mais avec 540 points. Il s'agit donc d'une assez jolie chute. Force nous est cependant de reconnaître que nos meilleurs matcheurs ne réunissent plus, à l'arme de guerre, les résultats qu'ils obtenaient précédemment. Il est vrai que des tireurs comme Hollenstein et Schmid, le premier champion du monde, le second champion d'Europe, ne se remplacent pas du jour au lendemain.

Et pourtant, nous ne manquons pas de « bois ». On doit pouvoir compter sur un homme tel que Schönenberger, tel que Lang, tel que Müller ou Spillmann.

Or Schönenberger, qui fut champion suisse de la spécialité, a failli remporter un nouveau succès, mais il a perdu quelques points précieux en position à genou. Quant à K. Müller, il s'est révélé beaucoup plus fort à l'arme libre, tant au petit calibre qu'à 300 mètres ou qu'au mousqueton.

H.-R. Spillmann enfin, a fait figure un moment de champion suisse 1959. Malheureusement, il est si mal parti dans sa seconde passe debout (avec des coups de 3,6 et 4 !) qu'il a bientôt perdu tout espoir.

Le brillant succès d'un Romand

La Romandie était généreusement représentée dans cette compétition. Certains de ses tireurs s'y sont remarquablement comportés, d'autres ont perdu quelques points sur leurs résultats habituels.

Le meilleur des Romands a été le Valaisan W. Truffer, de Lalden, qui s'est distingué récemment à Genève, dans le cadre, justement, des championnats romands. W. Truffer s'est hissé au niveau de nos plus fins guidons, grâce à son magnifique résultat en position couchée surtout, en parvenant à faire jeu égal avec un E. Vogt, le roi du Tir fédéral de Bienne à 300 mètres, qui n'a rien d'un débutant, même s'il préfère l'arme libre à l'arme de guerre.

En se classant en 9me position, le matcheur valaisan a réussi un exploit indéniable, qui lui ouvrira certainement le chemin de nouveaux succès et, qui sait, la porte de l'équipe nationale ?

Derrière lui, deux autres Romands ont encore dépassé sensiblement la limite des 500 points, tout en étant obligés de renoncer à l'obtention d'une médaille de maîtrise de match, remise pour un résultat minimum de 510 points ; ce sont G. Piguet, de Bienne et A. Seuret, de Perrefitte.

Voici les résultats, les meilleurs, de ce championnat :

1. F. Stüssi, Riedern, champion suisse 1959, 523 p. (187 couché, 171 à genou et 165 debout) ; 2. H. Schönenberger, Freienbach, 520 (188/169/163) ; 3. H. Wälti, Lucerne, 520 (180/185/155) ; L. Lang, Zurich, 519 (179/183/157) ; 5. J. Wälti, Langnau, 517 (182/178/157) ; 6. H.-R. Spillmann, Zollikon, 516 (177/186/153) ; 7. A. Zurbuchen, Thoune, 516 ; 8. K. Müller, Kriens, 514 ; 9. W. Truffer, Laden, 513 ; 10. E. Vogt, Bretzwil, 513 ; 11. E. Lenz, Zurich, 510, tous avec une médaille de maîtrise ; puis : 12. J. Schmid, Weetingen, 507 ; 13. G. Piguet, Bienne, 507 ; 14. A. Seuret, Perrefitte, 503 ; 15. W. Tschopp, Sissach, 503 ; 16. E. Grünig, Kriens, 503, etc.

ln.

Duel serré au championnat suisse au pistolet de gros calibre

Le tir au pistolet de gros calibre a pris un essor réjouissant dans notre pays ces derniers temps. Nos matcheurs internationaux en sont peut-être largement responsables, car c'est certainement en vertu de leurs succès dans les championnats d'Europe, par exemple, ainsi qu'auparavant dans des matches amicaux avec d'autres champions étrangers, que l'on trouve aujourd'hui 34 tireurs capables de disputer une compétition de ce genre sur le plan national.

Il est vrai que les installations de tir à 25 mètres manquent encore dans notre pays, en Suisse romande tout particulièrement. Lorsque l'on en aura construit quelques-unes encore, le recrutement des adeptes du pistolet de gros calibre s'opérera beaucoup plus aisément.

Certes, aucun des participants à ce championnat suisse n'a battu le record de la spécialité, que détient H.-R. Schneider depuis les championnats d'Europe de Brescia, en septembre dernier. Néanmoins, les résultats qui y ont été enregistrés demeurent très satisfaisants

Le Zuricois Hans Albrecht, de Stadel, a largement dominé cette compétition, et ce d'un bout à l'autre, en dépit d'un léger fléchissement dans sa dernière passe du feu de duel. Mais il ne pouvait plus être inquiété par l'un ou l'autre de ses adversaires. En tête desquels, noblesse oblige, nous trouvions l'excellent H.-R. Schneider et le directeur technique de notre équipe nationale à l'arme de poing, M. R. Schnyder, de Balsthal, l'un des promoteurs du tir au pistolet de gros calibre dans notre pays et notre premier spécialiste du tir de vitesse.

H.-R. Schneiter a perdu 14 points sur son résultat de Brescia, mais c'est surtout dans le tir de précision qu'il a laissé des plumes, car il a égalé Albretcht dans le feu de vitesse. Quant à M. Schnyder, qui a formé des élèves à son exemple, il a réalisé également dans le tir de précision une performance qui n'est pas, et de loin, le meilleur témoignage de ses éminentes qualités.

Un champion perd son titre

Le Soleurois L. Hemauer, qui défendait son titre national en cette circonstance, n'a pas renouvelé son succès de l'an dernier. En revanche, il a réussi une brillante exhibition dans le tir de précision en alignant le résultat fantastique de 290 points. Malheureusement, il a perdu par la suite le bénéfice de son exploit ; dans son feu de duel, il n'a totalisé que 274 points, alors qu'il pouvait, il l'a démontré auparavant, gagner là une bonne dizaine de points. Cela lui suffisait pour conquérir une nouvelle couronne.

Il nous faut maintenant féliciter B. Riem, d'Ifwil, d'avoir participé avec autant de succès à ce championnat suisse. On sait que B. Riem est un spécialiste du pentathlon, où le tir de vitesse au pistolet d'ordonnance joue un rôle de premier plan. B. Riem était donc prédestiné à s'inscrire tôt ou tard à ce concours et il est probable que nous le reverrons un jour prochain dans les rangs de notre équipe nationale.

Les résultats de ce championnat se sont révélés satisfaisants : la moitié des concurrents a obtenu une médaille de maîtrise de match pour un résultat minimum de 545 points. Heureusement même que l'on a décidé, l'an dernier, de s'en tenir à ce chiffre sans quoi la quasi-unanimité des participants à ce championnat remportait une médaille !

Disons enfin que la plupart des inscrits tiraient avec un pistolet Colt américain, qui demeure vraiment l'arme la plus précise en une telle circonstance.

Voici les résultats de ce championnat national :

1. H. Albrecht, Stadel, 574 p. (285 dans le tir de précision et 289 en feu de duel), champion suisse 1959 ; 2. H.-R. Schneider, Zurich, 570 (281 et 289) ; 3. R. Schnyder, Balsthal, 566 (278 et 288) ; 4. E. Jeger, Breitenbach, 566 ; 5. L. Hemauer, Soleure, 564 ; 6. B. Riem, Ifwil, 555 ; 7. H. Baur, sen., Berne, 553 ; 8. H. Bertschinger, Wetzikon, 553 ; 9. T. Gyger, Meiringen, 550, etc.

Ajoutons que l'Allemand H. Oettliger, tirant en catégorie hors concours, a totalisé l'excellent résultat de 560 points.

La situation politique à Bâle à la veille des élections fédérales

De notre correspondant de Bâle :

Sommes-nous vraiment à la veille des élections fédérales ? On en parle si peu qu'il serait permis d'en douter, n'étaient les manifestes qui remplissent les boîtes aux lettres et les affiches qui recouvrent certains murs. Les affaires sont prospères et les Bâlois ont de l'argent dans leurs poches ; pourquoi la politique les passionnerait-elle ?

Bâle-Ville devra élire huit conseillers nationaux et un conseiller aux Etats. Sa députation actuelle est formée de 2 socialistes, 2 radicaux, 1 libéral, 1 catholique, 1 indépendant et 1 communiste à la Chambre basse, et d'un socialiste à la Chambre haute.

Pour le Conseil national, huit partis sont sur les rangs. Trois, le radical, le libéral et le catholique, ont apparenté leurs listes. A vues humaines, on reprendra les mêmes et on recommencera... Celui dont le siège est le plus menacé est le communiste Marino Bodenmann, qui avait déjà frisé la « veste » aux dernières élections. Bodenmann est actuellement le seul représentant alémanique de son parti sous la coupole. Tous les autres sont des Romands... C'est un Valaisan qui habite le Tessin, se fait élire à Bâle-Ville et cherche son inspiration à Moscou. Une vraie synthèse de la coexistence ! Si Bodenmann perd son fauteuil, ce dont nous doutons personnellement fort, ce sont les socialistes qui ont le plus de chance de le recueillir. Ils auraient ainsi de nouveau trois représentants au parlement fédéral, comme ce fut le cas en 1935 et en 1943.

◇ ◇ ◇

Les bourgeois auraient aussi eu leur chance de participer à l'éventuelle succession sans le parti évangélique, minuscule groupement qui part pour la première fois en campagne sur le terrain fédéral en refusant tout apparentement. Les voix qu'il récoltera seront autant de voix perdues pour le centre et la droite. Les radicaux devront donc se contenter de leurs deux sièges actuels, que retrouveront le président en charge du Conseil national Dietschi et le conseiller d'Etat Schaller, malgré les voix que recueillera dans les milieux industriels et commerçants le directeur de la Foire suisse d'échantillons, M. Hauswirth.

Les libéraux devront désigner un successeur à leur député sortant Nicolas Jaquet, directeur de la Société suisse de remorquage, qui ne se présente plus. Leur siège n'est toutefois pas en danger malgré le recul constant enregistré par ce parti, à chaque élection, depuis quelques années. Les catholiques, eux non plus, ne courent aucu nrisque, et renverront à Berne le président de l'Association des propriétaires d'immeubles, M. Berger. Quant aux indépendants de M. Duttweiler, qui ont refusé tout apparentement, on s'attend à les voir gagner des voix dans les milieux automobilistes à la suite de la bruyante irruption de Migros dans le secteur des assurances, mais pas suffisamment toutefois pour obtenir un second siège.

◇ ◇ ◇

La situation est beaucoup plus simple en ce qui concerne l'élection de l'unique représentant du demi-canton au Conseil des Etats, où le seul candidat en piste est le député socialiste sortant H.-P. Tschudi. M. Tschudi, dont le parti ne cache pas qu'il a l'intention d'en faire un jour un conseiller fédéral, est donc assuré de sa réélection. Précisons qu'il avait été parmi les signataires, l'an dernier, du manifeste socialiste en faveur d'un éventuel armement nucléaire de notre armée, en même temps que les deux conseillers nationaux sortants de son parti, MM. Brechbühl et Herzog.

Ce tour d'horizon politique bâlois, à la veille des élections fédérales, serait incomplet si nous omettions de citer le seul élément comique de la campagne. Le « parti du travail », nom par lequel se désigne la « popisterie » alémanique, a fait apposer sur les murs de la cité une affiche représentant un homme bâillonné et menotté, flanqué du slogan : « La démocratie pour tous ! » Or, contre toute attente, ce martyr du régime n'est pas un Hongrois, mais un Suisse...

L.

LES VOISINS

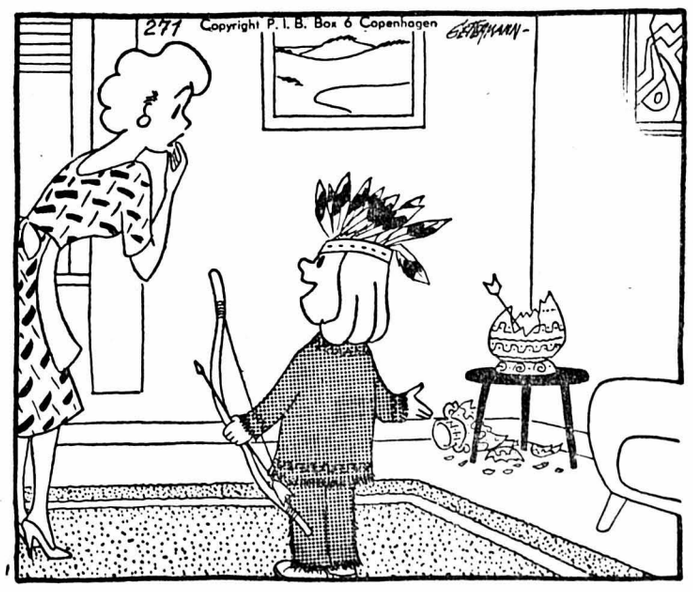

— Je ne pouvais pas deviner que ça allait te chagriner, maman ! Papa, lui, sera ravi !

BALE

Une femme substitut du procureur général

BALE. — Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a désigné aux fonctions de substitut du procureur général Mlle Anne-Marie Blaser, de Berne et Lucerne, docteur en droit, jusqu'ici collaboratrice du procureur général. Mlle Blaser est ainsi le second procureur général féminin en Suisse, le canton de Saint-Gall ayant en effet nommé récemment un procureur général extraordinaire féminin.

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

Saucisse de porc à rôtir 100 g. —.70 — 6 % = net **-.65⁸**

Biscuits pain d'anis 800 g. 1.50 — 6 % = net **1.41**

(NON-MEMBRES 5 %)

Tourte Gianduja (Biscuit fourré crème au beurre gianduja, décor avec massepain gianduja) . . . **2.50**

Torche vaudoise 1.50

MOINS RISTOURNE

Coop

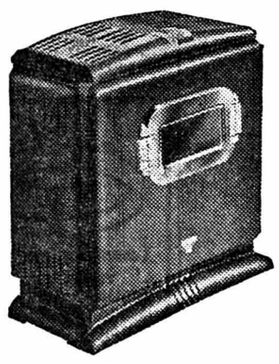

Un calorifère à mazout

qui résout vos problèmes de chauffage

LA COUVINOISE

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Quincaillerie du Seyon S.A. NEUCHATEL

Ø 5 13 34 Seyon 12

3450.-

MOBILIER COMPLET

comprenant:

cuisine: 1 table pieds chromés, dessus Formica avec 4 tabourets assortis.

1 magnifique chambre à coucher en bouleau doré 1959. 2 sommiers, 2 protège, 2 matelas, 2 duvets (intérieur duvet pur) 2 traversins, 2 oreillers, 1 couvre-lits, 1 pouf assorti à couvre-lits, 1 tour de lits, 1 plafonnier et 2 lampes de chevets, 1 tableau.

1 chambre à manger avec joli buffet, table à rall. et 4 chaises, 1 fond de chambre, 1 lustre, 1 tableau, le tout neuf de fabrique, garantie 10 ans. Taxi gratuit pour visiter.

Téléphone (038) 9.22.21 ou 9.23.70

ODAC-ameublements Fanti & Cie

COUVET / NE

Appel aux jeunes !

Jeunes citoyens,

VOUS qui aimeriez faire valoir votre opinion,
VOUS qui voulez participer à notre vie publique,
VOUS pour qui la dignité humaine a encore une signification,
VOUS qui êtes conscients des problèmes que pose l'avenir de notre démocratie
ne pensez-vous pas que le moment est venu pour vous de **choisir.**
Et VOUS qui refusez toute participation à la vie publique,
VOUS qui êtes indifférents aux conflits des idées,
VOUS qui pourtant jouissez encore de liberté que vous jugez essentielles
ne croyez-vous pas qu'il est temps de vous intéresser à la **défense de notre démocratie.**

Notre patrie de demain sera celle que vous aurez choisie **activement,** en votant pour des hommes qui représenteront vos convictions à Berne,
passivement, en laissant aux autres le soin de s'occuper de vous et de votre patrie tout entière.
Aujourd'hui, à l'heure des décisions, il n'est pas sans importance de savoir qui nous représente sous la coupole de la capitale.

C'est pourquoi,
NOUS, Jeunes Radicaux, faisons appel à
VOUS, jeunes citoyens, pour vous engager à aller voter et à accorder votre confiance aux candidats de

LA LISTE RADICALE No 1

JEUNES RADICAUX NEUCHATELOIS
Comité cantonal
P. HAUSER.

Aubry TAILLEUR

MANTEAUX D'HIVER

MESSIEURS

Les dernières nouveautés de saison du

«PRÊT A PORTER»

Magnifique choix en beaux tissus pure laine
Coupes ultra-moderne et classique
Prix très avantageux de **95.-** à 230.—
MANTEAUX DE PLUIE de **58.-** à 125.—
Une visite ne vous engage pas

G. AUBRY tailleur magasin **à l'étage**

Temple-Neuf 4 (Ascenseur) - Centre-ville - Neuchâtel - Tél. 5 10 20

A vendre
PIANO
d'étude. Tél. 8 10 83, après 11 heures.

BELLE MACULATURE
au bureau du journal

A vendre fourneau
« Eskimo »
en très bon état, avec tuyau. — Tél. 5 59 26.

Navigateurs Attention !

Commandez dès aujourd'hui votre nouveau bateau étudié spécialement pour le ski nautique.

Représentation de moteurs hors-bords toutes marques
Nouveaux modèles 75 CV
Bateaux et moteurs d'occasion
Vente - Achat - Echange - Transformations
Grand dépôt pour hivernage de bateaux - Entretien général

Se recommande :
Ed. Favarger, chantier naval, Colombier/NE.
Tél. (038) 6 32 51

A vendre, à l'état de neuf
un podium
de 2 m. 50 sur 1 m. 60 et 30 cm. de haut ; conviendrait pour restaurant, petit orchestre, société locale, école maternelle, etc. Tél. 8 17 91.

A vendre petite
cape en renard bleu
150 fr. — Tél. 5 92 61.

A vendre
1 table de salle à manger avec rallonge ; 3 manteaux de dame, noirs et bleu, taille 44, le tout 100 fr. Téléphone 5 82 56.

A vendre
voiture d'enfant
gris-bleu, marque « Wisa-Gloria », en bon état. — Tél. (038) 5 72 44.

Pour
rhabilleurs
glaces - gouttes - bal-centres. 40 séries 5 pièces 10 fr. 500 pièces mélange 10 fr. Tél. 5 58 04 après 18 heures.

Pour la « torrée »
Excellentes saucisses de campagne
garanties pur porc
Boucherie-charcuterie
Max HOFMANN
Rue Fleury 20

BAS Wettstein

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

Il fait frisquet
Quel plaisir de porter **les BAS**

4.90 5.90 6.90

Helanca si solide

TÉL. (038) 5 34 24

la 13ème paire est gratuite !

dans une gamme imposante de lustres, lampadaires, appliques, lampes de chevet et de bureau

Perrot & cie

INSTALLATEURS DIPLOMÉS
NEUCHÂTEL
PLACE D'ARMES 1
TÉL. 038 5 18 36

A vendre d'occasion
patins de hockey No 40 (à l'état de neuf), 35 francs ; souliers de ski No 40 (double laçage) 45 fr. ; molière noire, semelle caoutchoutée No 40, 25 fr ; 1 paire baskett No 40, 10 fr ; 1 pèlerine de loden noire, 45 fr. ; 1 canadienne, doublée teddy bear, 25 fr. ; pantalon court (jamais porté) 18 fr. ; pantalon de velours (golf), 15 fr. Le tout pour garçon de 9 à 12 ans. 1 manteau d'hiver pour homme, taille 50, 80 fr. Tél. 7 13 62.

Prêts
Banque Courvoisier & Cie
Neuchâtel
Tél. (038) 5 12 07

Nouvelle assurance de prévoyance universelle

Lors d'un accident d'automobile, Monsieur X a subi une fracture de la colonne vertébrale. Après deux ans d'invalidité complète, Monsieur X décède.

Quelques semaines avant cet événement tragique, Monsieur X avait contracté auprès de la Bâloise-Vie

une assurance de prévoyance universelle.

En vertu de la police d'assurance de prévoyance universelle, la Bâloise a payé aux ayants droit les capitaux et rentes suivants:

G	– assurance mixte, paiement du capital lors du décès	Fr. 25 000.–
h	– rente de survivants pendant 33 ans	Fr. 165 000.–
i	– libération du service des primes jusqu'à l'échéance	
r	– rente d'invalidité pendant une année et demie	Fr. 7 500.–
k	– indemnité de maladie fr. 25.– durant 500 jours	Fr. 12 500.–
u	– capital complémentaire lors du décès par accident	Fr. 25 000.–
	total	Fr. 235 000.–

La Bâloise-Vie se fera un plaisir de vous conseiller sans engagement et de vous donner tous les renseignements utiles se rapportant à cette nouvelle assurance de *prévoyance universelle.*

Bâloise-Vie

Agent général pour le canton de Neuchâtel:

Louis Fasnacht,
18, rue Saint-Honoré,
Neuchâtel

La voiture populaire de 1960

FORD ANGLIA de Luxe 1960

La figure graphique reproduite sur les annonces Anglia ne représente pas le tracé d'une route, mais le nouveau profil arrière de cette séduisante voiture.

En tous points, la voiture idéale de sa catégorie:

Puissance:
5/41 ch. De 0 à 50 km en moins de 8 secondes! De 0 à 80 km en 16 secondes environ! Vitesse de pointe dépassant 115 km/h. Moteur endurant et silencieux à course très réduite.

Tenue de route impeccable:
«...L'ensemble dégage donc une impression de douceur, de stabilité et d'absence de tout vice.» (Revue automobile, 1.10.59)

Prix avec chauffage et dégivreur, **Fr. 6675.-**

Bon à savoir: Vous voyez ici M. Meienhofer au volant de la nouvelle Anglia, dont il est le premier acheteur dans notre pays. En automobiliste absolument neutre, il renseigne chaque intéressé. Téléphone (051) 34 78 41, mardi et mercredi de 18 à 20 heures.

La glace arrière inversée augmente le dégagement en hauteur pour les passagers du fond. Elle permet une plus grande ouverture du coffre, dont le couvercle a pu être prolongé. Elle reste toujours claire, car la pluie ne l'atteint pas et la neige ne peut pas s'y accumuler. Enfin, elle donne à la voiture cette élégante personnalité qui la fait ressortir nettement du lot.

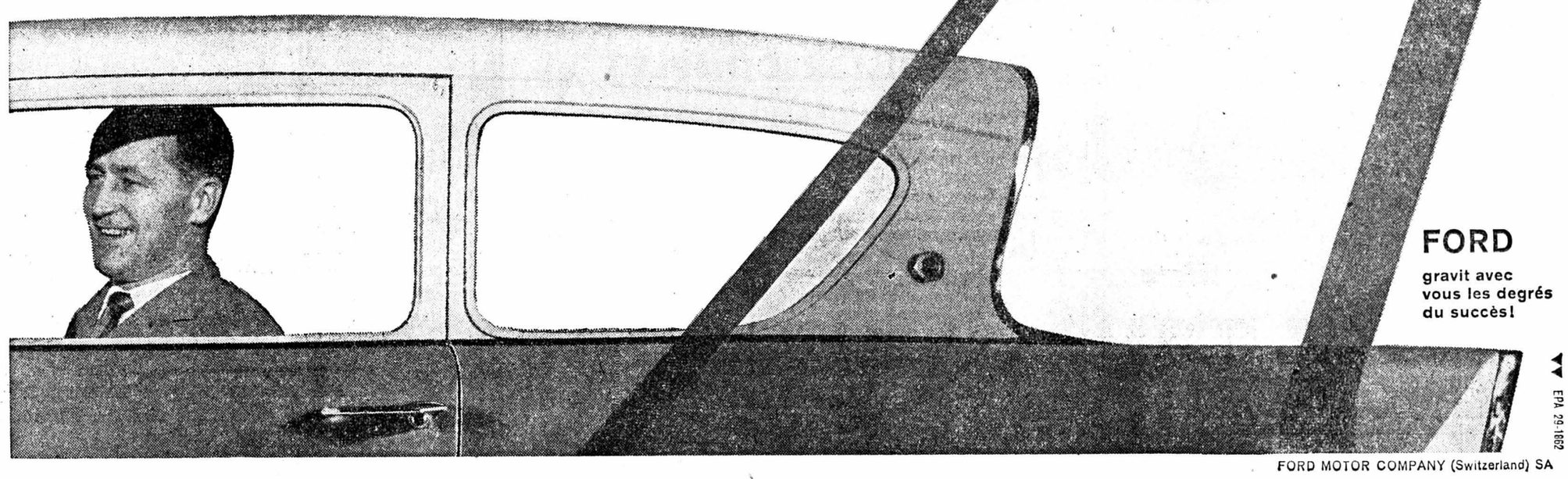

FORD gravit avec vous les degrés du succès!

EPA 29-1862

FORD MOTOR COMPANY (Switzerland) SA

Distributeurs officiels FORD-ANGLIA **GRANDS GARAGES ROBERT, NEUCHATEL, quai de Champ-Bougin 34/36, tél. 5 31 08**

NIDAU: GARAGE DU PONT S. A. Distributeurs locaux: Couvet: Daniel Grandjean, garagiste. — Saint-Aubin: S. Perret, garage de la Béroche.

Visserie Boulonnerie

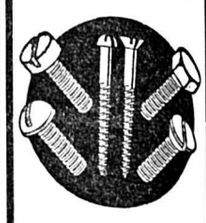

GRAND CHOIX
Prix avantageux

Beck & Co PESEUX

Quincaillerie de la Côte

Place de parcage devant nos magasins

A vendre d'occasion
machine à additionner « Precisa »
permettant l'addition et la soustraction, avec bande de contrôle. Machine en parfait état et sortant de revision. Fr. 350.—. Case postale No 1172 à Neuchâtel 1.

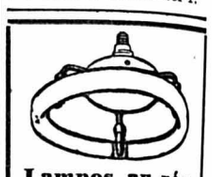

Lampes au néon
à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalant une lampe de 150 watts. Prix Fr. 50.—.

Plafonniers

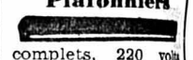

complets, 220 volts. Longueurs: 60, 100 et 120 cm. Prix Fr. 28.—.
L. GROGG & Cie, LOTZWIL. Tél. (063) 2 15 71.

A vendre une
cuisinière
à gaz, bien entretenue, Fr. 50.—. S'adresser à M. Walter Martin-Calame, avenue de la Gare, Colombier.

NOTRE CONTE

Sous le trapèze

par RENÉ THOLY

C'est un jeudi. Les applaudissements crépitent sur les bancs du cirque : les enfants ne ménagent pas leurs ovations aux deux clowns : Lou et Foc viennent de terminer leur numéro.

On ne perd pas de temps au cirque : déjà le présentateur s'avance au milieu de la piste son micro à la main et annonce le numéro suivant : « Et maintenant, mesdames et messieurs, voici de la grâce, de l'adresse, du risque, avec Laïla et ses partenaires : « The three Nordics. »

Sous le chapiteau on augmente la force des projecteurs. Laïla, en maillot lamé d'argent, apparaît entre ses deux partenaires en blanc. Ils saluent rapidement le public, et voilà qu'ils saisissent les échelles souples. Les deux hommes d'un côté, Laïla de l'autre, les voici qui montent, montent, s'élèvent vers le toit du cirque formé par la forte toile verte tendue sur quatre mâts énormes. Dans le ciel du cirque où la fumée, sous le feu des lampes, traîne dans l'air comme une nébulosité, brillent d'étranges barres fixes et des trapèzes nickelés.

La foule émerveillée suit des yeux l'ascension des acrobates, car l'instant qui va suivre est grave et attendu, celui où les « Three Nordics » vont exécuter leur numéro unique au monde, de trapèze volant et sans filet.

Les voici maintenant tous les trois fièrement installés dans leur univers situé si loin au-dessus de la foule, si inaccessible à la foule. Tout en bas, Foc est resté sur la piste de sciure : et il attache l'échelle de corde qui a servi à Laïla. Puis il se blottit dans l'ombre du mât qui semble un gros arbre jailli du sol.

La foule retient sa respiration.

Prêt ?

Voici le blond qui s'élance dans le vide, tourne, retourne autour du trapèze, et hop ! se retrouve sur la frêle plateforme aérienne du départ.

Maintenant le tour de Laïla est arrivé. Elle quitte le refuge, plonge dans le vide, et son corps se courbe dans la trajectoire du trapèze ; deux ou trois exercices au-dessus du centre de la piste et, rapide comme l'éclair, Laïla a traversé tout l'espace aérien du cirque. Elle repart dans l'autre sens ; puis, un rapide rétablissement et tel un oiseau argenté, Laïla se pose sur le perchoir.

Au pied du trapèze, le clown est ému lorsqu'il suit Laïla du regard. Sous le vieux gilet rapiécé, barré d'une énorme chaine de montre, son cœur bat très vite.

Depuis que le cirque avait quitté son repos d'hiver de la banlieue parisienne pour se lancer sur les routes de province, Foc n'avait pas parlé dix fois à Laïla : et seulement pour prononcer des mots sans importance comme : « Bonjour », « Bonsoir ». Laïla et ses deux partenaires ne se quittaient pratiquement pas. Ils vivaient dans la même caravane et formaient un mystérieux trio. La plupart des artistes ignoraient même leur nationalité.

Leur conduite intriguait les gens du cirque, et chacun se demandait si Laïla était la maîtresse du blond ou du brun, mais cette question demeurait sans réponse.

Foc, au cours de ses voyages, avait entendu parler de la froide beauté des Estoniennes et trouvait que cette expression pouvait s'appliquer parfaitement à Laïla : un visage clair comme le marbre de Carrare, un chignon de cheveux pâles plaqué sur la nuque, des lèvres closes, des mouvements rares mais harmonieux, et un corps d'une grande perfection plastique.

Le sensationnel numéro des «Three Nordics » approchait de sa fin. D'un trapèze à l'autre, Laïla planait dans l'espace. Tour à tour, elle passait dans les bras du blond, dans les bras du brun, dans les bras du blond, dans les bras du brun...

Tout en bas, sous le trapèze, Foc, le clown, souffrait : il aurait tant voulu être trapéziste, juste pour serrer, durant quelques secondes, le corps de Laïla dans ses bras ; ou pour la tenir suspendue dans le vide comme le fait le blond en ce moment, alors qu'il est simplement accroché au trapèze par les pieds. Tenir la vie de Laïla entre ses mains, ce serait merveilleux, pense-t-il ?

Dans les bras du brun, dans les bras du blond, dans les bras du brun, dans les bras du blond... Au pied du mât, le cœur du clown saignait.

Foc ne serait jamais que le pauvre Paillasse qui rit et fait rire de ses misères : son destin n'est pas de connaître les gloires de la haute voltige. Jamais Foc ne tiendrait les foules en haleine, jamais le clown ne presserait sur son cœur la froide beauté marmoréenne.

Dans les bras du blond, dans les bras du brun, dans les bras du blond, dans les bras du brun... Foc suit l'oscillation de pendule. Pour Laïla il n'est sans doute qu'une paire d'yeux de plus dans la foule du cirque. A terre, lorsqu'ils se croisaient, elle n'a jamais bien prêté attention à la présence du clown. A moins que ?... On ne sait jamais. Foc imagine qu'elle a pu remarquer son air triste. Devinera-t-elle un jour qu'il est amoureux d'elle ?

×××

Le brun vient de glisser une cagoule sur le visage de Laïla. Pauvre Foc, comme il est malheureux ! De plus en plus malheureux lorsque le danger augmente. Chaque soir, à ce moment-là, il est plus mort que vif ! Et pourtant, depuis quatre mois tout se passe bien ; le numéro est parfaitement au point : un double saut périlleux sans visibilité, et, au vol, elle se trouve saisie par les bras d'acier du blond.

Une nouvelle fois le présentateur saisit le micro : pour épater la foule, il ne manque pas de souligner la difficulté d'exécution du saut et le danger que court l'artiste. Il réclame le plus profond silence.

×××

Dans le fond, ce ne fut qu'une question de centimètres... Brusquement, le clown quitta l'ombre du mât ; il s'élança les bras tendus, comme pour essayer de saisir une étoile filante qui déchire le ciel sombre.

Une clameur a monté de la foule...

Maintenant, immobiles, tous les deux, ils sont allongés côté à côte sur la piste du cirque : le clown ridicule avec son pantalon trop large et sa nuque brisée, qui serre enfin entre ses bras la froide petite étoile tombée du ciel.

COURRIER DES ABONNÉS ENTRE NOUS VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

SURNOM CÉLÈBRE (Vieux notaire). — L'ambassade des Etats-Unis à Berne a bien voulu nous fournir le renseignement que vous avez demandé, concernant l'origine du surnom « Ike » donné au président Eisenhower. Il ne lui est pas propre : l'usage veut, en Amérique, que l'on dise « Ike » aux enfants qui se nomment Dwight, de même que l'on dit Bob aux garçons se nommant Robert ; les sons ressemblants aident à cette coutume, ce que vous constaterez vous-mêmes. Dwight-Ike, et Bob ressemblant à la première syllabe de Robert.

HISTOIRES D'ANIMAUX (Covasson). — Un nombre considérable d'écrivains, dont plusieurs grands et célèbres, ont acquis tout ou partie de leur renommée littéraire par des ouvrages sur les animaux ; il m'est difficile de vous dire, par conséquent, qui d'entre eux, nous a fourni les histoires les plus belles, ou les mieux écrites sur nos frères inférieurs. Colette a donné d'admirables « Histoires de bêtes », et non seulement concernant chats et chiens ; Elian Finbert a écrit « Hautes terres », où il traite magistralement des bergers et des moutons lors des transhumances ; Kipling aussi, fait le bonheur des amis des bêtes, avec de nombreux récits à leur propos ; Benjamin Rabier, dessinateur et prosateur, a écrit des choses ravissantes sur les animaux domestiques, accompagnant ses menues histoires de dessins incomparables de drôlerie. Louis Pergaud, enfin, est particulièrement cher à des milliers de lecteurs : ses beaux récits : « De Goupil à Margot » (prix Goncourt), « Le roman de Miraut », « La revanche du corbeau », « Histoires de loups », etc., sont autant d'ouvrages réellement vécus » et riches d'observations aussi patientes que remarquables, faites auprès des bêtes des forêts, en particulier.

SOLIDES ET LIQUIDES EN MONTAGNE (021). — Vous avez entendu dire, monsieur, qu'il n'est pas recommandé d'emporter et de consommer de l'alcool lors de courses en montagne, d'ascensions de quelque importance et cela vous surprend ; vous me demandez ce qu'il faut penser, et faire, en l'occurrence. Dans une revue scientifique et médicale, je lis ceci : Les boissons du coureur de montagne doivent toujours être prises en petites doses ; il faut préférer l'eau fraîche, si possible de source, du thé léger et sucré ; il est déconseillé d'absorber du café qui agit trop sur les nerfs et la circulation, et de l'alcool, qui congestionne et brûle. C'est dans le cas extrême où l'on veut ranimer un blessé évanoui, un alpiniste souffrant du mal de montagne, que l'on donnera quelques gorgées de cognac, ce dernier agissant pour soigner, uniquement. Quant aux vivres, l'on dit dans cette revue : l'alpiniste ne doit pas oublier que l'énergie fournie n'est pas celle du repas qu'il vient de prendre, mais bien et seulement celle des repas de la veille ; donc, il est plutôt nuisible de faire un gros repas avant de partir, mais il ne faut pas non plus être à jeun. En été, l'on sonsomme de préférence des mets hydrocarbonés : sucre, pains, laitages, miel, fruits crus ; éviter les viandes rouges. En hiver, l'on consommera avec profit beurre, amandes, noix, aliments préparés à l'huile. Je répondrai à vos autres demandes dans un courrier prochain.

PLANTES (Magister). — Un jardinier m'a donné divers conseils utiles aux personnes aimant les plantes d'appartement. Il dit, à propos de la chaleur trop sèche du chauffage central que l'on peut y remédier en plaçant si possible les plantes dans une jardinière-table (on en trouve encore dans certains magasins), cette table ayant un fond de tôle ; sur cette tôle on place du sable ou petit gravier, qui absorde l'eau que la plante n'a pas bue ; cette humidité légère autour de la plante lui fait le plus grand bien. Il faut faire la toilette des plantes vertes une fois par mois, laver le dessus et le dessous des feuilles avec de l'eau chambrée et procéder au rempotage tous les dix-huit mois ou deux ans, selon l'espèce.

EAU DE COLOGNE (Le même). — Les eaux de Cologne sont des mélanges d'essences avec de l'alcool ; on peut évidemment faire de tels parfums chez soi, en se procurant tous les ingrédients nécessaires, mais cela revient plus cher que de les acheter toutes préparées. Au début, m'a dit un chimiste, la parfumerie consistait à extraire des fleurs mêmes le parfum. — Derniers renseignements plus tard.

LA PLUME D'OIE.

LE SIÈCLE DE LA POÉSIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

J'aurais pu me tourner vers cent livres différents, les ouvrir au hasard, en tirer une nourriture intellectuelle pour des instants divers.

Et soudain, je pensai aux empêchements, aux préjugés qui retiennent les gens de loisirs loin des trésors de la poésie. Et je trouvai que la chose n'était pas simple.

Je fus tenté de chasser jusqu'à l'idée d'en écrire ceci, mais je me ressaisis.

Certes, il y avait d'abord des préjugés — la poésie passe pour chose peu sérieuse et l'époque est une époque réaliste. Il était difficile de prouver que les vers et leur lecture allaient vous aider non seulement à passer une heure ou un quart d'heure, ou une minute agréables, mais vous délasser et vous rendre le service que n'aurait pu vous rendre un somme d'une heure ou deux.

A côté des préjugés qui rabaissent la poésie et la dénaturent, il y a les préjugés qui la font passer pour inaccessible au commun des mortels. Mais ces préjugés pouvaient être contre-battus. Pour arriver à l'entendement des vers, la porte qu'il faut franchir d'abord est, si l'on veut, celle de la culture intellectuelle, la poésie est chose de raison, et elle exige un peu de raison, mais pas beaucoup plus que la raison qu'il faut tous les jours, car si la poésie est chose de raison, elle est aussi rythme et chant, images. Mais il y a une autre porte, où passeront tous les hommes de devoir.

Il faut en effet, un certain esprit de justice ou une certaine noblesse pour sentir vraiment la beauté, mais ce sont choses qui sont au pouvoir de chacun. On minimise aujourd'hui, dans certains milieux et par trop, le pouvoir des vertus morales sur les arts, comme si la luxure, l'intempérance, les vices avaient partie liée avec les arts. Il y a un esprit mesquin qui a été attaqué violemment par les artistes du XIXme siècle, on en faisait l'apanage d'une classe, d'un métier : c'était un état d'esprit où l'avarice jouait un rôle. Les bourgeois, les épiciers étaient censés ne rien entendre aux arts, ni à la poésie, mais les sages ont toujours su qu'il n'y avait pas de sots métiers, pas de métier qui vous interdit les jeux de l'esprit.

Des gens irréfléchis ont confondu la richesse avec la délicatesse, la grossièreté des travaux avec la grossièreté des âmes. Tous les métiers sont aujourd'hui réhabilités, même la quincaillerie dont Jean Follain a écrit : « Il suffit de toucher verrous et croix de grilles — qu'on vend là virginales — pour sentir le poids du monde inéluctable. Ainsi la quincaillerie vogue vers l'éternel — et vend à satiété — les grands clous qui fulgurent.

×××

Personne n'est donc autorisé à dire, s'il n'a des raisons comme celles qu'eut saint Christophe de ne vouloir être qu'un passeur inculte, que la poésie ne le concerne pas. Mais beaucoup de gens ont des raisons semblables. Ils sont libres de faire ce qui leur plait. Des goûts et des couleurs, il ne faut pas disputer. Mais on peut se demander si tous ceux qui boudent la poésie, la connaissent et s'ils se connaissent bien eux-mêmes.

Et bien rares seront ceux qui pourront invoquer le manque de temps, puisque les poésies, le plus souvent, sont brèves, et qu'on entre plus vite dans un poème que l'on n'entre dans une maison.

Lucien MARSAUX.

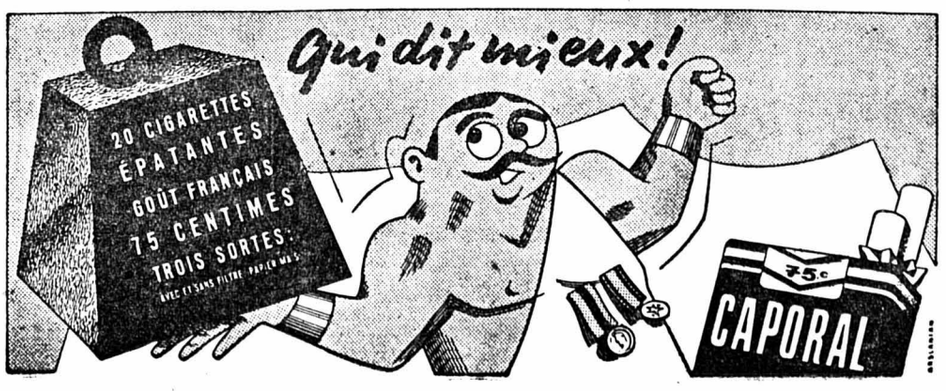

Jeudi 5 novembre 1959
20 h. 15 précises

SALLE DES CONFÉRENCES
NEUCHATEL

Le pianiste

Wilhelm KEMPFF

interprétera des œuvres de Schumann et Brahms

Piano de concert STEINWAY & SONS de la Maison Hug & Cie

Prix des places : de Fr. 4.— à Fr. 9.—

Location chez **HUG & Cie, Musique,** Neuchâtel
Tél. 5 72 12

Réouverture du Musée de Fleurier

le samedi 24 octobre, à 15 heures

A cette occasion aura lieu

Le vernissage de l'exposition franco-neuchâteloise de sculpture et peinture

Charles Reussner - Jean Latour - Lermite - Pierre Bichet - Pierre Bourgeois - Jean-Claude Reussner - Claudevard - Michel Brignot

Cette exposition, qui aura lieu dans les locaux du musée, du 24 octobre au 8 novembre, est ouverte tous les jours de 14 h. à 21 h. et le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 21 h.

ENTRÉE LIBRE

La mutualité n'est pas un vain mot :

- Répartition des bénéfices aux sociétaires
- Règlement des indemnités avec promptitude et équité
- Collaborateurs qualifiés au service des assurés

A. Cardinaux

agence générale
5, rue du Musée
NEUCHATEL

TOUTES ASSURANCES
accidents, maladie
responsabilité civile
- pour la famille
- pour la profession
- pour l'auto

Mutuelle vaudoise accidents

Exposition peintures et dessins

Dora LAUTERBURG (Berne)

LYCEUM, RUELLE BRETON 1

24-31 octobre et 7-9 novembre, de 15 h. à 18 h. 30

SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE DE L'AZOTE ET DES FORCES HYDRO-ÉLECTRIQUES

NOTODDEN (Norvège)

4 1/2 % net

Emprunt de Fr. s. 50.000.000.— de 1959

pour le financement partiel de nouvelles usines hydro-électriques et fabriques.

Conditions d'émission :

Durée : au maximum 18 ans, avec amortissements annuels de Fr. s. 6 250 000.— de 1970 à 1977.

Titres : Obligations au porteur de Fr. s. 1000.—
Garantie solidaire de la Société de Rjukanfos, Tinn.

Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich et Genève.

100 % net

Prix d'émission

Les droits de timbre suisses seront acquittés par la débitrice.

Délai de souscription :

du 23 au 28 octobre 1959, à midi.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, SUCCURSALE DE GENÈVE
BANQUE LEU & Cie S.A.
GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
CRÉDIT SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE
A. SARASIN & Cie
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GERANCE

A vendre, faute d'emploi, une

chaudière

à lessive No 2, complète, en très bon état d'entretien. Prix intéressant. S'adresser à G. Spahr, Pommeret 13, Cernier. — Tél. 7 19 49.

A vendre

potager à bois

2 trous, bouilloire, émaillé blanc, en parfait état. Prix très intéressant. Téléphone 5 71 73 entre 12 h. et 14 h. ou le soir entre 18 h. et 20 heures.

A remettre à proximité de Lausanne, en plein centre industriel et agricole important,

Débit de lait alimentation générale primeurs

Beau magasin modernisé, long bail, loyer bas, important chiffre d'affaires, appartement tout confort, 3 chambres, hall habitable, vue. Reprise : installation complète Fr. 35,000.— + stock de marchandises, environ Fr. 7000.—.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

ÉLECTION DU CONSEIL NATIONAL

24 et 25 octobre 1959

Notre équilibre national repose sur le respect de notre diversité

Notre fédéralisme s'oppose à l'Etat unitaire et centralisateur

LE PARTI RADICAL VEILLE A SAUVEGARDER CES CONCEPTIONS QUI GARANTISSENT LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE DÉMOCRATIE

Il affirme dès lors par son activité

- que la sécurité sociale n'est pas incompatible avec la liberté individuelle;
- que l'égalité économique et sociale ne peut être assurée par l'Etat seul;
- que l'économique ne doit pas prendre le pas sur le politique au détriment des plus faibles.

Le parti radical répudie la lutte des classes ; il refuse de sacrifier l'idéal de liberté de notre peuple au profit de l'Etat ou d'organisations économiques

LE PARTI RADICAL EST UN PARTI POPULAIRE

Votez partout les listes radicales

LIBERTÉ HUMAINE
JUSTICE SOCIALE

PARTI RADICAL SUISSE
Pierre Champion

Stock-Car à Granges-Staad

CHAMPIONNAT SUISSE

DIMANCHE
25 octobre 1959

Caisse - Essais à partir de 12 heures
Coureurs d'élite de toute la Suisse en lutte pour le titre du champion suisse

---

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde
NEUCHATEL

Gemeinde-Tee

Sonntag 25. Oktober 1959
von 15 Uhr an, im Gemeindesaal
Passage Max.-Meuron

LOCATION-VENTE DE
PIANOS
NEUFS ET D'OCCASION
CONDITIONS INTERESSANTES
RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ

Hug

En face de la poste, Neuchâtel

DÈS CE SOIR EN GRANDE PREMIÈRE UN FILM DE CHAIR ET DE SANG DONT LA PUISSANCE ET L'AUDACE INOUIES DÉPASSENT LES SENSATIONS EXTRAORDINAIRES DE L'INOUBLIABLE « O CANGACEIRO » !

REX

PEDRO ARMENDARIZ

DANS UN CHEF-D'ŒUVRE MEXICAIN PARLÉ FRANÇAIS

LA RÉVOLTE DES PENDUS

Moins de 18 ans non admis. - Nerveux, sensibles, s'abstenir !

ET UN TECHNICOLOR D'ÉPOUVANTE d'après Edgar Allan Poë

LE FANTÔME DE LA RUE MORGUE

CERCLE LIBÉRAL

LE GRAND LOTO

de la Société neuchâteloise d'entraide mutuelle *Premier tour gratuit*

ATTENTION ● ABONNEMENTS ●

CE SOIR, DÈS 20 HEURES

COMME L'AN PASSÉ DES

QUINES FORMIDABLES

Sacs de sucre - Estagnons d'huile - Gros jambons - Poulets - Fumés - Paniers garnis - Salamis - Vacherins - Sacs garnis, etc.

FRET AÉRIEN

TWA

dès maintenant

4

vols hebdomadaires pour les USA et Rome

Seule *TWA* est à même d'expédier vos envois de Genève ou Zurich vers — et de — n'importe laquelle des 70 villes les plus importantes des Etats-Unis.

Partout en Suisse, les hommes d'affaires ont compris qu'ils pouvaient compter sur le savoir-faire et la compétence de *TWA*. *TWA* connaît à fond les Etats-Unis et les pratiques américaines. Vos envois arrivent **à l'heure dite... là où il faut... là où vous voulez aux Etats-Unis.**

Maintenant donc, 4 fois par semaine, vous pouvez effectuer des envois pour les Etats-Unis ou des Etats-Unis vers la Suisse. Et n'oubliez pas que tous les services passagers *TWA* prennent également du fret en direction et en provenance de la Suisse.

Sur tout le parcours vers et à travers l'Amérique, expédiez par *TWA!*

Grand

match au loto

de la section neuchâteloise du Club alpin suisse

samedi 24 octobre, à 20 heures précises, au

CERCLE LIBÉRAL

Premier tour gratuit - Abonnements

Volaille, poulets, lapins, gros jambons, salami, paniers garnis, caisse de vin, liqueurs, sacs de sucre, selle de chevreuil, corbeille de fruits, bidons d'huile, etc.

HÔTEL DE LA BALANCE - LES LOGES

sous la Vue-des-Alpes

SAMEDI 24 OCTOBRE

souper tripes et poulet

Prière de se faire inscrire. Tél. (038) 7 12 94

CE SOIR

au Cercle National

dès 20 heures

GRAND LOTO

A.R.T.M.

Montres, poulardes, poulets, lapins, canards, etc.

Des quines formidables !

GALLACCHI

NEUCHATEL

RUE POURTALÈS 3

MAÇONNERIE-BÉTON ARMÉ - CARRELAGE

Tél. 5 64 25

Malade militaire

cherche à emprunter la somme de Fr. 8000.— à Fr. 10.000 pour améliorer sa situation. Intérêt et remboursement selon entente. — Adresser offres écrites à D. I. 9698 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

Service de prêts S. A.

Tél. (021) 22 52 77

Lucinge 6, Lausanne

Buffet C.F.F., Les Hauts-Geneveys

CE SOIR **DANSE** avec le trio DOMINO

de 20 h. à 23 h. 30

Hôtel de la Croix d'Or

Chézard (Val-de-Ruz)

grand match au cochon

vendredi 23 octobre, dès 20 h. 30

BEAUX JAMBONS

Les prochains : vendredi 6 novembre, vendredi 20 novembre

Se recommande : René Dubois

CHAUMONT

LE PETIT HOTEL

Tél. 7 59 10

Contemporains !

Assurez la réussite de votre

Course Jubilé

en nous demandant, sans engagement de votre part, un choix de devis de voyages - itinéraires POUR TOUS PAYS. Chaque année plus de 60 sociétés utilisent nos services à leur entière satisfaction.

Ecrivez-nous tout de suite

Voyages LIDO

Tél. 22 06 68 S. à r. l.

4, Terreaux-Bel-Air - Lausanne

Bureau officiel C.F.F. - S.N.C.F. - C.I.T.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

SAMEDI 24 octobre

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Renseignements et inscriptions : PFISTER - Ameublements S. A. - Neuchâtel, Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14

DÉPARTS

de la Chaux-de-Fonds **de Neuchâtel, de Bienne,**

place de la Gare, à 12 h. 30 Terreaux 7, à 13 heures place de la Gare, à 13 h. 45

Pfister-Ameublements S. A. vous présente « intérieurs élégants à la portée de chacun ! » — Le grand événement de l'année

---

PROFESSEUR AMÉRICAIN

DIPLOMÉ

donnerait cours d'anglais, d'espagnol élémentaire, avancé, littérature

Adresser offres écrites à G. L. 9642 au bureau de la Feuille d'avis.

Confiez au spécialiste

la réparation de votre radio

NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54 - Tél. 5 88 62

VOYAGE A VIDE

avec déménageuse en direction de Zurich, le 31 octobre.

E. Werffeli, transports de meubles, Weiningen (ZH). Tél. (051) 98 93 66.

L'étatisme mène à la ruine...
l'économie libre à la prospérité !

VOTEZ VERT

Parti libéral neuchâtelois LUTHER

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le cabinet Debré aurait été l'objet d'un complot

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On citait un nom de ministre, sinon compromis, du moins favorable au départ de M. Debré, et c'était bien entendu M. Jacques Soustelle. On donnait un nom de futur président du Conseil, et c'était évidemment celui de M. Georges Bidault. Quant aux généraux, on avançait à mots couverts ceux du général Ely et du général Zeller. En même temps, et à la suite des déclarations faites par M. Neuwirth, député U.N.R., qui fut un des artisans du 13 mai algérien, mais qui s'est depuis rallié inconditionnellement au général de Gaulle, la presse faisait écho à « l'arrivée en France de commandos de tueurs » chargés de supprimer des personnalités politiques qui s'apprêtaient à « brader l'Algérie française ». Pêle-mêle et dans le même sac, on plaçait les libéraux antigouvernementaux du type Mendès-France et Mitterand, et les gaullistes de stricte obédience qui approuvent le principe de l'autodétermination. Le parquet dès lors était saisi. De là, les perquisitions dont nous avons déjà parlé et qui n'ont donné aucun résultat, sinon celui de provoquer les plus vives réactions des partisans de l'Algérie française ainsi implicitement accusés de complot.

M. Arrighi, député U.N.R., exclu, a qualifié de « démentielle » la thèse soutenue par MM. Chalandon et Debré. M. Le Pen a carrément affirmé qu'il s'agissait d'une provocation destinée à « fermer la bouche aux élus nationaux ». Quant à M. Georges Bidault, il s'est contenté de dire, sarcastique et amer que « tout cela était mensonger et ridicule ». On pouvait donc, compte tenu des exagérations habituelles dans le vocabulaire parlementaire, penser que l'histoire était close et que, puisque la justice suivait son cours, il n'y avait plus qu'à attendre les résultats de l'enquête. On se trompait, car l'attentat Mitterand devait tout remettre en cause.

Perpétré après les déclarations alarmistes de M. Neuwirth et avant la perquisition dans les sièges et différentes associations patriotiques protagonistes zélées de l'Algérie française, il avait soulevé l'indignation générale et il semblait donner corps sinon à la matérialité du complot, du moins à l'existence d'organisations contre-terroristes prêtes à épauler par l'action l'opposition parlementaire.

Attentat simulé contre M. Mitterrand ?

Or, hier matin, un coup de théâtre s'est produit. On a appris en lisant l'hebdomadaire d'extrême-droite « Rivarol » qu'un certain Robert Pesquet, ex-député R.P.F. de la précédente législature, et qui avait d'ailleurs flirté avec les poujadistes, accusait M. Mitterrand d'avoir lui-même préparé l'attentat dont il avait été victime. En bref, les choses se seraient passées de la façon suivante : M. Pesquet aurait été sondé par M. Mitterrand pour une « affaire importante ». M. Pesquet aurait accepté ; le scénario aurait alors été minutieusement élaboré, ledit Pesquet se chargeant de mitrailler la voiture de M. Mitterrand, lequel se serait préalablement mis à l'abri. On se retrouvait là en plein roman, mais ce n'était pas tout, car dans l'après-midi on apprenait successivement :

1. Que M. Pesquet avait rédigé deux lettres avant l'attentat, l'une étant envoyée poste restante et l'autre adressée à un huissier. Dans ces deux lettres, M. Pesquet décrivait comment il était entré en contact avec M. Mitterrand, comment celui-ci lui avait fait l'étrange proposition de l'attentat que l'on sait, comment enfin l'aventure s'était déroulée.

2. Que M. Pesquet devait être entendu par le juge d'instruction chargé de l'affaire de l'attentat.

3. Qu'au cours d'une conférence de presse le même M. Pesquet affirmait avoir obéi à des « mobiles hautement patriotiques » en feignant d'entrer dans le jeu de celui qu'il considère comme un des pires adversaires de l'Algérie française.

Quelques conclusions

De ces faits, rapportés avec le seul souci de relater aussi exactement que possible la trame d'événements particulièrement confus, il est malgré tout possible de tirer quelques conclusions préliminaires.

En ce qui concerne le complot, rien ne permet d'avancer qu'il ait réellement pris corps, et le fait pour un parlementaire d'être d'un avis différent de celui du premier ministre sur la politique algérienne ne justifie pas pour autant qu'on lui accole automatiquement l'étiquette de conjuré. De la même façon, aucune preuve n'étant encore fournie ni de ces fameuses pressions extérieures, ni de la participation de chefs militaires, ni même de l'activité de commandos terroristes, il sied en ce domaine de conserver tout son sang-froid et de laisser à la justice le soin de tirer les choses au clair. C'est son métier.

Pour ce qui est de l'affaire de l'attentat Mitterrand, la même circonspection s'impose, car la personne même de M. Pesquet n'apparaît pas de celles qui puissent inspirer une confiance absolue et l'on se demande en effet d'abord pourquoi un homme aussi intelligent et aussi subtil que M. Mitterrand se serait fourré volontairement dans une aventure aussi rocambolesque et pour quelle raison il aurait justement choisi comme exécuteur un parlementaire dont il connaissait les convictions intégrationnistes. Tout cela à première vue apparaît impensable.

Le rôle douteux de M. Pesquet

Par ailleurs, le rôle de M. Pesquet semble pour le moins douteux. Car, ou bien la proposition Mitterrand d'attentat truqué est vraie, et dans ce cas on s'explique mal pourquoi il n'a pas derechef informé la police. Ou bien elle est entièrement fausse et, dans cette hypothèse, on se trouve en face d'une machination. D'ailleurs, les lettres dont il est question plus haut ne sauraient constituer un élément de preuve et l'on peut fort bien imaginer une opération qui, pour déshonorer M. Mitterrand, aurait été justement construite en partant de l'envoi préalable de ces missives-témoignages. Dans cette affaire au surplus, on ne manquera pas d'être frappé par la similitude du cas Pesquet avec celui du commandant Rayon de l'affaire Lacaze. L'un et l'autre assurent, affirment, proclament qu'on leur a offert un rôle de tueur et qu'ils l'ont accepté pour mieux confondre ceux-là mêmes qui leur avaient fait d'aussi abominables propositions. Tout cela, on en conviendra, n'est pas très clair.

La thèse Mitterrand

Quant à M. Mitterrand, entendu hier soir par le juge d'instruction, sa thèse est simple. Et s'il ne nie pas avoir rencontré M. Pesquet deux ou trois fois avant l'attentat, il affirme, indigné, être étranger à cette histoire d'attentat simulé. M. Pesquet a menti de bout en bout. Son récit est un tissu de mensonges et, une fois de plus, comme pour l'affaire des fuites, l'ancien ministre de l'intérieur assure qu'il est l'objet d'une invraisemblable machination de la part de ses adversaires politiques.

Voici où nous en sommes, et le moins qu'on puisse dire est que le régime parlementaire de la Vme République a offert hier un spectacle bien peu réconfortant, ne serait-ce que par la boue qu'il remuait dans les couloirs. Cela rappelait les plus mauvais jours de la précédente législature.

M.-G. G.

M. Mitterrand chez le juge d'instruction

PARIS (A.F.P.). — M. François Mitterrand s'est trouvé hier soir chez le juge d'instruction en même temps que M. Robert Pesquet.

Après avoir entendu hier après-midi, pendant trois heures, M. Pesquet, le juge d'instruction s'était rendu chez l'huissier parisien Dreyer-Dufer se trouvant en possession de la lettre recommandée que l'ancien député d'extrême-droite affirme s'être adressée à lui-même et dans laquelle seraient relatées à l'avance les péripéties de l'attentat. Selon les avocats de M. Pesquet, l'huissier détiendrait également une douille de 9 mm. de la mitraillette ayant servi au « pseudo-attentat ».

La lettre a été remise au juge d'instruction qui l'a placée sous scellés. Elle sera ouverte en présence de M. François Mitterrand.

Le démenti de M. Bidault

(A.T.S.) M. Georges Bidault, particulièrement visé, a fait la déclaration suivante : « l'insistance avec laquelle sont répandus des propos convergents qui me mettent en cause m'oblige à dire : 1) qu'en matière de complots, j'ai moins d'expérience que M. Michel Debré, 2) que je ne suis pas en mesure de donner autant de renseignements sur les tueurs que M. Neuwirth ne parait en posséder. 3) que l'intoxication de l'opinion publique aurait naguère suscité à bon droit l'indignation de celui qui est actuelement chef du gouvernement, 4) que tout cela est à la fois mensonger et ridicule ».

Rappelons d'autre part la saisie de deux hebdomadaires « L'Express » et « France-Observateur ». Ce dernier, sous le titre « les 14 complots du 15 octobre » affirme que la conjuration a avorté faute d'être soutenue par l'armée et souligne l'action modératrice du chef d'état-major général des forces armées, le général Ely.

« France-Observateur » ajoute que des entretiens du chef de l'Etat et de M. Delouvrier avec les principaux responsables d'une part, et la mise au point de M. Debré sur un cessez-le-feu et le désarmement des combattants algériens, d'autre part, ont rassuré l'armée et fait avorter l'offensive parlementaire.

Enquête ouverte contre l'« Express » et « France-Observateur »

PARIS (Reuter). — Le gouvernement français annonce qu'il a ordonné l'ouverture d'une instruction contre les hebdomadaires saisis mercredi soir l'« Express » et « France-Observateur ».

La déclaration officielle précise que le gouvernement ne peut tolérer que la confiance du pays dans l'armée soit minée par des campagnes systématiques dirigées contre les forces militaires du pays.

Une bicyclette pour un chef de presse de Bonn !

M. Franz-Josef Strauss, ministre de la défense de Bonn, a reçu dans la cour de son ministère, des mains de l'« Association des contribuables », une bicyclette battante neuve, étincelante de tous ses chromes et à trois vitesses. Cette bicyclette était destinée au lieutenant-colonel Schmueckle, chef de presse du ministère de la défense qui, il y a quelques semaines, demanda à ses supérieurs une bicyclette de service, dans sa colère de devoir attendre parfois pendant une heure qu'on mette à sa disposition la voiture de service dont il aurait besoin. Notre photo : M. Strauss prend possession du vélo en présence du lieutenant-colonel Schmueckle (à droite).

La rencontre « K » - de Gaulle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une lettre a été envoyée à Moscou par l'intermédiaire de M. Vinogradov, la réponse est venue assez rapidement et c'est au cours de sa récente visite au chef de l'Etat au début de la semaine que M. Vinogradov a pu apporter la réponse positive espérée par Paris.

DES VUES PERSONNELLES

Les motifs de cette invitation n'ont pas encore été révélés. Il est vraisemblable malgré tout de penser que le général de Gaulle a estimé que puisque M. « K » avait reçu M. Macmillan et qu'il s'était ensuite rendu aux Etats-Unis, il n'y avait aucune raison pour qu'il se dérobe à un tête-à-tête franco-soviétique. On retrouve là cette volonté inébranlable du président de la République de rendre à la France ses responsabilités de grande puissance mondiale. Par ailleurs, on a d'excellentes raisons de supposer que le général de Gaulle a des vues personnelles sur le mécanisme du dégel des rapports Est-Ouest et que, dans ces conditions, le mieux pour les exposer est d'en discuter directement avec le responsable de la politique soviétique. Là également on discerne le souci qui anime le président de la République de ne pas être un partenaire de seconde zone, constamment à la remorque d'une diplomatie qui, pour être une diplomatie alliée, ne saurait pour autant être confondue avec la diplomatie française.

LES CRITIQUES BRITANNIQUES SONT RESTÉES SANS EFFET

Dernier détail, on ne dément pas à Paris les bruits selon lesquels Washington et Londres ont été informés officiellement et en secret et en temps utile de la démarche française à Moscou relative à une invitation faite à M. Khrouchtchev. Ceci explique pourquoi sans doute depuis huit jours le général de Gaulle est accusé de freiner la conférence au sommet par la presse britannique. Il y a eu donc des critiques du côté Foreign Office, critiques volontaires bien entendu et destinées à impressionner Paris. Elles se sont révélées sans effet on l'a vu.

M.-G. G.

M. Vinogradov : « Ni oui, ni non »

PARIS (A.F.P.). — « Je ne puis dire ni oui ni non », a répondu M. Serge Vinogradov, ambassadeur de l'URSS à Paris, à des journalistes qui l'interrogeaient sur la possibilité d'une venue prochaine en France du président Nikita Khrouchtchev. L'ambassadeur sortait de l'entretien qu'il a eu avec M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères et qui a duré près d'une heure.

M. Vinogradov a précisé qu'au cours de ses entretiens successifs avec le général de Gaulle, le premier ministre, M. Michel Debré et M. Couve de Murville, il avait « discuté surtout de la conférence au sommet ». Un journaliste ayant demandé s'il en avait discuté davantage que de la visite de M. Khrouctchev à Paris, M. Vinogradov a répondu : « Peut-être que oui ».

La rencontre ne serait pas imminente

MOSCOU (A.F.P.). — L'éventualité d'une rencontre de Gaulle-Khrouchtchev n'est pas écartée jeudi dans les milieux diplomatiques les mieux informés de la capitale soviétique, étant donné, souligne-t-on dans ces mêmes milieux, que :

- rien ne s'opposerait à une telle entrevue dans la conjoncture actuelle
- de Gaulle est en ce moment le seul des principaux leaders occidentaux que M. Khrouchtchev n'a pas encore rencontré, alors qu'il a vu MM. Macmillan, Eisenhower et Adenauer, soit récemment, soit au cours des dernières années.

Cependant on donne à entendre dans ces mêmes milieux qu'il serait prématuré de tirer des démarches qui ont pu être accomplies depuis dix jours à Moscou et à Paris des conclusions engageant l'avenir immédiat. Pour n'être pas exclus dans des délais pouvant se prolonger jusqu'en 1960, la rencontre au sommet franco-soviétique ne paraît donc pas imminente et dans les milieux officiels il est impossible actuellement d'obtenir la moindre précision sur une date ou un lieu éventuels.

Le même mutisme est observé au ministère soviétique des affaires étrangères où un porte-parole s'est contenté de déclarer jeudi qu'il n'avait « aucune information » au sujet d'une possible rencontre entre les deux hommes d'Etat.

« K » à Bonn ?

BONN (D.P.A.). — Le chancelier Adenauer, après sa visite à Londres, rencontrera à Paris le général de Gaulle. Le colloque Adenauer - de Gaulle revêt une importance d'autant plus grande que l'on considère comme des plus vraisemblables, dans les milieux informés de la République fédérale, une rencontre de Gaulle-Khrouchtchev. Des bruits circulent à Bonn selon lesquels le chancelier inviterait à Bonn le premier ministre soviétique. On assure, dans les milieux bien informés, que le chancelier n'a pris encore aucune initiative pour une telle invitation.

La conférence au sommet

M. EISENHOWER :

« L'essentiel est que l'Occident se présente uni dans une réunion avec M. Khrouchtchev »

AUGUSTA (A.F.P.). — Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi dans un hôtel de la petite ville d'Augusta, en Géorgie, où il se repose actuellement, le président Eisenhower a souligné qu'une conférence au sommet avec la participation de M. Khrouchtchev devait être précédée d'une coordination des positions occidentales, sans laquelle la conférence risquerait de tourner à la confusion.

Le président a indiqué ensuite qu'il n'avait pas de position définitive en ce qui concerne la date d'une réunion au sommet, car, a-t-il souligné, l'essentiel est que l'Occident se présente uni dans une conférence avec M. Khrouchtchev. Il a ajouté que dans les échanges de correspondance qu'il a eus avec des hommes d'Etat occidentaux, il avait suggéré que la réunion au sommet se tienne au début du mois de décembre.

En conclusion, le président Eisenhower a confirmé qu'il était prêt à s'entretenir à n'importe quel moment avec le général de Gaulle, M. Macmillan et le chancelier Adenauer, afin d'assurer la coordination des positions occidentales qu'il juge indispensable avant toute discussion avec M. Khrouchtchev.

La question des fusées

Le chef de la Maison-Blanche a commenté la décision qu'il avait prise mercredi de transférer la direction de l'arsenal balistique de Huntsville (Alabama) — jusque-là sous le contrôle de l'armée de terre — à un organisme civil, l'administration de l'aéronautique et de l'espace (N.A.S.A.). Cet arsenal est chargé notamment de la mise au point de la fusée spatiale « Saturne » dont la poussée dépassera dans deux ans environ, celle des missiles soviétiques qui sont actuellement plus puissant. Or comme les fusées de haute puissance ont des applications rentrant davantage dans le domaine civil, il était préférable de tout centrer sous l'autorité de la N.A.S.A.

Le président a également fait un éloge chaleureux de l'équipe de savants de Huntsville dont le directeur technique est M. von Braun.

UN POÈTE ITALIEN A L'HONNEUR

Salvatore Quasimodo a reçu le prix Nobel de littérature 1959

STOCKHOLM (A.F.P.). — L'Académie suédoise a décerné le prix Nobel de littérature 1959 au poète italien Salvatore Quasimodo.

« C'est pour sa poétique lyrique qui, avec un feu classique, exprime la tragique expérience de la vie de nos jours », que Salvatore Quasimodo s'est vu attribuer le prix Nobel de littérature.

Le poète Salvatore Quasimodo est né à Syracuse, d'une famille sicilienne. Agé de 58 ans, il avait débuté comme ingénieur, puis entra dans l'administration des ponts et chaussées et fit de nombreux voyages dans la plupart des provinces italiennes. Il se fixa ensuite à Milan où, après s'être consacré à l'étude des langues classiques, il devint professeur au Conservatoire de musique. Il occupe encore actuellement cette fonction.

Les trois prédécesseurs italiens de Salvatore Quasimodo à avoir reçu le prix Nobel de littérature ont été Carducci, Deledda et Pirandello.

Dans l'allocution prononcée à l'occasion de l'attribution du prix Nobel de littérature à Salvatore Quasimodo, le poète Anders Oesterling, secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, a déclaré notamment : « Bien que Quasimodo ait commencé son œuvre poétique en 1930, c'est pendant les années 1940 et 1950 qu'il s'est révélé. Sa renommée n'est plus seulement nationale, elle s'étend loin au dehors des frontières de sa patrie. Salvatore Quasimodo appartient à la même famille que Silone, Moravia et Vittorini, génération d'écrivains qui, orientés vers la gauche, n'ont pu se faire entendre qu'après la chute du fascisme. Comme eux, il possède un sentiment très vif du destin de l'Italie moderne ».

Cinq livres de poésie

Le secrétaire perpétuel a rappelé que l'œuvre poétique de Quasimodo **« n'est pas quantitativement importante ». Elle se réduit en fait à cinq** livres de poésie qui reflètent son originalité. Ce sont « Ed e subito sera » (1942), « Giorno dopo giorno » (1947), « La vita non e sogno » (1949), « Il falso e vero verde » (1956) et enfin « La terra impareggiabile » (1958).

Poursuivant son allocution, le poète Anders Oesterling a ajouté : « Après avoir chanté la Sicile de son enfance puis les paysages insulaires balayés par les vents, Quasimodo a élargi ses motifs ; ce sont les expériences amères de la guerre qui l'ont amené à cette transformation et fait de lui un interprète de toute la vie morale de son peuple dans la lutte quotidienne et la confrontation incessante avec la mort ».

« Au cours de sa dernière période, il a créé un certain nombre de poèmes d'une stature si monumentale que l'on peut d'ores et déjà être convaincu qu'ils survivront », a conclu le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise.

AUX ÉTATS-UNIS, Russel Langelle, le diplomate américain expulsé d'URSS, sous l'accusation d'espionnage, est arrivé à New-York. Il a déclaré à la presse qu'il n'avait jamais espionné et que les agents soviétiques l'avaient sans doute enlevé parce que, à l'ambassade, il devait s'occuper des documents secrets et chiffrés.

Les 50.000 ouvriers des aciéries vont poursuivre leur grève qui dure depuis déjà plus de cent jours. Le tribunal fédéral d'appel de Philadelphie a, en effet, décidé hier matin de faire droit à la demande des syndicats de leur accorder un délai avant de mettre en vigueur l'ordonnance prise par un tribunal de Pittsburgh et aux termes de laquelle les ouvriers étaient obligés de reprendre le travail.

Les Etats-Unis ont rejeté une proposition hongroise de conférence entre les Etats-Unis et la Hongrie à un niveau assez élevé pour discuter les problèmes en suspens entre les deux pays.

FRANCE

Razzia contre le F.L.N.

PARIS (Reuter). — Selon un communiqué du ministère français de l'intérieur, lors d'une « vaste opération » qui s'est déroulée au cours des dernières 48 heures contre le « front de libération nationale algérien », des personnalités dirigeantes du « comité de justice » nationaliste algérien pour la région parisienne ont été arrêtées et des documents du F.L.N. d'une « haute importance » saisis.

De plus, le ministère a fait savoir que dix arrestations avaient été opérées dimanche passé lorsque la police surprit une réunion de chefs du F.L.N.

FINLANDE

M. Mikoyan à Helsinki

HELSINKI (A.F.P.). — M. Anastase Mikoyan, premier vice-président du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. est arrivé jeudi matin par avion à Helsinki venant de Moscou.

D'autre part, les ministres du commerce d'U.R.S.S. et de Finlande ont signé jeudi à Helsinki un accord valable de 1961 à 1965. Cet accord, dont les modalités seront précisées d'année en année, prévoit une légère augmentation du trafic entre les deux pays. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de MM. Sukselainen, président du Conseil finlandais, et Mikoyan, vice-président du Conseil soviétique.

Chessman

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Comme on lui demandait quelle avait été sa première réaction à la nouvelle du sursis d'exécution, Chessman a répondu : « Je n'ai rien ressenti pendant les premières minutes. Puis je me suis rendu compte que vendredi serait pour moi une journée chargée, au lieu d'être mon dernier jour. »

Et il a ajouté qu'il avait été félicité par tous ses co-détenus, qui ont vu là « un encouragement personnel, car la mort rôde tellement autour de nous ».

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Elévation du taux d'escompte

FRANCFORT (Reuter). — La Banque fédérale allemande a annoncé jeudi que le taux d'escompte était relevé de 3 à 4 % dès vendredi. La dernière augmentation du taux d'escompte avait eu lieu le 3 septembre. Il avait alors passé de 2 ¾ à 3 %.

AUX NATIONS-UNIES, le débat sur le désarmement a repris jeudi à la commission politique de l'assemblée générale.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Deux Algériens assassinés à Cologne

COLOGNE (D.P.A.). — Deux Algériens dont on ignore l'identité ont été assassinés jeudi derrière la gare de Cologne. L'un a reçu plusieurs coups de pistolet et s'est effondré tandis que l'autre a été gravement blessé au ventre.

CUBA

Fidel Castro échappe à un attentat

LA HAVANE (A.F.P.). — Selon des postes de radio, M. Fidel Castro a échappé, jeudi après-midi, à un attentat contre-révolutionnaire. Le premier ministre de Cuba est sain et sauf.

L'attentat a eu lieu au cours d'une réunion à laquelle assistait Castro, à Monte-Rastro, où plusieurs personnes avaient été blessées la veille par des terroristes.

L'auteur de l'attentat est un individu, apparemment ivre, qui s'est précipité sur Fidel Castro armé d'un couteau. Un des gardes du corps du premier ministre a réussi à maîtriser l'homme, un nommé Roberto Salas Hernandez, âgé de 32 ans, que la foule a tenté lyncher.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

AVIS TARDIFS

HEURE DE PRIÈRE POUR LES MALADES
CHAPELLE DES TERREAUX, à 15 heures

CHAPELLE DES TERREAUX
Ce soir à 20 h. 15
« Est-il vrai que la faim des hommes précipiterait la fin du monde? »
Invitation cordiale. Mission évangélique

CHAPELLE de la ROCHETTE
16, avenue de la Gare
Dimanche 25 octobre, à 20 heures
AUDITION MUSICALE
par l'Orchestre de chambre de la Chaux-de-Fonds
ENTRÉE LIBRE
Chacun est cordialement invité

Salon de mode Marguerite
fermé aujourd'hui pour cause de deuil

CE SOIR
Au Cercle national
dès 20 heures
Grand loto
de l'Association romande des troupes motorisées
DES QUINES FORMIDABLES!

A l'hôtel de la Gare, Noiraigue
Samedi 24 octobre 1959, dès 20 heures précises :
GRAND MATCH AU LOTO
organisé par les deux sociétés de chant de Noiraigue :
Chœur d'hommes et Chœur mixte
SUPERBES QUINES ! ● Abonnements
Se recommandent : les sociétés

Ce soir, dès 20 heures
HOTEL DE LA PAIX, Cernier
MATCH AU LOTO
organisé par les accordéonistes « EPERVIER »

Ce soir, à 20 h. 15,
Auditoire du L.R.H.
Lt. col. Perret-Gentil
Les principaux types de divisions atomiques

Touring-Club Suisse
Section neuchâteloise
Vendredi 23, de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 19 heures
dernier jour des
CONTROLES GRATUITS des compteurs kilométriques
Chantier des Travaux publics, entre le stade et le port de la Maladière

Le prince du Jazz Mezz Mezzrow
sera à Neuchâtel le samedi 24 octobre. Nous nous sommes arrangés pour lui faire dédicacer son célèbre livre « La Rage de vivre » à votre intention personnelle. Il coûte Fr. 18.95 dans une belle édition reliée.
Passez l'acheter chez Reymond rue Saint-Honoré 5 à Neuchâtel jusqu'à samedi 15 h.

Musée des Beaux-Arts
L'exposition des P.S.A.S. est ouverte ce soir de 20 à 22 heures

Aujourd'hui

23 octobre

SOLEIL Lever 06.55 Coucher 17.26

LUNE Lever 22.23 Coucher 12.39

AU JOUR LE JOUR

Du nouveau à la Collégiale

Les Neuchâtelois qui aiment la Collégiale — et qui ne l'aimerait pas ? — se réjouissent d'apprendre que, depuis quelques jours, elle offre à ses hôtes deux avantages nouveaux ; des appareils acoustiques, pour les personnes dures d'oreille — appareils si perfectionnés qu'ils permettent d'entendre le prédicateur non seulement depuis n'importe quelle place de la Collégiale, au choix de l'auditeur, mais même, s'il le fallait, depuis l'extérieur du sanctuaire. L'expérience montre, en effet, que, muni d'un de ces appareils, vous pourriez suivre le culte, assis au pied de Farel !

L'autre avantage, qui concerne tous les auditeurs, c'est que la Collégiale, dont l'acoustique laissait à désirer, est maintenant sonorisée, de telle sorte que la voix du prédicateur s'entend clairement et également dans tout l'édifice.

Toute cette belle installation a été rendue possible grâce à la généreuse et intelligente intervention des services compétents de la ville, propriétaire de l'édifice, et à la libéralité des paroissiens du quartier de la Collégiale.

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

Potage à la crème d'orge
Côtelette grillée
Pommes frites
Salade de chou blanc
Mille feuilles

... et la manière de le préparer

Salade de chou blanc. — Détailler en fine julienne une livre de chou blanc, arroser d'eau chaude et laisser reposer 5 minutes dans un récipient recouvert. Egoutter, rôtir du lard coupé en dés, ajouter deux cuillerées de vinaigre, sel et poivre, une pincée de sucre et ensuite les choux. Servir immédiatement.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 octobre. Température : Moyenne : 11,3 ; min. : 9 ; max. : 13,2. Baromètre : Moyenne : 728,2. Eau tombée : 1,5. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest ; force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert, nuageux le soir. Pluie intermittente le matin.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

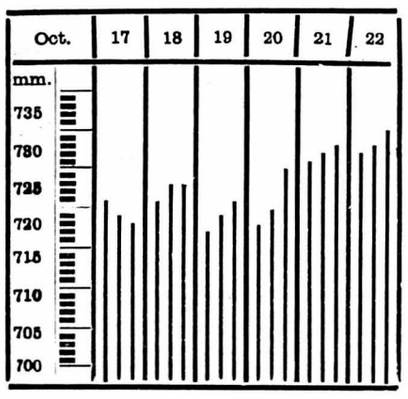

Niveau du lac, 21 oct., à 6 h. 30: 428.90

Niveau du lac du 22 oct. à 6 h. 30, 428,91.

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel tout d'abord couvert, accompagné de précipitations intermittentes. Le matin éclaircie partielle, avant tout dans le nord-ouest de la Suisse. Banc de brouillard ou de brouillard élevé, sur le plateau. Plus tard nouvelle augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest. Température en baisse. Tendance à la bise dans l'ouest du plateau. Fort vent d'ouest en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : Ciel variable, mais temps au moins en partie ensoleillée. Températures comprises entre 15 et 20 degrés en plaine l'après-midi.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 22 octobre 1959

Pommes de terre	le kilo	—.—	—.35
Raves	»	—.—	—.50
Choux-raves	le paquet	—.—	—.50
Haricots	le kilo	1.70	2.20
Epinards	»	—.70	—.80
Carottes	»	—.—	—.60
Céleris	»	—.—	1.20
Poireaux blancs	»	1.—	1.10
Poireaux verts	»	—.70	—.80
Laitues	»	—.90	1.—
Choux blancs	»	—.—	—.60
Choux rouges	»	—.—.	—.70
Choux marcelin	»	—.—	—.70
Choux-de-Bruxelles	»	—.—	1.20
Choux-fleurs	»	—.—	1.20
Endives	»	—.—	3.—
Ail	100 gr.	—.—	—.40
Tomates	le kilo	1.20	1.70
Oignons	»	—.75	—.80
Radis	»	—.—	—.40
Pommes	»	—.60	1.40
Poires	»	—.60	1.50
Noix	»	2.40	3.40
Châtaignes	»	1.20	1.50
Melon	»	—.—	1.50
Raisin	»	1.60	1.75
Oeufs du pays	la douz	4.20	4.40
Beurre, table	le kilo	—.—	10.67
Beurre de cuisine	»	—.—	7.60
Fromage gras	»	—.—	6.20
Fromage demi-gras	»	—.—	4.—
Fromage maigre	»	—.—	3.—
Miel	»	7.50	8.—
Viande de bœuf	»	6.—	8.20
Vache	»	5.20	6.80
Veau	»	7.50	14.—
Mouton	»	5.50	12.—
Cheval	»	—.—	3.50
Porc	»	7.—	9.—
Lard fumé	»	8.50	9.—
Lard non fumé	»	7.50	8.—

Les prix de la viande s'entendent pour des morceaux courants avec la charge.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de ***CARTES DE VISITE***

CHRONIQUE RÉGIONALE

A la veille des élections fédérales

Les heures d'ouverture du scrutin

Les électeurs neuchâtelois sont appelés, samedi et dimanche, à élire cinq députés au Conseil national pour la législature 1959-1963.

Le scrutin sera ouvert samedi 24 octobre, de 11 à 19 heures, dans les bureaux de vote de Neuchâtel-ville, Peseux, Couvet, Fleurier, le Locle et la Chaux-de-Fonds ; de 17 à 19 heures ou de 18 à 20 heures dans les autres bureaux du canton.

Dimanche, les bureaux sont ouverts de 8, 9 ou 10 heures à 13 heures dans toutes les communes du canton.

Les électeurs quittant la localité le samedi et le dimanche peuvent exercer leur droit de vote le vendredi et le samedi matin jusqu'à 10 heures dans un bureau désigné par le Conseil communal en attestant par écrit leur absence de la localité pendant les heures d'ouverture du scrutin.

Sont électeurs tous les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans le canton, qui jouissent de leurs droits politiques et ne les exercent pas dans un autre canton. Les électeurs ne peuvent voter que dans la commune de leur domicile. Le domicile électoral s'établit par le dépôt des papiers de légitimation au bureau de la police des habitants.

✤ ✤ ✤

Nous afficherons dès 17 heures les résultats du canton dans l'ordre où ils nous parviendront de la chancellerie d'Etat, soit nombre de listes des divers partis et de listes manuscrites, répartition des sièges, et en dernier lieu noms des élus. Rappelons qu'il y a quatre ans, le dépouillement avait été terminé et les résultats proclamés officiellement à 23 heures.

Le cours de répétition des troupes neuchâteloises

Le cours de cadres débute aujourd'hui

Aujourd'hui entrent en service les officiers du régiment d'infanterie 8. Samedi ce sera le tour des sous-officiers. Ce cours de cadre se déroulera sur les places de stationnement en Singine, et dans la région de Schwarzenburg, sous le commandement du colonel Léo Du-Pasquier.

La mobilisation des compagnies régimentaires et des bataillons 2, 18 et 19 se fera à Colombier et dans le Vignoble. Les troupes gagneront leur stationnement au cours d'un exercice de deux jours.

D'ores et déjà souhaitons à nos soldats un temps clément.

LA VILLE

A la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

On nous écrit :

La commission s'est réunie le 19 octobre 1959, sous la présidence de M. Pierre Rieben.

Après discussion et faisant siennes les conclusions des rapports présentés par le bureau de la commission financière, la commission de l'école a adopté à l'unanimité le budget pour 1960. Celui-ci prévoit aux recettes 376.860 fr. et aux dépenses 1.335.635 francs, laissant ainsi à la charge des communes signataires de la convention 958.775 fr.

La commission a chargé son bureau de l'étude de la question des soins dentaires aux élèves de l'école secondaire, question soulevée dans le rapport du comité de la clinique dentaire scolaire, adressé à la commission scolaire de Neuchâtel. Les moyens actuels, c'est-à-dire le personnel et les installations, n'ont permis jusqu'à maintenant d'examiner et de soigner que les élèves de l'école primaire, alors que juridiquement les élèves du degré secondaire auraient droit aux mêmes avantages.

Les vacances de Noël ont été fixées comme suit : clôture le mercredi 23 décembre 1959 ; rentrée des classes le mercredi 6 janvier 1960.

VIGNOBLE

LIGNIÈRES

Phénomène assez rare

(c) On peut admirer ces jours, devant la ferme de M. Eugène Stauffer-Schwab, à l'altitude de 986 mètres, une belle treille de raison rouge.

Le fruit est arrivé à maturité ; ce fait est assez rare pour mériter d'être signalé. Samedi dernier il y avait 27 degrés devant la maison.

VAL-DE-TRAVERS

La chasse au chevreuil

(c) Pendant les trois premières semaines de chasse générale, 54 chevreuils (soit environ la moitié moins que l'an passé durant le même laps de temps) ont été abattus dans les forêts de la région.

Il est à noter que cette année les chasseurs n'ont le droit de tuer que deux chevreuils alors que l'an dernier ils pouvaient en abattre trois. Il semble aussi que les cervidés se soient fait plus rares dans nos forêts et la période de sec n'a pas non plus contribué à favoriser la chasse.

MOTIERS

Départs au collège

(sp) La commission scolaire vient de prendre congé en leur adressant des remerciements, de deux pédagogues, Mlle Marie-Thérèse Séverin et M. André Maret qui ont enseigné pendant quelques mois au collège et qui sont retournés poursuivre leur carrière dans le Valais, leur canton d'origine.

BUTTES

Vers une occupation militaire

(sp) Du 28 octobre au 11 novembre, environ 70 hommes de l'école de recrues des chars blindés 222 prendront leurs quartiers au collège de Buttes.

JURA BERNOIS

BELLELAY

Actes de vandalisme à l'abbatiale

Le Conseil exécutif du canton de Berne a déposé plainte contre inconnu à la suite d'actes de vandalisme commis à l'abbatiale de Bellelay où plusieurs ornements ont été endommagés. On est en droit de supposer que ce comportement est en rapport avec les lettres anonymes qu'a reçues récemment, en raison de son attitude antiséparatiste, le conseiller d'Etat Moine, directeur cantonal de l'instruction publique, qui patrone la rénovation de l'église abbatiale.

COURTELARY

Pêche et chasse en 1959

(c) La préfecture du district de Courtelary a délivré 107 patentes de chasse et 719 permis de pêche en 1959.

SAINT-IMIER

Le travail

(c) Lors du dernier pointage, cinq personnes se sont présentées à l'Office communal du travail, soit trois hommes et une femme au chômage partiel et un homme au chômage total. La plupart des entreprises industrielles ne trouvent plus assez de personnel indigène pour faire face à toutes les commandes et doivent de nouveau recourir à des ouvrières étrangères.

TRAMELAN

A la poste

(sp) M. Pierre André, fils de M. Edmond André, buraliste à Travers, vient d'être nommé chef de bureau postal à Tramelan.

REGIONS DES LACS

NIDAU

Noces d'or

(c) M. et Mme Fritz Zulauf, domiciliés à Nidau, viennent de fêter leurs noces d'or. Tous deux sont âgés de 74 ans. M. Zulauf a été pasteur à Delémont durant 40 ans. Il jouit de la retraite depuis 7 ans.

YVERDON

Une nouvelle subvention de l'Etat pour l'épuration des eaux

(c) Une commission vient d'être nommée pour étudier le récent projet de décret du Conseil d'Etat accordant une subvention de 1,077,000 fr. à notre commune pour poursuivre les travaux d'épuration des eaux usées commencés dès 1952. Ces travaux concernant la construction de la partie biologique de la station, du collecteur principal de réunion entre le Mujon et le Buron avec la traversée de la Thièle, ainsi que de deux stations de relèvement près de la Thièle et du Mujon.

Le Grand Conseil se prononcera au cours de sa session de novembre sur ce projet. De sorte qu'Yverdon pourra mener à chef l'œuvre de salubrité publique qu'elle a été la première à entreprendre dans le canton de Vaud.

Il avait volé

(c) Plusieurs vols d'argent avaient été commis à la plage et dans les vestiaires des ateliers C.F.F. d'Yverdon. La police de sûreté, qui avait ouvert une enquête en collaboration avec la gendarmerie, a identifié l'auteur de ces délits, un jeune apprenti. Celui-ci aura à répondre de ses actes devant la Chambre des mineurs.

Demande de crédit

(c) La municipalité d'Yverdon se propose de créer un parc d'épendange des ordures ménagères « Aux Vuagères », dans les marais. Elle demande au Conseil communal de lui accorder un crédit de 98.500 fr., somme nécessaire à l'achat d'une pelleuse mécanique à chenilles pour les travaux de terrassements et pour ceux de mise en place des ordures. L'ouverture d'un tel parc fournira une excellente occasion de relever le niveau de vastes terrains, les mettant ainsi à l'abri des inondations périodiques dues aux crues de la Thièle.

BIENNE

Chute à la patinoire

(c) Un jeune garçon de 15 ans, Fritz Walther, domicilié à Jens, près de Nidau, s'est blessé en tombant à la patinoire et a dû être transporté à l'hôpital Wildermeth.

Un vieillard fait une chute

(c) Jeudi vers 14 h. 30, un vieillard, M. Léon Gogniat, horloger, est tombé si malencontreusement devant son domicile, quai du Haut 108, qu'il s'est cassé la cheville droite et a dû être transporté à l'hôpital de Beaumont.

MONTBRELLOZ

Un évadé de Witzwil repris

(sp) Un ressortissant bernois âgé de 19 ans, Georges Stoller, qui s'était évadé du pénitencier de Witzwil, a été arrêté, mercredi après-midi, dans le bois Morez, près de Montbrelloz, par la gendarmerie d'Estavayer.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Noces d'or

(sp) M. et Mme Camille Jaques, instituteur émérite, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Un nouveau juge de paix

(sp) On apprend la nomination, par le tribunal cantonal, de M. Robert Rapin, de Payerne, aux fonctions de juge de paix. M. Rapin est âgé de 32 ans. Il était le plus jeune des candidats à ce poste délicat.

Une belle journée pour les pilotes

(s) Mercredi, à l'aérodrome de Payerne, a eu lieu la traditionnelle « Journée des parents » des élèves qui terminent actuellement leur école de pilote. Après un dîner et une visite des différents modèles d'avions stationnés à l'aérodrome, les parents purent assister à une démonstration de tirs et de vols, à Forel, sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

La journée se termina à l'aérodrome, où les jeunes pilotes effectuèrent des vols en patrouille, ainsi que des figures acrobatiques.

Concours de bétail

(sp) Mercredi, à Payerne, se sont déroulés les concours annuels de bétail bovin. On a dénombré quelque 260 vaches et génisses.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Sauveteurs mal récompensés

(c) Au cours de leur dernière assemblée générale, tenue à Farvagny (dans le district de la Sarine), qui est le siège de leur société, les sauveteurs du lac de la Gruyère ont constaté que les frais assez importants entraînés par les recherches auxquelles ils ont dû participer non sans succès ne leur ont pas été remboursés jusqu'à ce jour. Ils espèrent, en compensation, un appui matériel de la part des autorités cantonales. Ils se sont également préoccupés de la formation d'élèves au cours de la prochaine saison et de l'attribution d'un brevet de sauvetage. Ils ont enfin examiné, sur la base d'expériences faites au lac de Neuchâtel, la possibilité d'une coopération entre leur société et l'Aéro-Club de Fribourg dont les appareils sont stationnés à Ecuvillens, à proximité de Posieux.

Au tribunal de police de Neuchâtel

J.-C. R. a été dénoncé par certains piétons qui, entendant siffler les pneus de sa voiture, ont conclu qu'il roulait à une vitesse excessive. Il bénéficie du doute sur ce point, mais il est condamné à 10 fr. d'amende et 20 fr. 40 de frais pour bruit excessif.

H. M. est condamné à 20 fr. d'amende et 6 fr. 20 de frais pour violation de la priorité de droite au carrefour des routes Bienne-Berne, à Saint-Blaise.

G. S. circulant sur la place du Port n'a pas prêté suffisamment attention à sa gauche et a heurté un camion. Le juge la condamne à 20 fr. d'amende et 10 fr. 80 de frais.

L'ivresse au volant et le sursis :

P. C. est prévenu d'ivresse au volant et de perte de maîtrise. Circulant le long de l'avenue du Premier-Mars, en direction est, il s'est jeté contre une des bornes marquant le milieu de la chaussée, à la hauteur de l'Université.

Il a passé la soirée avec des amis, buvant quelques bouteilles de vin rouge. Il était convenu qu'un des automobilistes ne boirait pas d'alcool et reconduirait les autres. Ce qui fut fait. Parvenu devant sa porte, P. C. s'aperçut qu'il avait oublié les clés de son appartement dans son automobile stationnée place Piaget. Fatigué et ne voyant personne qui pourrait le raccompagner, il se mit au volant, et ce fut l'accident. Dans une remarquable plaidoirie, le défenseur de P. C. démontre que son client — même convaincu d'ivresse au volant — doit bénéficier de sursis pour deux raisons principales. De tragiques circonstances de famille ont entraîné P. C. à boire plus que de raison. Il s'est d'ailleurs engagé à ne plus consommer d'alcool. Mais la principale raison, c'est que P. C. ne pouvait pas penser qu'il conduirait une voiture au moment où il consomma de l'alcool. Il a fallu le malheureux hasard de la clé oubliée pour qu'il se mette au volant de sa voiture. Il n'a pas ainsi fait preuve du mépris pour la vie d'autrui qui aux yeux du Tribunal fédéral justifie le refus du sursis.

Le jugement :

Retenant contre P. C. une ivresse peu grave, le président tranche la question du sursis. Il ne peut accorder cette mesure de faveur à P. C., car ce dernier ne pensait certes pas conduire au moment où il a consommé de l'alcool, mais rien d'impérieux ne le poussait à retourner chez lui en voiture après avoir récupéré les clés de son appartement. N'ayant pas été amené à conduire pour une raison impérieuse, P. C. ne peut bénéficier du sursis. Il convient pourtant de tenir compte des circonstances personnelles du prévenu et de ses bonnes résolutions pour déterminer l'importance de la peine.

Le juge condamne donc P. C. à 3 jours d'arrêts fermes, à 20 fr. d'amende et aux frais, qui s'élèvent à 138 fr. 70.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Au tribunal de police

(c) Au cours de son audience d'hier le tribunal du Locle présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de son commis-greffier M. William Fleuty s'est occupé de plusieurs affaires.

Le 6 août 1959 B. a ramassé sur la route des Brenets 6 bottes de paille qu'un habitant du Val-de-Travers avait laissé tomber sans s'en apercevoir. Comme B. avait déjà été condamné l'an dernier pour lésions corporelles le juge lui a infligé 8 jours de prison sans sursis et le paiement des frais soit 20 fr.

A la « baigne » de la Combe Girard deux citoyens ont tiré sur un canard sauvage sans avoir le permis de chasse. Le tribunal les condamne à 20 fr d'amende et à la confiscation de l'arme.

L'auto et le mur

(c) Jeudi à une heure un automobiliste loclois rentrant de la Chaux-de-Fonds a heurté un mur au Crêt-Vaillant. Blessé sur différentes parties du corps l'infortuné automobiliste a d'abord reçu les soins d'un médecin puis il a été transporté à l'hôpital. Il a été victime d'un malaise.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un passant renversé

(c) Jeudi à 18 h. 30, un jeune cycliste qui circulait à la rue Numa-Droz, gêné par la pluie, a renversé un piéton qui traversait la chaussée. Le piéton M. W.-H., industriel en ville, a été transporté à l'hôpital pour recevoir les premiers soins.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos d'une collecte en faveur des réfugiés algériens

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre journal que l'on va faire une collecte en faveur des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc.

Pendant un séjour de 54 ans en Algérie, j'ai toujours aidé dans la mesure du possible ces pauvres gens, et je pense que l'on ne fera pas appel en vain au peuple suisse.

Mais l'on devra aussi lui faire savoir que ce n'est pas la France qui a incité ou forcé ces gens à quitter leur pays, mais les fellaga.

Il serait donc normal que M. Ferhat Abbas et son pseudo-gouvernement distraient quelques-uns des millions de francs français qu'ils ont extorqués aux indigènes en Europe et en Algérie — et à des colons en Algérie — pour cette aide aux réfugiés.

Peut-être que Ch.-H. Favrod pourrait faire cette suggestion à son ami Ferhat Abbas.

Agréez, Monsieur le rédacteur, mes sincères salutations.

T. Javet,
président honoraire
de la Société helvétique
de Constantine.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Deux professeurs et un ingénieur suisses en U.R.S.S.

BERNE. — Deux professeurs de physique suisses et un ingénieur de la S. A. Reacteur viennent de passer dix jours en U.R.S.S. où ils furent les hôtes de l'Académie des sciences. A Moscou et à Leningrad, ils ont visité huit établissements de recherche et de formation physiques, notamment de physique nucléaire et chimique. Ils ont en outre pu voir le centre de recherches atomiques de Dubna et la centrale atomique d'Obninsk. En l'absence du président de l'Académie, malade, ils ont été reçus par le vice-président. Des discussions avec des membres éminents de cette institution ainsi qu'avec d'autres chercheurs purent avoir lieu.

GENÈVE

L'affaire de l'ex-directeur de banque C.

Alexandre Z. aurait passé aux aveux

GENÈVE. —« On apprend de milieux bancaires à Genève qu'Alexandre Z., inculpé dans l'affaire de l'ex-directeur de banque C., devant les renseignements et les preuves recueillis en son temps par le juge d'instruction genevois tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a décidé de passer aux aveux. C'est ainsi qu'il aurait reconnu s'être approprié une somme de 200.000 francs suisses, l'équivalent de 20 millions de francs français détournés dans les affaires de l'« Investment Trust », tranche française, et que, de l'avis de Z., l'ex-directeur de banque C. aurait bénéficié de l'autre motié.

Alexandre Z. reconnaîtrait de plus sa participation à l'escroquerie dite de 2 millions de dollars qui eut lieu dans le cadre du fonds de placement intitulé « tranche canadienne ».

Toujours selon les mêmes milieux, Z. révèle que ces 2 millions de dollars devaient revenir à concurrence d'un million et demi aux frères B., dont il a déjà été question, tandis que l'ex-directeur de banque C. et lui-même Z. se partageaient la somme de 500.000 dollars. Z. aurait effectivement prélevé sa part de 250.000 dollars et en aurait disposé à ses fins personnelles. Enfin, l'ex-directeur de banque C. se serait, lui, approprié en outre le produit de la vente d'une partie des certificats immobiliers réservés aux frères B.

Des meneurs syndicalistes condamnés

De notre correspondant :

Les nommés C. et K., deux militants syndicalistes, avaient amené un ouvrier peintre à abandonner le travail auquel il se livrait dans un café fermé pour cause de transformation et à laisser tout son matériel sur place, l'endommageant par surcroît.

Des menaces furent, en outre, proférées.

Le tribunal de police qui a eu à juger les militants syndicalistes, contre qui plainte pénale avait été portée, les a condamnés, avec sursis, à cinq jours de prison et à la réparation du préjudice causé.

Dans leurs considérants, les juges se sont montrés extrêmement sévères contre de tels procédés, en promettant de sévir tout autrement, une autre fois, et non seulement contre les coupables, mais encore contre les responsables de l'esprit qui règne dans quelques syndicats.

Ed. B.

VALAIS

Un cycliste tué

SION. — Jeudi, dans la soirée, M. Jules Germanier, 58 ans, domicilié au Pont-de-la-Morge, a été renversé par un camion à l'entrée de Sion, alors qu'il roulait à bicyclette. Transporté à l'hôpital, il a succombé à ses blessures.

BERNE

Un couple de voleurs avait notamment opéré à Neuchâtel

Au cours d'une enquête de police, un couple italien habitant Berne a été convaincu de vols dans des mansardes et des chambres d'hôtels à Berne, Bienne, Thoune, Schwarzenbourg, Zurich, Lucerne et Neuchâtel. Les bijoux volés avaient été cachés au jardin anglais. La femme est accusée de recel. Lors de l'arrestation de ce couple d'Italiens à la veille de leur départ pour l'Italie, une somme de 8000 fr. a été trouvée dans la poche du mari.

Le comité d'action du T.C.S.

BERNE. — Le comité d'action du T.C.S. de Berne a siégé à Berne en présence de nombreux répresentants. Après un exposé circonstancié sur l'activité et les buts du comité d'action, les participants ont décidé de constituer définitivement le comité et d'approuver les statuts en procédant à deux petites modfications. Le comité sortant a été réélu et cinq nouveaux membres ont été appelés à s'y joindre. Le comité a décidé à une forte majorité d'adhérer au comité d'action suisse, ce qui garantit l'indépendance de l'action bernoise et lui permettra d'user de son influence dans la lutte menée dans toute la Suisse contre les fautes ou les erreurs constatées au sein de l'organisation. Plusieurs orateurs ont donné leur appréciation sur la question de savoir s'il convenait et de quelle façon on devrait répondre à la question posée par le comité de Berne-Mittelland. L'assemblée a approuvé le texte du projet de réponse avec une petite modification. Les membres espèrent que cette lettre sera publiée dans le bulletin. Pour cette raison, l'assemblée a estimé qu'il ne convenait pas pour le moment de la faire connaître publiquement.

Le comité d'action a demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire et décidé d'entreprendre une campagne de recrutement sur une très large base.

★ M. Francis, ministre des finances du gouvernement provisoire algérien de Ferhat Abbas, est parti jeudi par l'avion de la Swissair pour Francfort. Il était à Genève depuis quelques jours.

★ Un violent incendie a complètement détruit jeudi une importante exploitation agricole située sur la route Kreuzlingen-Frauenfeld. Le bétail a pu être sauvé, mais le matériel et le fourrage ont brûlé. Les dégâts se montent à 200.000 francs.

ZURICH

A 48 HEURES DES ÉLECTIONS

Une grave crise éclate chez les socialistes zuricois

(C.P.S.) A quelques jours des élections au Conseil national, de graves dissensions ont éclaté dans les milieux syndicalistes et socialistes zuricois. Elles viennent de se solder par la création d'un « comité » visant à rassembler socialistes et syndicalistes « progressistes ». Il est encore trop tôt pour juger de l'ampleur de ce mouvement et de ses incidences sur la structure actuelle du socialisme suisse ; néanmoins il apparaît comme signe d'une crise d'autant plus sérieuse qu'elle n'a pas attendu les prochaines élections fédérales pour éclater au grand jour.

En réalité, les divisions internes du parti socialiste datent de nombreux mois ; elles remontent à l'évincement de Max Arnold de la vice-présidence de l'Union syndicale suisse. Grand patron de la V.P.O.D. et militant socialiste de gauche, voire d'extrême-gauche, Arnold ne digéra pas sa défaite ; en conflit ouvert avec la direction du parti au sujet de la semaine de 44 heures — il avait soutenu l'initiative du Landesring — Arnold n'a pas, depuis lors, ménagé ses critiques envers le nouveau président de l'Union syndicale, le conseiller national Leuenberger. C'est contre ce dernier et contre les autres dirigeants syndicalistes de tendance modérée (parmi eux le secrétaire de la F.O.M.H. Robert Meyer) qu'est dirigée la manœuvre actuelle. Elle tend notamment à faire obstacle à la réélection du conseiller national Leuenberger en invitant les militants à donner leur préférence aux candidats « avancés ».

Il est assez intéressant de relever que l'un des membres de ce « comité progressiste » touche de près à une organisation ouvrière trotzkiste ayant ses ramifications à Zurich. Cet « apparentement », qui n'a bien entendu rien de fortuit, jette une lumière significative sur la position de certains éléments socialistes et syndicalistes gravitant autour de Max Arnold.

On comprend que ceux-ci n'aient pu trouver leur compte dans le nouveau programme du parti socialiste, lequel en cherchant à couvrir l'idéologie marxiste du manteau de Noé, la gauche n'a pas réussi à masquer ses dissensions aux yeux de ses propres fidèles. Ceux-ci en tireront sans doute leurs conclusions samedi et dimanche prochains.

Les vendanges en Suisse orientale

ZURICH. — Les vendanges étant terminées en Suisse orientale, la Société suisse des viticulteurs s'est réunie en assemblée d'automne pour fixer les prix à la production du bourgogne rouge et des raeuschling blancs (qui sont produits en assez faible quantité). Le président, M. A. Schellenberg, de Waedenswil, a souligné que le 1959 était un grand vin tant par la qualité que par la quantité, ce qui justifierait un prix correspondant à sa valeur. Le bourgogne rouge titre en moyenne 87 à 88 degrés Oechsle. Au cours des discussions préliminaires, producteurs et acheteurs ont décidé de fixer les prix en augmentant la base de gradation de 73 à 88 degrés tout en réduisant les prix de 10 centimes par litre par rapport à 1958. De l'argent touché par les producteurs, un demi pour-cent sera versé à un fonds en faveur de la propagande pour les vins de Suisse orientale.

Au cours de la discussion s'est manifesté un certain mécontentement au sujet de la baisse générale des prix, incompatible avec la qualité exceptionnelle du vin de cette année. Cet automne, le producteur touchera pour un vin valant au moins celui de 1947 moins qu'il y a 12 ans. L'importation massive des vins étrangers fut aussi critiquée. Il reste encore de grandes quantités de 1958 dont le prix était trop élevé. Il n'y eut pas d'autres propositions, de sorte que le président put lever la séance en disant qu'il fallait bien accepter cet état de fait regrettable, étant donné les circonstances.

THURGOVIE

Une guêpe provoque un accident

SULGEN. — Une automobiliste roulait en direction de Buerglen lorsqu'une guêpe s'introduisit dans le véhicule. La conductrice chercha à la chasser et omit de surveiller la route. Elle heurta un cycliste qui fut projeté sur le capot de l'auto et grièvement blessé. Il a dû être hospitalisé.

FRIBOURG

Un incendiaire arrêté

FRIBOURG. — Dimanche dernier, la police a surpris en flagrant délit un jeune homme encore mineur, qui mettait le feu à des broussailles en bordure de la forêt de Moncor, proche de Fribourg. Interrogé par la police de sûreté, le jeune homme dimicilié à Corminbœuf et qui ne jouit pas de toutes ses facultés a déclaré qu'il était l'auteur de l'incendie qui détruisit, le 28 septembre, la ferme de M. Jean Bersier, à Corminbœuf, sinistre dont on avait supposé que la cause était accidentelle. Le président de la Chambre pénale des mineurs a ordonné le transfert du jeune homme à l'hôpital de Marsens, pour qu'il y soit soumis à une expertise psychiatrique. Ses déclarations sont d'autant plus troublantes que les faits qu'il avance concordent avec la réalité.

IN MEMORIAM

A ma chère épouse

Adrienne BIANCHI

23 octobre 1958 - 23 octobre 1959

Une année que tu m'as quitté mais ton souvenir reste dans mon cœur.

Au revoir.

Ton époux.

GARE DE NEUCHÂTEL

Superbes fleurs et couronnes

R. Dürner **Tél. 5 90 01**

Magasin Maladière 20